Lisez en Page 5 L'ANNONCE de Paquet

EDITION GENERALE

59e ANNEE — Numéro 17,572

L'Action CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

QUEBEC — LUNDI, 31 JANVIER 1966

LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux aujourd'hui avec neige intermittente et poudrerie commençant en matinée. Mardi, nuageux avec neige légère intermittente. Plus froid aujourd'hui. Maximum aujourd'hui à Québec 15 et minimum la nuit prochaine 10.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 6—7
Finance, page 8
Sport, pages 14—15—16—17
Spectacles, T.V., page 19

"Offensive de paix déclenchée dans le monde"

ON CROIT QUE L'ACTION DE PAUL VI IRA JUSQU'A LA MEDIATION DIRECTE

"Qui sait si, finalement, un arbitrage de l'ONU confié à des nations neutres ne pourra pas résoudre la terrible question."

C'est ce qu'a déclaré le Pape Paul VI dans le discours qu'il a prononcé en recevant les journalistes italiens, parlant de son action en faveur du règlement du conflit vietnamien.

Le Pape a dit qu'une "offensive de paix avait été déclenchée dans le monde". "Voilà, a-t-il poursuivi, une bonne conséquence qui n'est sans doute pas étrangère à notre intervention."

Dans son discours, Paul VI a insisté sur le fait que dans son action pacifique il n'est poussé par aucun intérêt temporel étranger à sa compétence, ni par "l'ambition de la publicité".

Dans les milieux religieux compétents, on est d'avis que les paroles du Saint-Père indiquent que Paul VI, dans son action, ira jusqu'à la médiation directe, même si cela n'a pas été dit explicitement.

Un porte-parole de la Maison Blanche a déclaré samedi que la proposition du Pape en vue d'une médiation des neutres de l'ONU au Vietnam fera l'objet d'une étude "prompte et approfondie".

– Voir nos informations en page 2

● **PLUS DE 80 SAPEURS ont combattu pendant 10 heures un incendie qui a ravagé un immeuble de la rue St-Jean, sis aux numéros civiques 714 et 728, hier avant-midi.**

— Lire les détails en page 3 —

Deux violentes tempêtes

L'est du Québec paralysé par le froid et la neige

par Guy Baillargeon

Le secteur est de la province a connu, depuis jeudi soir, les effets paralysant des deux plus violentes tempêtes de neige de la saison. Selon un relevé rapide effectué tard, hier soir, la tempête aurait laissé pas moins de 30 pouces de neige sur son passage.

Le bureau régional d'informations sur l'État des routes laissait savoir que toutes les artères entourant la Capitale étaient impraticables, dans un rayon de plusieurs centaines de milles. Des vents qui, à certains moments, atteignaient 50 milles à l'heure soufflaient cette neige qui bloquait en un temps record toutes les routes.

Record sur tout le continent nord-américain

Le bureau météréologique de l'Ancienne-Lorette rapportait que la précipitation totale enregistrée depuis le début de novembre avait atteint le chiffre impressionnant de près de 140 pouces, établissant ainsi un record sur tout le continent nord-américain. Si l'on prend pour acquis que la précipitation normale se chiffre habituellement à un peu plus de 100 pouces, il sera étonnant de surveiller le tableau indicateur de précipitation dans les deux mois à venir.

Transports paralysés

Toutes les routes et même les principales artères ont été impraticables pendant la journée, hier. A Québec, tous les trains des chemins de fer nationaux entraient en gare avec des retards atteignant deux heures. De plus, le déraillement de la locomotive d'un train à Cap-Rouge, est venu mettre le point final, et paralyser tout mouvement ferroviaire dans les deux sens. Aucun convoi ne pouvait emprunter le pont de Québec. A la traverse de Lévis, les bateaux circulaient avec grande difficulté. La visibilité était nulle, et les glaces fortes. A l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, tous les atterrissages ou décollages ont été contremandés, dès dimanche matin. Les services d'autobus ont été suspendus. Les agents de la police provinciale avaient ordre de ne quitter leur sation qu'en cas de nécessité.

Accidents nombreux et lourds dégâts

De nombreux accidents et de lourds dégâts ont été rapportés par les corps policiers de la ville, au cours de la journée, hier. Alors que la population s'était massée sur les abords du parc Dollard, à l'occasion de l'arrivée du Bonhomme Carnaval, le vent soufflait si fort sur la rue St-Cyrille, qu'il projetait par terre une dizaine de panneaux publicitaires et de pancartes du Carnaval. Deux vitrines géantes du Syndicat de Québec ont également volé en éclat sous la force meurtrière de la poudrerie. L'Hydro-Québec signale le bris d'un fil à haut voltage, dans la haute-ville. Sur le chemin St-Louis, un transformateur a brûlé. On a dû suspendre le service d'électricité dans le quartier Belvedère pendant plusieurs minutes.

Les accidents de la circulation et des embouteillages n'ont pas fait défaut, dans les rues de la ville, et les principales artères conduisant à l'extérieur. L'accident le plus sérieux s'est produit lorsque Mme Georges Belley du 778 Strasbourg, à Ste-Foy, a perdu la maîtrise de son véhicule qui a foncé sur une niveleuse à neige, à l'angle de la Grande-Allée, et de la rue Salaberry. La femme a été transportée à l'hôpital du St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Cloutier. Elle souffre de contusions diverses, et son état est satisfaisant.

Par ailleurs, un embouteillage monstre s'est produit, sur le boulevard Laurentien, près de Notre-Dame des Laurentides. Une trentaine d'automobilistes ont été pris dans cette artère à sens unique, et plusieurs d'entre eux ont dû laisser leur véhicule sur les lieux. Trois automobiles sont d'abord entrées en collision. La visibilité étant nulle, une dizaine de conducteurs n'ont pu freiner à temps, et se sont heurtés les uns les autres. D'autres ont préféré prendre le remblai. Il y a également eu bon nombre d'impacts sur le boulevard Pierre-Bertrand. Huit automobiles auraient été impliquées dans une collision, vers 2 heures. Les policiers ont alors conduit Mme Gilles Marceau, 35 ans, de Jonquière, à l'hôpital du Christ-Roi. Un peu partout, des automobilistes sont restés pris dans la neige. Dans plusieurs cas, il a fallu l'aide de policiers.

A minuit hier, il ne neigeait plus. Seuls les vents conservaient leur intensité. Un phénomène atmosphérique devait toutefois faire des siennes pendant plus d'une demi-heure. En effet, le tonnerre et les éclairs se sont mis de la partie. Ce contraste, à ce temps-ci de l'année, est dû au fait que la température s'est adoucie très rapidement.

Réunion des ministres de la Santé à Ottawa

Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé se réuniront à Ottawa, aujourd'hui, à huis clos, afin de discuter de l'avenir d'un régime national d'assurance-santé.

Le ministre fédéral de la Santé, M. MacEachen, est confiant que le projet soumis par le gouvernement fédéral, de même que les conditions qui s'y rattachent, seront acceptés par les provinces.

Lire les détails en page 20

La loi fédérale sur le jeu

"Une loi odieuse, hypocrite et irréaliste" (Me Wagner)

MONTREAL (P.C.)—Le ministre de la Justice du Québec a qualifié d'"odieuse, d'hypocrite et d'irréaliste" la loi fédérale qui traite du jeu et des maisons de paris, ajoutant que ses fonctions l'obligent néanmoins à la faire respecter au Québec.

"Tant que cette loi ne sera pas modifiée dans le sens que j'ai indiqué au gouvernement d'Ottawa, il me faudra continuer à la faire respecter parmi toutes les autres lois en dépit de mes sentiments personnels", a déclaré M. Claude Wagner dans une causerie qu'il prononçait samedi soir devant les membres de l'Association libérale du comté de Verdun.

"Nul ne croira, a précisé le ministre de la Justice et député de Verdun que le citoyen qui se livre à un jeu de hasard, dont les profits sont versés à une oeuvre de charité reconnue, est un criminel. Et pourtant en vertu de notre code pénal, à l'heure actuelle, en 1966, telle est la situation.

"Et c'est une des lois qu'il m'incombe de faire respecter, si odieuse, si hypocrite, si irréaliste soit-elle", a insisté le ministre québécois de la Justice.

M. Wagner, qui avait intitulé sa causerie "L'ordre et l'autorité", a affirmé que sa tâche comme ministre de la Justice" devient extrêmement difficile" quand il doit faire respecter des lois qu'il n'approuve pas et dont il n'est pas l'auteur.

Victime d'attaques déloyales

Le ministre a déclaré que "l'ordre" représente l'ensemble des lois fédérales et provinciales et des règlements municipaux. Par ailleurs, "l'autorité" est le Parlement fédéral, les Législatures provinciales et les conseils municipaux.

"L'acceptation de l'ordre et de l'autorité ne signifie toutefois pas, a ajouté M. Wagner, que les erreurs soient inévitables dans le maintien de l'ordre et que les autorités soient toujours au-dessus de tout reproche.

"Mais, a-t-il poursuivi, ce n'est pas par le désordre qu'on corrigera les lacunes de l'ordre, ce n'est pas en violant les lois qu'on les rendra meilleures".

Parlant tantôt en anglais, tantôt en français, M. Wagner a souligné que la justice commence à "s'avilir" dès qu'une "loi inscrite dans nos statuts n'est pas appliquée entièrement et totalement par ceux qui ont mission de la faire respecter".

Il a par ailleurs affirmé que depuis son élection comme député il y a 16 mois, il a été victime "d'attaques déloyales".

"Devant les attaques dont j'ai été la cible, a-t-il dit, j'ai la conviction d'avoir reçu plus que ma part de coups bas, de plaqués illégaux. J'ai la sensation d'avoir récolté plus de boue au visage et aux mains que n'en autorise un jeu franc et loyal".

Achat de terrains par la RAQ

"Si les faits sont exacts c'est dégoûtant" (Lévesque)

MONTREAL (P.C.) — Le ministre René Lévesque, interviewé à la télévision de Montréal dimanche après-midi, a soulevé la possibilité de la création d'une taxe sur les profits réalisés à la suite de transactions et spéculations immobilières.

Il a exprimé son dégoût des événements relatés dans un quotidien de la métropole ayant trait à l'achat par la Régie des Alcools de terrains à Ville LaSalle.

"Si les faits relatés dans le journal sont exacts, et l'article me semble bien documenté, je n'ai qu'une expression pour qualifier ces transactions : "c'est dégoûtant", a déclaré hier M. Lévesque devant les caméras du poste 12.

"C'est un exemple parfait de racket dans l'emploi des fonds publics. Il semble que ces transactions échappent au contrôle de la Législature, mais il faut que toute la lumière soit faite. Un examen fouillé est indispensable, car alors cela signifierait qu'il existe une justice pour les petits et une justice pour les gros, a ajouté M. Lévesque.

De son côté, le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, interrogé sur les transactions, a déclaré qu'il n'était pas au courant. "Je prendrai connaissance de l'article et je ferai enquête", a-t-il dit.

La Régie doit construire un nouvel entrepôt et son siège social sur les terrains récemment acquis. Il est possible que la cidrerie d'Etat soit aménagée sur ces terrains.

Augmentation du prix du lait

Dès demain, le 1er février, les consommateurs de Québec devront débourser $0.26 pour l'achat d'une pinte de lait. Ce nouveau prix indique une augmentation de deux cents. Cette hausse sera effective dans la plupart des grandes villes de la province.

L'Association des distributeurs de lait mentionne que cette augmentation a été rendu nécessaire parce que les producteurs de lait ont obtenu la permission de vendre $0.25 plus cher le 100 livres de lait.

Arrivée du Bonhomme Carnaval (v. page 12)

Espoir de Paul VI de voir un arbitrage de l'ONU confié à des nations neutres pour régler le conflit vietnamien

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — "Une offensive de paix a été déclenchée dans le monde", dit le Pape dans le discours qu'il a prononcé en recevant les journalistes catholiques italiens, parlant de son action en faveur du règlement du conflit vietnamien.

Voilà au moins, a poursuivi Paul VI, une bonne conséquence, qui n'est sans doute pas étrangère à notre intervention. Des témoignages dignes de foi et de source autorisée nous permettent de penser que cette offensive de paix tend réellement à résoudre ce conflit par la voie de négociations raisonnables et honorables. Il faut regretter qu'elle n'ait pas jusqu'à présent reçu un accueil positif. C'est une grave, très grave responsabilité que de refuser les négociations qui sont désormais le seul moyen de mettre fin au conflit autrement que par les armes, des armes toujours plus terribles. Les peuples sont là qui regardent, et Dieu devra nous juger. Nous devons encore souhaiter et espérer que les appels pour une paix négociée ne soient pas déçus et que la solution de la question ne soit pas laissée à la force et à la destruction. Leurs conséquences sont toujours imprévisibles et justifient la crainte qui s'empare de tous les esprits droits à la pensée d'un conflit armé. Qui sait, si, finalement, un arbitrage de l'ONU, confié à des nations neutres, ne pourra pas résoudre la terrible question. Nous prions Dieu pour cela".

JUSTICE

Dans la première partie de son discours, Paul VI a insisté sur le fait que dans son action pacifique il n'est poussé par aucun intérêt temporel, étranger à sa compétence, ni par "l'ambition de la publicité". Le Pape a agi en vertu de son mandat apostolique, mais il n'a pas perdu pour autant le sens de la justice d'après lequel il faut juger les événements.

"Nous n'avons pas voulu, a-t-il souligné, nous ériger en juge de situations concrètes. Nous avons souhaité cependant fortement que la justice ne soit jamais oubliée ou trahie. Notre service à la cause de la paix ne veut pas être un pacifisme qui ignore les droits et les devoirs touchant le conflit et qui néglige de voir les conséquences négatives que pourrait avoir une solution non équitable. Nous, par l'invitation à la trêve d'abord puis aux négociations, nous avons voulu avoir recours à d'autres vertus aussi qui peuvent engendrer la paix, la patience, l'esprit de pardon et d'humanité, la magnanimité qui sait aller au-delà de la vision des querelles immédiates pour ne considérer que celle de la fraternité des peuples et des destinées de l'humanité".

"Vous connaissez l'usage de nos modestes mais audacieuses tentatives, a dit en outre le Pape. Elles font partie de la pédagogie de la paix internationale à laquelle nous astreint notre ministère et qui, quel qu'en soit l'aboutissement politique conservent toujours leurs valeurs morales. Et sous cet aspect nous devons être très reconnaissant à tous ceux qui ont répondu à nos invitations à la paix. De nombreux hommes d'Etat ont fait écho à notre humble voix : que Dieu les bénisse".

REACTIONS

On attache une "très grande importance", dans les milieux religieux compétents, au discours que le Pape a consacré à son action en faveur du règlement du conflit vietnamien, en recevant les journalistes catholiques italiens.

Les paroles du Saint-Père indiquent, en effet, de l'avis de ces milieux, que Paul VI, dans son action, ira jusqu'à la médiation directe même si cela n'a pas été dit explicitement. On ignore si cette médiation a été sollicitée ou proposée. Mais en se demandant si "finalement un arbitrage de l'ONU, confié à des nations neutres, ne pourra pas demain — nous voudrions le souhaiter encore aujourd'hui, résoudre la terrible question", le Pape, dit-on fait plus que formuler un voeu. Il apparaît, en effet, en filigrane qu'il y a dans ses paroles plus qu'un simple souhait. Et quelle est la "nation neutre" qui plus que le Saint-Siège s'est prodiguée dans l'action en faveur du retour de la paix au Vietnam ?

Tout le discours du Pape fait apparaître d'ailleurs que sans intervenir dans un domaine, celui de la politique qui n'est pas le sien, le Saint-Siège est allé très loins dans son action. Le Pape semble avoir contribué en effet à déclencher "l'offensive de paix" des Etats-Unis — qu'il ne nomme pas d'ailleurs — ainsi que le laissent apparaître ses paroles lorsqu'il dit que "cette bonne conséquence" et sans doute le fruit de son intervention.

INITIATIVE SINCERE

Paul VI se porte aussi garant de la sincérité des Etats-Unis dans leur "offensive de paix" lorsqu'il affirme que "des témoignages dignes de foi et de source autoritée" lui ont permis de croire que cette initiative "visait réellement à résoudre le conflit par la voie de négociations raisonnables et honorables". Il regrette qu'un accueil positif ne lui ait pas encore été fait, ce qu'il estime très grave car "les négociations, dit-il, sont désormais le seul moyen de mettre fin au conflit sans en laisser la décision aux armes".

Le Pape semble ainsi parler déjà au moins en tant que répondant d'une des deux parties en présence. Peut-on croire que le Pape parlerait comme il le fait s'il n'avait pas l'espoir, si ténu soit-il, d'être écouté aussi par l'autre partie ? Des contacts ont été établis il y a déjà quelque temps entre le Saint-Siège et Hanoï à la faveur notamment de certaines initiatives charitables du Saint-Père. On peut donc croire qu'il y a dans les paroles du Pape plus que l'expression d'un voeu platonique lorsqu'il évoque un arbitrage de l'ONU confié à des "nations neutres".

En plaçant sous l'égide des Nations unies l'arbitrage envisagé, le Pape confirme qu'il veut dester au-dessus et au dehors des querelles purement politiques et qu'un tel cadre continue d'être à ses yeux le plus indiqué pour résoudre les conflits entre les peuples. Cela confirme aussi que dans l'esprit de Paul VI une telle égide constitue une garantie de plus pour tous s'ajoutant à celle désintéressée et affranchie de toute ambition temporelle du vicaire du Christ.

Les paroles du Pape sont claires et se passent de commentaires

— L'Osservatore Romano

CITE DU VATICAN. (AFP). — "Les paroles du pape sont claires et se passent de toute interprétation", déclare l'Osservatore Romano à propos du discours que le pape a consacré au Vietnam.

Le journal estime en effet que par l'esprit de charité qui les inspire et la générosité qui les anime les paroles de Paul VI attestent que le chef de l'Eglise est le représentant d'une cause qui est celle de l'humanité tout entière sans aucune distinction.

"Esprit de paix, mais non pas pacifisme, poursuit le journal comme le pape a voulu le préciser en insistant sur le détachement de l'Eglise et sur son indépendance vis-à-vis de toute cause purement terrestre. Dans les paroles du pape est exprimé le chagrin que tous n'aient pas voulu comprendre son appel. Une "offensive de paix" s'est dessinée dans le monde à laquelle "peut-être", n'est pas étrangère son intervention et le pape en atteste la sincérité. Elle n'a pas eu un accueil positif. Pourquoi ? Le pape répond indirectement à cette question par le voeu d'un arbitrage de l'ONU. Une action de l'organisation internationale, confiée à des pays neutres, pourrait enlever aux initiatives de paix, l'apparence même d'une "instrumentation" politique en la soustrayant à la fatale dialectique qui divise le monde si profondément. Tous et chacun se trouveraient en face de précises responsabilités envers eux-mêmes, envers l'humanité et envers Dieu. C'est pour cela que prient le pape et tous ceux qui sur la terre sont et se professent chrétiens, de même que tous les hommes de bonne volonté, s'associent ardemment à lui".

● **IL SERT LES ENFANTS — Le Pape aide ici des personnes à servir un goûter à 21 garçons et neuf filles qu'il a récemment visités à l'hospice Ste-Martha. Le Pape a lancé un autre appel en faveur de la paix au Vietnam et a suggéré un arbitrage des nations neutres pour mettre fin au conflit. (Téléphoto UPI)**

Le Pape demeure dans la ligne de ses prédécesseurs

CITE DU VATICAN. — (A.F.P.). — Par son action en faveur du règlement du conflit du Vietnam le Pape reste dans la ligne de ses prédécesseurs et notamment de Léon XIII qui agit en médiateur dans trois querelles internationales.

Dans la question des îles Carolines qui opposait l'Allemagne à l'Espagne d'abord, à la requête du chancelier Bismarck. Le 22 août 1885 les Allemands avient débarqué dans l'île de Yap faisant partie du groupe des Carolines que les Espagnols avaient explorées depuis le XVIIe siècle. Grâce à l'action du Pape les Allemands reconnurent la priorité de l'occupation espagnole en échange de certains avantages commerciaux. Par la suite, après l'issue malheureuse de la guerre avec les Etats-Unis l'Espagne reconnut la souveraineté allemande sur l'archipel par le traité de 1899.

Léon XIII exerça aussi son action de médiateur entre la Grande-Bretagne et le Portugal pour les territoirre de l'Afrique orientale en 1890 ainsi qu'entre le Pérou et l'Equateur, pour une question de délimitation de frontières, en 1893.

"Nous pensons aussi au désarmement"

Cité du Vatican (AFP) — "Nous pensons aussi au désarmement en formulant le voeu que tant d'énergies, d'intelligences et de moyens profitent au bien de l'humanité", a dit le Pape avant de réciter l'Angélus et bénir la foule rassemblée Place St-Pierre.

Paul VI avait évoqué auparavant les catastrophes aériennes de ces derniers jours, celle du Mont Blanc et celle de Brême "qui, avait-il dit, avait endeuillé le monde sportif" pour invoquer du Seigneur la paix éternelle pour les victimes et le réconfort de son assistance peur ceux qui restent.

Relevant ensuite que la liste des victimes des accidents de la route, ferroviaires et maritimes ne cessait de s'allonger, le Saint-Père avait engagé l'assistance à prier "pour tous ceux qui circulent dans le monde".

Il avait ajouté: "Prions aussi pour que l'homme ne devienne pas sa propre victime, la victime du progrès et des moyens que son intelligence lui procure".

La fin de la crise du marché commun a été accueillie avec satisfaction

Washington (AFP) — La fin de la crise du Marché commun a été accueillie avec satisfaction à Washington.

L'administration ne fait pour l'instant aucun commentaire sur l'accord intervenu dimanche matin au Luxembourg, mais dans les milieux compétents on exprime l'espoir que la remise en marché de la communauté économique européenne va permettre de relancer les négociations tarifaires du "Kennedy Round". Celles-ci étaient pratiquement bloquées par le fait que les membres du Marché commun ne pouvaient définir une position commune sur le plan agricole.

Le succès du "Kennedy Round", rappelle-t-on dans ces milieux, demeure un des objectifs primordiaux des Etats-Unis dans le domaine du commerce international; le président Johnson l'a réaffirmé nettement tant dans son discours sur l'état de l'Union que dans son message économique au Congrès. Mais, les discussions étant pratiquement au point mort, plusieurs experts économiques commençaient à penser qu'il était temps pour les Etats-Unis de préparer une solution de rechange.

Quant à la nature du compromis élaboré par les ministres des Affaires étrangères de Belgique, M. Paul Henri Spaak, des Pays-Bas, M. Joseph Luns, et accepté par la France et les "cinq", on observe dans les milieux économiques de Washington qu'il ne résout pas tous les problèmes. On estime cependant qu'il traduit une volonté commune de sortir de l'impasse. Et si les "six" continuent à faire preuve de la même volonté dans l'avenir, ajoute-t-on, le compromis devrait se révéler efficace.

Pour le rétablissement de la peine de mort en Angleterre

Londres (AFP) — A la suite de l'indignation provoquée par la vague de meurtres d'enfants qui déferle sur la Grande-Bretagne, un puissant mouvement d'opinion en faveur du rétablissement de la peine de mort agite actuellement le pays.

Deux cent mille personnes ont déjà signé une pétition qui va être adressée au ministre de l'Intérieur. Les organisateurs de la campagne, qui avouent qu'ils ne s'attendaient pas à l'ampleur des réactions, espèrent maintenant réunir un million de signatures. "Quand nous en serons au million, disent-ils, le gouvernement devra bien nous écouter".

Déclenchée peu après l'abolition en novembre 65 de la peine de mort, la campagne pour son rétablissement a surtout été provoquée par l'affaire des "assassins de la landé", Ian Brady Ermyra Lindley, accusés du meurtre de deux jeunes enfants et d'un adolescent, par la découverte au début du mois de deux cadavres de petites filles de 5 et 6 ans dans un fossé près de Birmangham et de celui d'une fillette de 13 ans samedi à Markham Pays de Galles.

Seize enfants de moins de 14 ans ont ainsi été retrouvés assassinés dans le pays, depuis le mois de septembre.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

Aux Etats-Unis

Une dure tempête

NEW YORK (AFP) — La plus violente tempête de neige de l'hiver, accompagnée d'un froid glacial, s'est abattue dimanche sur la moitié des Etats-Unis.

Dans tout le midwest du nord au sud et sur les Etats de la côte atlantique, les chutes de neige ont paralysé la circulation sur les autoroutes et immobilisé le trafic aérien.

Washington s'est réveillée, dimanche, sous 16 pouces de neige. De nombreuses automobiles ont été abandonnées un peu tout en travers des routes. Plusieurs autoroutes ont dû être fermées à la circulation. A Baltimore, la hauteur de la neige atteint environ 18 pouces et ailleurs dans le Maryland, 20 pouces.

New York n'a pas été épargnée avec plus de quatre pouces et la météo annonce des vents violents sur toute la côte atlantique.

Dans certains Etats du mid-west les températures sont descendues jusqu'à 25 degrés au-dessous de zéro et le froid s'est s'tendu jusqu'aux Etats du sud, où le thermomètre a enregistré trois degrés sous zéro en Alabama.

Système commun franco-soviétique de télévision en couleurs choisi avant le 1er avril prochain

PARIS (A.F.P.) — C'est d'ici deux mois, en tout état de cause avant le 1er avril prochain au plus tard, que sera choisi, définitivement, le système commun franco-soviétique de télévision en couleur. Ce système aura pour base, ainsi que le stipule laccord franco-soviétique du 22 mars 1965, le procédé français SECAM, mais les experts des deux pays ne sont pas encore arrivés à trancher lala question de savoir quelle variante de ce procédé sera adoptée. Les techniciens français, conservant strictement la modulation de fréquencee, ont amélioré la version initiale du SECAM pour aboutir au SECAM III. Les techniciens soviétiques ont introduit la modulation d'amplitude et la variante qu'ils proposent est qualifiée par certains comme étant le SECAM IV.

Pendant deux mois encore un groupe de travail mixte de techniciens soviétiques et français va étudier minutieusement ces deux variantes avant de se prononcer sur le choix de l'une ou de l'autre.

Telles sont les principales conclusions qui découlent des travaux de la commission mixte franco-soviétique qui, réunie à Paris, depuis mardi, a terminé ses travaux vendredi. Les chefs des deux délégations, M. Alain Peyrefitte, ministre-délégué à la Recherche scientifique et aux questions atomiques et spatiales, pour la France, et M. Gherman Gviachiani, vice-président du comité dEtat du conseil des ministres de l'URSS pour la science et la technique, pour l'Union soviétique, ont donné, vendredi soir, au cours d'une conférence de presse, des précisions à ce sujet

1,500,000 personnes employées dans les activités spatiales de l'Union soviétique

NEW YORK. (A.F.P.) — La revue "Fortune", qui paraîtra mardi, évalue à environ 1,500,000 le nombre de personnes employées dans les activités spatiales de l'Union soviétique. Après avoir affirmé que ce pays prépare actuellement de façon discrète de nouveaux exploits dans le cosmos, "Fortune" rappelle que l'URSS a placé l'année dernière en orbite le véhicule spatial le plus lourd, le satellite Proton, de 13 tonnes, qu'elle a utilisé la fusée la plus puissante, d'une puissance supérieure de 25 pour cent à celle de la fusée américaine Titan 3-C, qu'elle a mis en orbitre des satellites de communication très perfectionnés et qu'elle a lancé une cinquantaine de planétoïdes de reconnaissance scientifiques et militaires de la série Cosmos.

"Fortune" cite l'opinion d'un expert occidental que ce pays procédera cette année à l'assemblage en orbite d'une grande station spatiale. Le programme spatial de l'Union soviétique est évalué par "Fortune" à environ un pour cent de son produit national brut, qui est d'environ 300 milliards de dollars.

En ce qui concerne les Etats-Unis, le pourcentage est le même mais le produit national a atteint l'année dernière 675 milliards de dollars. Après avoir indiqué que les efforts soviétiques dans le domaine spatial sont évalués par les spécialistes de la bibliothèque du Congrès grâce à l'analyse d'environ 2,670,000 articles par an, "Fortune" admet que l'aveu par les Russes de certains échecs semble traduire une confiance accrue en leur résusite.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de
L'ACTION
pour la rive sud

QU'ON COURE... à L'ACTION ?
Une 4e AUTOMOBILE
et 10 prix de $50.00 à gagner

L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,353 Valide en Janvier
L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,364 Valide en Janvier
L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,461 Valide en Janvier

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Au comité Montcalm de la SSJB

La formation des maîtres relèvera dorénavant de l'enseignement supérieur

— Barbeau

"Dans la perspective de l'évolution de l'éducation, les professeurs seront placés sur le même niveau universitaire que n'importe quelle autre profession. Par conséquent la formation des maîtres relèvera maintenant de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire de la formation universitaire." C'est ce qu'a déclaré samedi le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval devant les membres de la régionale Montcalm de la SSJB de Québec.

Il a affirmé que dans le passé, le système des écoles normales n'était pas conçu pour situer les instituteurs à un pilier de formation professionnelle de même niveau que la formation requise par les autres professions. "C'est là une des raisons de l'éloignement, néfaste à la longue, des écoles normales et des universités", a-t-il ajouté tout en avouant qu'ils ont joué quand même un rôle prépondérant dans notre société québécoise.

M. Barbeau s'est dit heureux qu'en regard de cette situation, le rapport de la Commission d'enquête sur l'Education a consacré le principe du statut professionnel de l'enseignement à l'égal de la plupart des autres professions. S'interrogeant sur l'avenir de la formation du personnel enseignant, il a fait entrevoir dans ce domaine une participation beaucoup plus considérable des universités qui donneront un accent nettement placé sur la culture professionnelle des enseignants mais davantage encore sur la maîtrise d'une discipline et sur l'entraînement professionnel.

En définitive, selon le doyen de Laval, l'élément dominant du tableau demeurera probablement le fait que les universités de la province assumeront une responsabilité largement accrue dans la formation des enseignants conformément aux raisons profondes de leur mission. "D'ailleurs, a-t-il continué, la faculté des sciences de l'Education entend bien, dès septembre prochain fonctionner selon les stipulations du rapport Parent qui a étudié en profondeur le problème de la formation du personnel enseignant."

Les futurs centres de formation de professeurs

Prenant la parole devant le comité régional Montcalm de la SSJB de Québec samedi après-midi, M. André Potvin, directeur de la Fédération des écoles normales, a affirmé que la pensée du rapport Parent sur la formation des maîtres se rapproche d'assez près de l'évolution des écoles normales commencée il y dix ans. Il s'est dit aussi convaincu que les écoles normales regroupées peuvent constituer les futurs centres de formation des professeurs. Actuellement ce regroupement est d'ailleurs commencé.

Citant des chiffres pour montrer la nécessité de garder les écoles normales, M. Potvin a révélé qu'on prévoit pour l'an prochain une demande d'environ 6,070 nouveaux maîtres pour enseigner dans les maternelles, à l'élémentaire, au secondaire et au pré-universitaire. Il existe en ce moment 71 écoles normales disséminées à travers la province. Quelque 13,080 étudiants fréquentent ces institutions pour l'année académique en cours.

Parmi les réformes à apporter pour redonner aux écoles normales la place qui leur revient, le conférencier a suggéré qu'on allonge le cours du brevet "A", qui est de quatre ans, d'une autre année pour le mettre sur un pied d'égalité avec le B.A. L'étudiant aurait, dans les deux cas, accompli seize années d'études, ce qui le rend apte à suivre un cours en vue d'une licence d'enseignement. D'autre part, il demande qu'on allonge la période d'expérience pratique qui n'est pas assez longue en ce moment, selon les dires des étudiants eux-mêmes. Enfin, il souhaite la continuation du regroupement des écoles normales qui peuvent ainsi s'échanger mutuellement des services pédagogiques ou autres en vue d'un meilleur rendement.

Avez-vous lu ça?

A propos des menaces de mort à l'endroit du premier ministre Robichaud, le procureur-général a déclaré que de telles choses ne devraient pas se produire au Nouveau-Brunswick. Est-ce que "de telles choses" devraient se produire ailleurs ?

—o—

Le livre de Mme Yvette Rousseau et de son fils Guildo attire l'attention de tous les travailleurs sociaux de la Province. Extrait : "Le travail de nuit affecte tout être humain. Pire, chez la femme, il porte atteinte à la santé, étant généralement effectué dans des conditions plus pénibles. Chez l'ouvrière mariée et mère, il est un danger pour la famille".

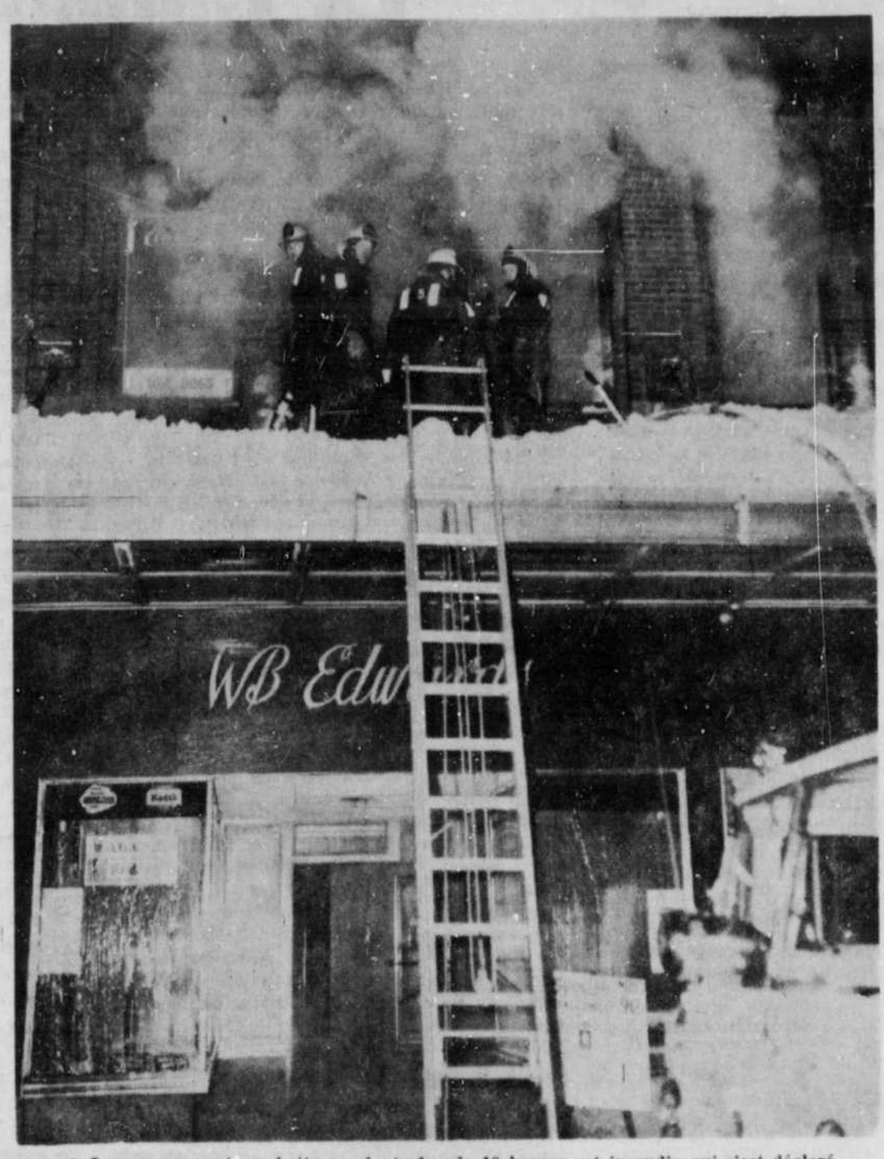

● Les sapeurs ont combattu pendant plus de 10 heures cet incendie qui s'est déclaré, peu après 3 h. 15, hier matin. Des bourrasques de vent atteignant parfois 40 milles à l'heure attisaient les flammes. Ci-dessus, des pompiers qui ont remplacé leurs confrères, à 8 h., sont grimpés sur la marquise, à la hauteur du premier plancher. Les pertes encourues dans cet incendie seraient de l'ordre de plus de $200,000.

Immeuble détruit par un incendie rue St-Jean

Pertes d'environ $200,000

par Guy BAILLARGEON

Un incendie a détruit de fond en comble un établissement commercial de la rue St-Jean, aux premières heures de la matinée, hier. L'édifice de trois étages, sis aux numéros civiques 714 et 728 de cette rue principale, est la propriété de Me Sydney Lazarovitz, et était occupé, au premier, par le restaurant "La Coquille", dont l'ex-propriétaire était le chanteur bien connu Tony Massarelli; par la mercerie pour hommes P.-H. Deblois, et par les studios de photographie W.B. Edwards. Au second étage se trouvait la salle de quilles St-Jean, et au troisième, un local inoccupé présentement, et qui jadis servait de classe pour les élèves de l'Institut Denys. Les pertes seraient de l'ordre de plus de $200,000.

La cause première de l'incendie n'avait pas été décelée, hier après-midi, mais les enquêteurs du Commissariat des incendies étaient d'accord pour dire que les flammes auraient originées dans les cuisines du restaurant la Coquille. M. C. Lachance qui chambre à l'arrière de l'immeuble a été le premier a voir les flammes. Il communiqua aussitôt avec la centrale de pompiers qui envoyaient un premier détachement de sapeurs. Il était à ce moment 3 h. 38. Devant la gravité de la situation, deux autres alarmes furent enregistrées à 3.44 et 3.54. En moins d'une demi-heure, plus de 85 pompiers furent sur les lieux. Ils étaient dirigés par le chef J.-B. Voiselle, l'adjoint Auclair, et plusieurs membres de l'Etat-major.

Un plan fut alors établi pour combattre l'élément destructeur. Une vingtaine de jets d'un pouce et demi furent mis en opération, et quatre échelles aériennes en plus de la girafle permirent aux sapeurs de commencer leur travail, qui devait durer plus de 10 heures. Les flammes furent invisibles pendant plus de deux heures. Elles couvaient dans les entre-planchers, et gagnaient petit à petit les étages supérieurs. Les sapeurs, armés de masques, inondaient les endroits d'où semblait provenir la fumée. L'incendie était cependant très difficile à contrôler. Dès que les flammes semblaient être sous contrôle dans un secteur, une nouvelle source jaillissait quelques pieds plus loin, et tout était à recommencer. Peu après 5 h. les flammes commencèrent à percer la couverture. A ce moment, il devint plus difficile d'opérer. Des bourasques de vents atteignant parfois 40 milles à l'heure attisaient l'incendie. Une vingtaine de sapeurs, flanqués dans les échelles, dirigeaient leur jets par les quelques 20 fenêtres de l'immeuble. Les flammes sortaient de partout, et les autorités sentaient que le danger grandissait de minute en minute, et menaçait tout le quadrilatère formé par les rues St-Jean, Ste-Geneviève, et d'Aiguillon. Une vingtaine de policiers retenaient une foule de plusieurs centaines de personnes. La circulation était interrompue sur la rue St-Jean, entre les rues Ste-Marie, et St-Augustin. Les milliers de gallons d'eau déversée se frayaient un chemin vers le bas de la ville, et plusieurs locataires se plaignaient que leur sous-sol était inondé.

A 8 h., les sapeurs qui étaient de nuit furent remplacés par des confrères. Le vent diminua quelque peu d'intensité. Les barrages qu'on avait dressés sauvèrent les maisons adjacentes. Peu après 1 h., les sapeurs avaient définitivement le contrôle de l'incendie. Ils n'en demeurèrent pas moins sur les lieux jusqu'à la fin de l'après-midi, pour inonder les débris de l'immeuble et éviter **tout** danger de propagation. Vers 4 h., les derniers sapeurs pouvaient regagner leur caserne.

Deux pompiers furent blessés au cours des manoeuvres. M. Roméo Vézina du poste no 2 a subi des blessures lorsqu'il fut atteint par des éclats d'une bouche de raccordement qui s'était brisée. Il a été conduit à la voiture-ambulance, où le Dr Armand Rioux s'empressa de lui prodiguer les premiers soins. On le conduisit par la suite à l'Hôtel-Dieu. Un de ses confrères du poste no 3 fut légèrement incommodé par la fumee. Il pouvait reprendre son poste après quelques minutes de repos. Les abbés Ouellet et Paré étaient sur les lieux. Deux familles évacuèrent les logis de maisons avoisinantes par mesure de sécurité. Ils réintégrèrent leur domicile vers la fin de l'après-midi.

L'immeuble est une perte complète. Le photographe Edwards a perdu pour plusieurs milliers de dollars de marchandise. On peut citer des appareils pour développer les films, des agrandisseurs, et des mosaïques. Du restaurant et de la mercerie, il ne reste plus que les murs calcinés.

Education des maîtres: l'université ne doit pas poser de barrière (P. Couture)

Par Claude BEDARD

"Il m'apparaît essentiel que l'Université, sans abaisser son standard d'excellence et renoncer à son rôle de dispensatrice du haut savoir, se montre généreuse dans l'octroi des équivalences, afin de ne pas décourager les professeurs valables qui voudraient améliorer leurs qualifications et d'attirer dans la profession d'enseignant les spécialistes déjà engagés dans une carrière scientifique, artistique ou technique. On n'a pas le droit de priver l'éducation des meilleurs cervaux quand le progrès et l'avenir même de notre civilisation reposent sur elle".

Parlant samedi devant le comité régional Montcalm de la SSJB de Québec, le R.P. Maurice Couture, recteur du Séminaire St-Augustin, a ajouté qu'au fond, ce qui compte avant tout, ce n'est pas de déterminer à qui il appartient de former les maîtres, mais d'être assuré qu'ils seront bien préparés à leurs tâches.

Au cours du congrès dont le thème était "Nos éducateurs face à l'évolution de l'éducation", M. Maurice Barbeau, doyen de la faculté des Sciences de l'Education à Laval, et M. André Potvin, directeur de la Fédération des écoles normales, avaient fait valoir auparavant leur point de vue respectif sur la formation du personnel enseignant au Québec.

ON NE DOIT PAS NEGLIGER LE PASSE

"On l'a répété sur tous les tons: nous sommes en pleine révolution. Or, toute révolution, tranquille ou pas, est exposée à ne regarder que l'avenir et à oublier le passé en fermant parfois les yeux sur le présent", a dit le Père Couture. Voilà qui explique, selon lui, beaucoup des jugements sévères que l'on porte ici et là sur les écoles normales et les collèges classiques.

Il a continué en disant qu'on projette sur un fond de scène économique, social et politique tel qu'on le connaît présentement le portrait jauni d'institutions telles qu'on les a connues il y a dix, vingt ou trente ans. "Ce faisant, ne risque-t-on pas de commettre de graves injustices ?"

"Compte tenu des moyens de fortune dont disposaient ces institutions, ne devrait-on pas s'étonner plutôt qu'elles aient tenu le coup ai aient réussi à insuffler à tant de professeurs une conception tellement désintéressée de l'éducation que l'Etat a pu pendant si longtemps éviter l'analphabétisme de la population à si peu de frais", a demandé le conférencier. Tout en soulignant le fait que les mérites passées d'une institution ne constituent pas à eux seuls un droit strict à sa survivance, il s'est dit loin d'être convaincu que les réformateurs de la nouvelle vague, qui ont acquis leur instruction à bon marché, serviraient la nation en édifiant leur campus sur les ruines du présent.

LE CAS DES ECOLES NORMALES

Les collèges et les écoles normales n'ont pas attendu la création du ministère de l'Education et le rapport de la Commission Parent pour s'engager à plein dans l'évolution en cours au Québec, a révélé le Père Couture. "Avant qu'on songe à les transformer de l'extérieur, ils se transformaient déjà de l'intérieur pour répondre aux besoins nouveaux". Il a ajouté toutefois que les écoles normales, à l'instar des collèges classiques, ont tenu à la continuité dans le changement. Elles ont transformé l'une après l'autre et plus ou moins empiriquement leur mode d'action, mais sans remettre en question leurs objectifs fondamentaux et sans refondre leurs structures, a-t-il dit.

Selon lui, malgré tous les facteurs qui la défavorisaient, l'école normale a réussi à corriger, partiellement du moins, la déficience majeure, de son programme de formation des maîtres; un approfondissement insuffisant des matières scolaires au bénéfices d'une méthodologie maintenant dépassée. On s'explique facilement cette tendance à une époque où la scolarité des jeunes ne dépassait guère le niveau du primaire et où le professeur devait se préparer à enseigner toutes les matières.

LA DISPONIBILITE

En ce qui a trait aux qualités fondamentales du maître, le Père Couture a insisté notamment sur la disponibilité, qui n'entre pas en ligne de compte lors de la signature des conventions collectives mais qui distingue le professeur de l'éducateur, le donneur de recettes du maître véritable.

Il a insisté sur l'opportunité de proclamer la nécessité du contact humain et vivant entre le maître et l'élève à cette époque où les gigantesques écoles polyvalentes prennent forme et risquent d'engloutir dans un anonymat dépersonnalisant des cerveaux formés en série.

● Le nouvel exécutif du comité régional Montcalm de la SSJB : dans l'ordre habituel, Me Jean-Marc Grégoire, secrétaire; Mme Edith Roy, vice-président; M. André Belleau, président; M. Rosaire Meunier, vice-président; M. Eloi Lehoux, trésorier. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Le changement le plus profond dans la liturgie

Nécessité pour le laïc d'approfondir ce qu'enseigne la religion

● Au banquet des Chevaliers du Colomb du quatrième degré de l'Assemblée générale Archevêque-Mathieu, samedi soir, en l'honneur de leurs ex-fidèles-navigateurs, de gauche à droite: M. Gérard Gauvin, fidèle-navigateur et maître de cérémonie; Me Jean-Jacques Bédard, vice-président de l'Assemblée législative; Son Eminence le Cardinal Roy, primat de l'Eglise canadienne et Archevêque de Québec, conférencier invité; M. J.-Léopold Lépine, digne maître, tous membres du quatrième degré des Chevaliers de Colomb.

(Par François DEMERS)

"L'effet le plus perceptible du Concile est certainement les changements dans la liturgie. Cependant, par le Décret sur l'Apostolat des laïcs, les Pères Conciliaires marquent bien que le changement le plus profond vient de la nécessité pour les laïcs de mieux approfondir ce que leur religion enseigne, parce qu'ils subissent aujourd'hui des influences qui sont aussi bien chrétiennes que païennes et qu'il leur est nécessaire de bien savoir ce qu'est leur foi au Christ pour se démêler dans ces influences.

C'est en ces paroles que le Cardinal Maurice Roy a donné son mot d'ordre aux Chevaliers de Colomb du quatrième degré de l'Assemblée générale Archevêque Mathieu réunis samedi soir dans un banquet solennel en l'honneur de leurs Ex-Fidèles Navigateurs. Présenté par M. Gérard Gauvin et remercié par le Juge Eugène Marquis, il a profité de l'occasion pour rappeler à ceux qui se proclament tout-dévoués au service de l'Eglise et de leur Evêque que le rôle premier des laïcs est de sanctifier le milieu dans lequel ils vivent.

Les oeuvres des Chevaliers de Colomb

Son Eminence a d'abord rappelé l'aide que les membres du quatrième degré des Chevaliers de Colomb lui ont déjà apporté. D'abord, il les a remerciés pour la colonie de vacances Notre-Dame des Bois qui prend soin des orphelins dont s'occupent les Religieux de St-Vincent de Paul. Puis, il les a félicités pour l'initiative dont ils ont fait preuve en donnant une roulotte pour la Grande Mission. Il l'a décrit comme le cerveau organisateur de la Grande Mission actuellement dans le comté de Portneuf.

Puis, il a rappelé leur aide pour l'oeuvre de l'Episcopat Canadien en Amérique Latine, dont le Grand Séminaire du Honduras, le petit séminaire du Nicaragua tenu par les prêtres du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, et la mission québecoise au Paraguay. A ce sujet, il les a invités à se rendre eux-mêmes en Amérique Latine pour voir cette oeuvre de leurs yeux. Il a encore rappelé le travail de Mgr Dumas qui après avoir fondé la mission québecoise au Paraguay et y être demeuré 5 ans, est retourné aussitôt professeur au Grand Séminaire du Honduras.

La nouvelle famille chrétienne

Commentant le Décret sur l'Apostolat des laïcs, il a décrit toutes les influences que les moyens de communication font subir à la famille moderne. A ce sujet, il a affirmé qu'il n'est plus suffisant que les jeunes soient élevés en chrétiens par des principes simples et par le soutien d'une société où tout est dans une perspective catholique. Ceci n'est plus possible, a-t-il dit. Il faut maintenant que les parents se renseignent sur ce qu'enseigne l'Eglise de façon à pouvoir faire le partage entre tous les courants d'idée que livrent les moyens de communication et entre tous les exemples qui y sont montrés.

Vie professionnelle renouvelée

Au sujet de la vie de travail dans le monde qui est le propre du laïc, Son Eminence a souligné, qu'il est non seulement indispensable que le chrétien se soumette aux traditionnelles règles de la Justice, mais encore il faut qu'il approfondisse les exigences de cette Justice. Car, aujourd'hui, a-t-il dit, la Justice exige que chaque chrétien recherche toutes les applications précises de la volonté de Dieu.

D'ailleurs, a-t-il continué, le premier rôle du laïc, est, par son travail, de rendre la terre plus disponible à l'homme. Ainsi, il ne suffit pas qu'un chrétien prie et suive les cérémonies liturgiques pour être totalement chrétien. Il ne peut agir comme si sa vie professionnelle était une partie neutre de sa vie. Il est absolument nécessaire qu'il se conduise en vrai chrétien dans son travail et alors, par ce simple fait, il se conduit en fils de Dieu comme le dit Jésus par cette phrase énigmatique: "Le royaume de Dieu est DEJA au milieu de vous".

Nouvelle société chrétienne

Dans la société, a continué Son Eminence, il ne suffit plus que le chrétien cherche à faire vivre sa famille en se limitant à cela. Il lui est un devoir strict de faire autre chose pour ses frères par le moyen qu'il choisit. Il ne faut pas que le chrétien présente comme une charité ce qui est justice, non seulement dans les questions de salaire mais dans tous les autres services que nécessite notre société très complexe.

Honnêteté plus scientifique

Pour finir, Son Eminence a souligné que pour faire face aux faits, réels, le chrétien doit faire preuve d'une honnêteté familiale, professionnelle et sociale plus précise, plus scientifique. Les anciennes règles, a-t-il dit, sont encore justes, mais elles ne sont pas assez précises pour dicter la conduite du chrétien dans notre société très complexe.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Lessivage au ridicule

Ça ne pouvait manquer !

Il a suffi que Québec ne laisse pas dormir dans le tiroir aux oubliettes, la liste des revues et journaux condamnés par le Bureau de censure de la province de Québec, pour que la Vieille Capitale devienne, sous la plume à déversoir de plaisanteries de certain journaliste et de certain chroniqueur de radio, "Québec, en pleine crise de pureté", "Québec, la pure".

Il a suffi que le chef Gérard Girard s'occupe de ses affaires et rallie autour de lui les chefs de police du Québec métropolitain, pour que le traitement bien connu et si efficace, si utilisé de nos jours parce que si facile, du lessivage au ridicule, lui soit appliqué et qu'il devienne le "confesseur".

Le Bureau de censure, qui a condamné les magazines saisis, le juge, qui a ordonné la destruction des mêmes magazines, les clubs sociaux du Québec métropolitain et tous les autres organismes qui ont appuyé le chef Girard, tous ces gens sont aussi susceptibles de devenir sujets de plaisanteries, de mots d'esprit, de caricatures.

Tout se passe comme si le chef Girard et ses confrère de la banlieue s'arrogeaient des connaissances de moralistes et décidaient eux-mêmes de l'immoralité d'un magazine.

Il y aurait bien quelque raison de s'étonner qu'un chef de police ait ce rôle à jouer. Tel n'est pas le cas. C'est le Bureau de censure qui fait et doit faire ce travail. Le chef de police ne fait que donner suite aux décisions rendues, décisions qui doivent être appliquées dans toute la province.

Mais au fait, n'y a-t-il vraiment qu'à Québec et dans la banlieue, où se vendent les revues et journaux jugés immoraux par le Bureau de censure de la province ? S'il n'y a vraiment que dans la Vieille Capitale où la loi concernant les publications soit appliquée, il n'est pas étonnant qu'on en fasse ironiquement un fief de la pureté.

Qu'il soit vrai ou non que les revues jugées immorales ne se vendent qu'à Québec, le ministère de la Justice ne devrait-il pas s'inquiéter un peu de la facilité avec laquelle, éditeurs, imprimeurs et détaillants passent outre aux décisions de ses censeurs ? Le plus simple et le plus sûr moyen d'éviter l'illégalité en ce domaine, serait de toute évidence de couper la distribution au point de départ, c'est-à-dire chez l'imprimeur, non pas lorsque cette distribution est déjà faite.

Quant à savoir si le bureau de censure rend de bonnes ou de mauvaises décisions, si ses membres sont ou non des ultra-puristes, c'est une question suffisamment sérieuse pour être discutée autrement qu'au milieu des plaisanteries et des mots d'esprit.

J.-C. de LaDurantaye

L'abandon de la formule F.F.

Rares sont les chefs d'Etat qui, après avoir avancé d'un pas, reculent et l'admettent. Rares sont les chefs politiques qui confessent avoir commis une erreur.

L'honorable M. Lesage vient de faire ce geste en abandonnant la formule Fulton-Favreau en faveur de laquelle il s'était fortement compromis. Devant l'incompréhension et l'impopularité de cette formule de rapatriement de la constitution, le gouvernement de Québec en remet indéfiniment l'examen.

Laissons aux politiciens le loisir de crier victoire, ce qu'ils ne manqueront pas de faire si l'on en juge par la réaction de l'hon. Diefenbaker dès jeudi soir. Contentons-nous de souligner cet aveu de M. Lesage :

"J'avais toujours pris pour acquis qu'en ce qui concerne la modification des pouvoirs législatifs, toute diminution des pouvoirs des provinces tombait sous la règle de l'unanimité tandis qu'une augmentation de ces pouvoirs n'exigeait le concours que des deux tiers des provinces représentant la moitié de la population. Or, cette manière de voir n'est pas partagée par tout le monde, même chez les spécialistes. On prétend en effet qu'en vertu de la formule n'importe quelle province pourrait empêcher l'augmentation des pouvoirs d'une autre province. Il va sans dire que si cette interprétation devait prévaloir, l'évolution de notre régime constitutionnel dans le sens souhaité par le Québec risquerait d'être très difficile".

Voilà le noeud de la question. Tout repose sur une interprétation, sur laquelle on pouvait différer à l'origine avec une égale bonne foi. Mais on peut dire qu'au Québec, en dehors du cercle libéral ... et encore, l'interprétation générale n'était pas celle du gouvernement. M. Lesage s'en est rendu compte et il a eu la sagesse de céder même si le chef de l'Opposition devait s'en frotter les mains de satisfaction. Ce sera d'ailleurs là la récompense de M. Johnson pour sa louable et persévérante opposition à la formule.

Louis-Philippe ROY

Lettre de Paris

Le Gaullisme à perpétuité?

De notre correspondant
MAURICE HERR

Les péripéties récentes de l'élection présidentielle, qui ont passionné d'opinion publique en France et à l'étranger s'enfuissent chaque jour davantage.

Les Français, finalement beaucoup moins malheureux qu'ils ne l'ont cru tout au long d'une campagne électorale empreinte d'un certain pessimisme, ne sont pas loin d'oublier ces scrutins des 5 et 19 décembre. Quelle élection ? disent-ils en cherchant au fond de leur mémoire des souvenirs qu'un climat rasséréné a déjà fortement estompés. De Gaulle demeure à l'Elysée. Le fait est assez rassurant pour que la grande majorité du pays se laisse aller à la douce euphorie de la traditionnelle trêve des confiseurs.

Pourtant, le débat politique n'est pas clos, et la perspective d'élections législatives qui se dérouleront d'ici une quinzaine de mois laisse en place le dispositif de bataille. Il importe donc de faire le point, maintenant que se trouve dissipé le nuage des passions et des illusions qui enveloppait la récente consultation populaire.

* * *

Le général de Gaulle a trébuché, mais n'est point tombé. Cet accident de parcours a été salué comme un événement d'une exceptionnelle importance, susceptible de modifier profondément les données du problème politique en France. Mais avec un peu de recul, et en scrutant les faits avec attention, l'on s'aperçoit que rien de fondamental n'a changé. Encourageante pour les uns, décevante pour les autres, cette constatation doit s'imposer à tous. Faute de quoi de nouvelles illusions engendreront de nouvelles erreurs, aussi bien du côté de la majorité gaulliste, que de celui de l'opposition, ou plus exactement des oppositions.

Les uns et les autres se retrouvent en effet dans la situation exacte où ils étaient il y a deux ans lorsque M. Gaston Defferre démasquait M. X. et s'engageait dans la course qui ne devait pas le conduire à l'Elysée.

Le gaullisme détient une masse d'électeurs qui demeure majoritaire, dans la mesure où les éléments flottants qui la composent ne sont pas davantage attirés à l'extérieur. L'opposition de droite ne compte guère — l'équipe de M. Tixier-Vignancour l'a prouvé — et celle de gauche ne peut prétendre à la victoire qu'avec l'appui du parti communiste. Mais — et c'est là que se situe la quadrature du cercle — l'inclusion des hommes de Moscou dans une combinaison de gauche repousse automatiquement vers le gaullisme, les hésitants du centre, qui préfèrent finalement celui-ci au communisme.

M. Mitterrand a joué le carte communiste avec un certain doigté. Il a fait à peu près le plein des voix de la gauche et de l'extrême-gauche et a reçu encore au second tour un appoint venu de l'extrême-droite. Il a réuni 45% des suffrages, ce qui constitue tout à la fois un remarquable résultat personnel, et une grave défaite pour le mythe qu'il voulait incarner. Toutes forces réunies, la gauche est donc minoritaire en France, et rien ne permet de penser qu'elle pourra un jour devenir majoritaire tant que pésera sur elle l'hypothèque communiste.

* * *

Alors, le gaullisme à perpétuité ? Certainement pas. Il est nécessaire à la bonne santé d'un pays qu'un certain mouvement pendulaire vienne périodiquement corriger les défauts d'une politique tantôt trop statique tantôt trop dynamique. Mais quelle formule pourrait se substituer à celle du général de Gaulle.

A la réflexion, M. Defferre avait raison de vouloir grouper une vaste fédération du centre gauche et de la gauche sans les communistes. Une telle combinaison, recevant au second tour de l'élection présidentielle l'appoint non sollicité des voix communistes, aurait davantage ébranlé les positions du général de Gaulle que ne l'a fait M. Mitterrand.

L'opposition de gauche a-t-elle compris la leçon ? Il ne le semble pas, du moins en ce qui concerne M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, qui préfère encore le compagnonnage avec les communistes, plutôt que d'entrer dans les vues de M. Defferre. D'où de vifs remous au sein du parti socialiste, et un âpre affrontement entre ceux qui souhaitent l'ouverture à gauche. Ces derniers, pourtant ils ne doivent plus ignorer, maintenant, que les avenues du pouvoir leur sont fermées, tandis que les autres peuvent espérer devenir majoritaires, dans un laps de temps plus ou moins long.

Ainsi, et quoi qu'on ait pu dire, les choses n'ont guère évolué sous l'aiguillon de l'élection présidentielle. Les changements d'option et les reclassements ne s'opèrent que très lentement, et il est vraisemblable que tant que les hommes d'un certain passé — et c'est le cas de M. Mollet — tiendront les appareils des partis, le gaullisme bénéficiera d'une certaine sécurité, et le régime d'une stabilité certaine.

Telle est la leçon des scrutins de décembre.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

courants et remous

La léthargie des parents

La léthargie des parents devant les grèves de professeurs et d'écoliers, est si évidente et si malheureuse, que les enfants eux-mêmes se chargent de les éveiller à leurs responsabilités.

A Hull, où sévit une grève de professeurs qui paralyse toutes les écoles, les écoliers-victimes ont eux-mêmes convoqué une réunion des parents dans l'espoir que ceux-ci prennent conscience qu'ils ont un rôle à jouer.

Ils ont, semble-t-il, réussi.

Bravo pour les étudiants !

J.-C. de L.

Rééducation professionnelle

Les psychologues et les sociologues allemands et anglais croient qu'il est non seulement possible de rééduquer professionnellement les travailleurs âgés, mais que les entreprises peuvent considérer cette rééducation, un "placement utile", et non un acte de bienfaisance.

Cette information, publiée dans un journal de Francfort, ne dit pas à quel moment un travailleur peut se considérer "âgé". On sait cependant que les psychologues estiment que, généralement, un homme de 45 ans a atteint la plénitude de ses possibilités mentales. Avec la rééducation, ceux qui n'ont pas atteint, à 45 ans, la plénitude souhaitée, peuvent toujours espérer.

J.-C. de L.

L'émigration des cerveaux

Une enquête menée l'an dernier par un professeur de l'Université de Western, Ontario, a révélé que le Canada perdait chaque année, en moyenne quelque 12,000 de ses professionnels et de ses travailleurs qualifiés, au bénéfice des Etats-Unis ou du Royaume-Uni.

En un temps où l'éducation est considérée une urgence ... prioritaire, si l'on peut dire, cette saignée nous est évidemment extrêmement préjudiciable. Pour permettre aux industries de récupérer au moins quelques-uns de ces talents, Ottawa met à leur disposition un annuaire des élèves canadiens qui étudient aux Etats-Unis. D'autre part, les Canadiens qui sont inscrits à des cours avancés aux Etats-Unis, publient également leur propre brochure.

Les entreprises canadiennes-françaises qui ont intérêt à ce que l'économie du Québec bénéficie de tous les atouts, et qui se cherchent de la main-d'oeuvre qualifiée, seraient bien avisées de consulter ces deux publications.

J.-C. de L.

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Que l'eunuque n'aille pas dire : "Moi, je ne suis qu'un arbre sec". Car ainsi parle Yahvé : "Aux eunuques qui observent mes sabbats, se décident pour ce qui me plaît et se tiennent fermement à mon alliance : je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs, une stèle et un nom meilleur que des fils et des filles, je leur donnerai un nom éternel qui ne sera jamais supprimé".

(Is 56, 3-5)

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION

La langue vivante

M. le Rédacteur,

S'il y a une émission télévisée qui me passionne, c'est celle-là. D'abord la couverture de ce magazine du beau parler, cette "cover girl", cette Janine est un tel paquet de distractions pour la vue qu'on en oublie d'écouter ce qu'elle susurre si adorablement. Quant à Jean-Marie Laurence, avec quelle élégance il se joue des difficultés de la langue française ! "Son bon sourire, sa voix qui veut tout dire"... Je l'écoute assidûment bien qu'il multiplie les fautes d'inadvertance depuis quelque temps.

Ainsi, au chapitre des cosmétiques, il a défini la cosmétique (au féminin) comme étant la science de certains produits de beauté. Que fait-on alors de la cosmétologie ? Moi je dirais que la cosmétique est l'art d'appliquer ladite pharmacopée, et que la cosmétologie est la science pure de ces produits à grands effets. Mais à un M. Laurence, un Laurentien peut-il se permettre semblable remarque sans risquer le ridicule ? Peut-être, si l'on songe qu'il applique le cosmétique (au masculin) seulement sur nos cheveux, alors qu'on sait très bien qu'il se vend aujourd'hui des cosmétiques pour la peau ... tout partout. Ma perplexité est grande, car ou ajoute : "Les fous inventent la mode, les sages la suivent".

Un autre soir, en dissertant sur le charley horse (ne pas confondre avec Charley Hodge le joueur de hockey) il n'a rien dit du claquage musculaire pour compléter son cours de médecine. Et puis, dernièrement, sans doute à cause de son trac, il affirmait que Québec était en amont de Montréal. Plutôt en aval, les Québecois ont avalé ça sans broncher, comme ils vont avaler tout rond sûrement ce ronfleur (buzzer) qu'ils appellent, eux, un bourdon de porte, de bureau ... le bourdonnement de l'abeille leur étant plus agréable que celui de ce ronfleur cher aux Parisiens.

Une autre fois, il a parlé d'ajouter un annexe canadien au dictionnaire qui a plutôt besoin d'une annexe canadienne. Simple lapsus linguae ! Mais Elle et Lui étaient poignants quand ils ont élaboré quelques remarques sur la langue d'oïl, prononçant ce mot à l'anglaise comme s'il se fut agi de la Imperal Oil. Même si le Joual n'est pas une langue impériale, ce n'était pas une raison pour ne pas prononcer comme il faut oïl, avec un tréma (ou-ïl).

Vétilles, que tout ça ! Car on sait bien que le substantif "vulgarité" et le verbe "vulgariser" on la même étymologie dans la langue vivante. "Eigar outw ... etc." s'écriait S. Jean Chrysostome que je traduis : "Si en effet vous vouliez en juger ainsi, une neige de lettres vous seraient envoyées". Il est vrai que ce S. Jean Bouche-d'or écrivait dans une langue aujourd'hui deux fois morte en esprit et en vérité.

Marie-Noël Lefranc

Erreur de pédagogie religieuse

M. le Rédacteur,

Dans les livres de lecture des jeunes écoliers, toute trace de religion a été supprimée. Les responsables de cette "purge" ont manifestement outrepassé leurs droits sur le plan juridique d'abord, puisque les livres corrigés n'ont pas été soumis à l'approbation du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, comme l'exige la loi. Mais, quoi qu'en pensent certains "catéchèses"... un peu trop "dans le vent" — pas celui du Saint-Esprit, malheureusement! — on a commis aussi une grave erreur de pédagogie religieuse.

On dit que "la catéchèse est d'abord une éducation de la foi". Cela est vrai, mais l'on semble ignorer que la foi n'a pas atteint le même degré chez tous, et que les enfants notamment sont au premier stage de l'éducation de la foi, même s'ils présentent, moins que les adultes, des obstacles à l'évolution de cette vertu. Sans doute, aucun manuel n'est parfait, et c'est pourquoi il était possible d'améliorer les livres de lecture des enfants. Néanmoins, on n'était aucunement justifiable d'éliminer de ces livres toute trace de religion, dans les textes et dans les images.

Un principe élémentaire et certain en théologie ascétique et mystique reconnaît, pour les débutants dans la vie chrétienne —et les enfants le sont inévitablement — la nécessité des images et des considérations comme moyens d'union à Dieu. Ce que l'on appelle la "discipline de la foi", qui fait renoncer aux images fournies par les sens externes et internes, ne concerne pas les commençants — ce que sont les enfants — mais les âmes qui ont déjà atteint, au moins à un degré initial, la contemplation infuse et mystique de Dieu.

En conséquence, supprimer toute idée et toute image religieuses des livres de lecture des enfants, constitue un procédé méthodologique et pédagogique **absolument faux**, parce qu'il est contraire non seulement à la psychologie naturelle de l'enfant, mais aussi à sa psychologie religieuse entendue en son sens plein.

Avant de faire des affirmations à caractère doctrinal et prôner des réformes en ce sens, il faudrait avoir l'élémentaire prudence de s'instruire un peu des choses dont on parle ! ...

Ovila Melançon, c.s.c.
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Quant au rôle de l'Opposition il consiste à montrer le gouvernement actuel tel que le peuple le voit

et nous plus tel que ce gouvernement se voit lui-même quand il se contemple dans le miroir déformant de sa propre propagande

"Dixi"

La voix des jeunes

Du levain dans la pâte

A l'émission "JEUNESSE OBLIGE" dernièrement, on ouvre en promenant la caméra sur les nombreux jeunes qui y assistent, et là on aperçoit, mêlé à eux, et sans qu'on s'arrête sur lui, le cardinal Léger. A son tour (non le premier., il vient au micro, se montre aussi simple et de belle humeur que l'animateur, y va de se petite chanson à répondre et finit sur une note et les bras en l'air. Extrêmement sympathique. Ensuite, sans en avoir l'air et en piquant son discours de mots d'esprit, il fait une courte et délicieuse catéchèse sur la chanson "là-haut sur la montagne" qu'il vient de chanter.

Et alors ? Alors, moi je trouve que c'est un "signe du temps", et cela m'enchante. Qui dira que l'Esprit n'a pas fait une "sortie" extraordinaire ces derniers temps ? Un évêque éminent est allé fêter, sur les ondes, avec les jeunes (il dit qu'il aime les jeunes, et là en plus, il l'a prouvé). Il paraît même qu'après l'enregistrement de l'émission, ils se sont amusés ensemble jusqu'aux petites heures (!).

Le Concile a parlé d'insertion dans le monde, de présence aux réalités quotidiennes des hommes. L'homme de l'Eglise, qu'il soit évêque, prêtre ou laïcs, n'a plus à se sentir écartelé entre ses devoirs de citoyen et ses devoirs de chrétien. Réconciliation et dialogue qui va jusqu'à l'essence des choses. Le travail est une liturgie et la liturgie est une offrande du réel sur lequel on travaille. Le scientiste chrétien, l'infirmière, l'épouse et la mère de famille, le fermier, le métallurgiste qui ont au coeur la charité du Christ, ne font pas un travail totalement différent de celui du prêtre qui consacre le pain et le vin sur l'autel. Toute activité positive collabore à la création progressive du monde et la fonction de culte et d'adoration qu'assure le prêtre n'est ni plus ni moins nécessaire que celle de l'ouvrier qui offre son labeur et l'accomplit en main de maître. Ainsi faut-il, dans une cité bien faite, une église autant qu'une usine. Le chrétien doit être à l'église et à l'usine. Pourquoi alors confinerait-on le prêtre à l'église et à sa sacristie ?

Ainsi y a-t-il à la radio et à la télévision des émissions religieuses et des émissions profanes. Mais les deux types peuvent être des émissions chrétiennes. Il doit y avoir des laïcs aux programmes religieux et des évêques et prêtres aux émissions profanes. Les laïcs n'auront plus peur de se présenter en laïcs aux premières, et les prêtres en prêtres aux secondes. Si on veut pousser un peu l'expression, on pourra dire que le cardinal est allé chanter à une émission de variétés et peut-être qu'il y a, à un poste ou l'autre, un laïc qui assure la prière du matin. Et il faut espérer voir bientôt le jour où nous n'en serons plus surpris.

Les postes de radio et de télévision sont des organismes indépendants sur le plan confessionnel, la Société Radio-Canada est officiellement neutre. Il faut s'en réjouir car chacun peut ainsi prendre sa vraie place, se présenter sous son vrai jour, être pleinement lui-même. Aux chrétiens de répondre à leur appel spécifique : "mettre du levain dans la pâte".

Louis CHABOT.

Office catholique national des Techniques de diffusion.

Sous ce titre l'Action publie une série d'articles sur le Paraguay et en particulier sur le ministère que les prêtres du diocèse de Québec assument là-bas. L'auteur des textes, l'abbé André Leblond termine un séjour en mission et dirige maintenant le service de presse récemment mis sur pied à l'Archevêché de Québec. François Demers s'occupe de la rédaction définitive des textes.

Monde du travail :

Assistance aux travailleurs (3)

Voici la troisième et dernière partie du résumé de l'allocution qu'a prononcée Sa Sainteté le Pape Paul VI lors d'une audience spéciale pour l'épiscopat des vingt nations de l'Amérique Latine à l'occasion du dixième anniversaire de la constitution du C.E.L.A.M. (Conseil Episcopal Latino-Américain). Dans la première partie de son discours Paul VI décrivait la situation générale de l'Amérique Latine. Dans la seconde, il donnait les conditions requises pour un travail pastoral efficace. Dans cette dernière, il traite des conditions sociales et religieuses des prolétaires sud-américains.

Rappelant son voyage aux Nations-Unies, le St-Père cite d'abord l'allocution qu'il fit aux Pères Conciliaires au retour de ce voyage. "Notre contribution à la Paix sera, sans aucun doute, plus solide et plus considérable lorsque nous tous, persuadés que la paix doit être fondée sur la justice, nous nous ferons les avocats de la justice, car le monde a grand besoin de justice, le Christ veut que nous en soyons affamés et assoiffés".

Car, continue-t-il, ce qui frappe et intéresse davantage le monde en général et le monde latino-américain en particulier, ce monde où les oppositions sociales sont très profondes, ce qui frappe les gens, c'est l'aspect social de la justice. En conséquence, dit-il, les Pasteurs de l'Eglise doivent prendre un engagement solennel que l'Eglise assumera ses responsabilités dans la poursuite d'un ordre sain de justice social à l'égard de tous. Elle doit donc se laisser pousser par la Charité du Christ et barrer la route à des solutions de désordre et de violence.

Pour ce faire, dit-il, il faut que la conscience que les Evêques prendront d'être et de vouloir être des hommes de leur temps, leur fasse aussi connaître l'impérieuse nécessité d'une participation HUMBLE et SINCERE à la solution des problèmes humains de l'heure qui passe.

Pour cela, ajoute-t-il, les Evêques doivent promouvoir la formation d'une conscience sociale chrétienne, orientée vers une solution empressée des problèmes. D'autre part, toute la hiérarchie doit donner l'exemple par l'accomplissement de ses devoirs sociaux et par le témoignage de la pauvreté. Par ailleurs, souligne-t-il, il faut veiller à ce que les organismes nationaux de Pastorale sociale soient actifs, vitalisants et bien dirigés. Le C.E.L.A.M. peut faire à ce sujet, dit-il, un important travail de coordination.

En ce domaine de l'action sociale, continue Sa Sainteté, il ne suffit pas de rappeler la doctrine sociale de l'Eglise et de l'enseigner de façon abstraite. Il faut encore la confronter avec les situations concrètes à mesure qu'elles se développent, la traduire en règles pratiques d'action en délimitant bien les domaines de la responsabilité de la hiérarchie et de celle des laïcs.

Le Pape insiste alors sur le grand rôle que joue de fait la "communauté paroissiale" dans la pastorale des travailleurs en devenant de vraies et authentiques communautés ecclésiastiques dans lesquelles nul se sent étranger et dont tous sont partie intégrante.

Puis Paul VI définit l'attitude que le Pasteur doit avoir dans le processus de renouvellement post-conciliaire.

"Le pasteur maintiendra vive une fidélité fondamentale aux traditions apostoliques éprouvées de l'Eglise. Il réfléchira et procédera avec pondération avant d'introduire des modifications. Puis il préparera convenablement l'esprit des fidèles à les accueillir. Le Pasteur se rappellera enfin que le travail pastoral doit être conduit avec persévérance et il sera disposé aussi à laisser à d'autres le fruit de son travail".

Finalement le St-Père termine son discours sur une note d'espérance en souhaitant: "Que nous accompagnent toujours un profond sentiment de la responsabilité qui repose sur nos humbles personnes et une confiance illimitée dans le Seigneur".

Professeurs de religion des Ecoles Normales

Favorables à ce que l'université d'Etat soit multiconfessionnelle

L'Association provinciale des professeurs de sciences religieuses et de pédagogie catéchétique des Ecoles normales, à sa réunion mensuelle du 22 janvier dernier, a adopté la résolution suivante:

Attendu que la collectivité québecoise est pluraliste de fait. —

Attendu que le respect des options est un droit humain indéniable. —

Attendu que les parents ont droit à des écoles qui assurent le respect de ces options.—

Nous comprenons

1—Que l'Université d'Etat du Québec qui sera créée doit être légalement neutre.

2—Que cette neutralité doit être une "neutralité ouverte" et non une "neutralité d'opposition" en regard du phénomène religieux.

En conséquence:

— Attendu que le christianisme est un élément culturel essentiel de la civilisation occidentale;

— Attendu que la population québecoise est en majorité chrétienne;

— Attendu que les parents chrétiens ont droit à une éducation chrétienne de leurs enfants;

— Attendu que tout baptisé a un droit strict à une éducation chrétienne conforme aux exiences de sa foi;

— Attendu que les écoles confessionnelles dirigées par des maitres chrétiens demeurent le désir de la majorité des parents chrétiens.

Nous recommandons:

— Que cette université, **au niveau de ses structures GENERALES**, assure le respect de la polyvalence des options religieuses ou morales;

— **Que cette université, au niveau de la formation des maitres**, assure la présence de maitres chrétiens compétents pour pourvoir à la formation des maitres qui évolueront dans les ecoles confessionnelles chrétiennes;

— Que cette même opportunité soit donnée aux Juifs et aux neutres;

— Que ce niveau, l'Université d'Etat soit donc structurellement **multiconfessionnelle** (incluant l'option de rejet du phénomène religieux);

— Que chaque secteur jouisse d'une liberté doctrinale, pédagogique et académique réelle.

Signé:
L'Association des professeurs de sciences religieuses et de pédagogie catéchétique des Ecoles normales du Québec.

Le Révérend Frère Bernard, provincial des Frères Ecoles Chrétiennes du district des Trois-Rivières annonce la nomination du Frère Conrad (Armand Hudon né à St-Pascal de Kamouraska) à un nouveau champ d'apostolat aux Antilles où les Frères des E.C. ont 2 Institutions à la Guadeloupe depuis plus de 6 ans.

Le Frère Conrad occupe présentement la fonction d'administrateur du Mont-Villeneuve. Il y fut également directeur pendant dix ans. L'oeuvre sous son impulsion s'est agrandie et s'est enrichie de constructions modernes. C'est également sous son mandat que la colonie de vacances prit de l'ampleur et le développement qu'on lui connait presentement.

Le frère Conrad quittera le pays à la fin du mois de janvier.

Prêtres vietnamiens devant les problèmes de la paix au Vietnam

(C.C.C.) — En date du 1er janvier 1966, onze prêtres vietnamiens ont publié un manifeste intitulé : "Des prêtres vietnamiens devant le problème de la paix au Vietnam". Voici le texte intégral de ce document :

Face à la situation actuelle du pays et suite aux appels de plus en plus pressants de Sa Sainteté le Pape Paul VI, nous, des prêtres catholiques, libres de toute option partisane d'ordre politique ou religieux, nous voulons exprimer l'angloisse profonde des hommes qui refusent de trahir l'homme, des Vietnamiens qui partagent les souffrances de leurs compatriotes et aussi des serviteurs du Christ Jésus mort pour apporter à tous les hommes l'amour et le salut.

Le sang de l'homme a déjà trop coulé sur cette terre vietnamienne, la guerre fratricide est au paroxysme de sa cruauté.

Dans leurs courses à la victoire par les armes, le Nord et le Sud sont en train d'aliéner progressivement l'autonomie du pays, conduisant ainsi de plus en plus le problème vietnamien dans l'impasse, du fait que la solution n'en dépend plus de la libre décision du peuple vietnamien.

L'état de désordre créé par la guerre, avec la présence de soldats étrangers, met la masse dans des conditions économiques, sociales et morales indignes de l'homme.

Avec tous les hommes de bonne volonté, nous voulons penser au destin sacré de l'homme, à la dignité, au droit à la liberté, et à la fraternité de tous et de chacun de ces hommes, nos frères, qui aujourd'hui au Nord comme au Sud, sont en proie aux ravages des bombardements, à l'oppression des idéologies, à la misère, aux souffrances, à la séduction dégradante de l'argent, divisés et déchirés par les préjugés, l'intérêt et la politique.

Au nom de tous ces hommes, nous voulons dire tout haut les aspirations de tous ceux qui sont au comble de la souffrance et qui n'ont presque plus de voix: nous voulons la Paix dans la liberté de la personne et la justice de la société, pour le bonheur de tous.

— Nous ne pouvons admettre ce drame absurde des frères d'un pays qui tout en partageant le même amour sincère pour leur pays et pour leur peuple, la même détermination à se vouer à une grande cause, la même soif de paix, s'affrontent et s'entretuent cependant dans la haine.

— Nous ne pouvons accepter le fait que la volonté d'unifier le pays ou de construire quelque avenir meilleur serve de prétexte pour continuer cette guerre fratricide.

C'est pourquoi, nous prions instamment les autorités du Nord et du Sud de prendre toutes les mesures appropriées pour y mettre fin immédiatement.

— Que l'on n'attende pas quelque garantie que ce soit avant de se décider sincèrement à respecter la vie, la liberté des Vietnamiens du Nord et du Sud, et la fraternité qui les lie entre eux.

— Que l'on renonce à la prétention de chercher dans la victoire des armes une garantie pour les négociations et la fin des hostilités, et que l'on renonce à l'ambition d'implanter ou de supprimer une idéologie par les subversions et les bombardements, car tout cela ne peut que conduire au génocide et prolonger le drame du sous-développement et de l'aliénation du pays.

— Que les autorités de part et d'autres engagent le dialogue dans la justice et la loyauté, pour parvenir à la paix, dont seule la réalisation effective permettra aux uns et aux autres de s'adonner entièrement à la création des conditions matérielles et morales nécessaires à toute option libre et démocratique du peuple vietnamien quant à son avenir.

— Que les grandes puissances respectent le droit des peuples à l'autonomie et à l'autodétermination, et ne contribuent pas à rendre la guerre au Vietnam de plus en plus meurtrière, l'engageant ainsi dans une telle impasse qu'il ne lui reste plus d'autre aboutissement qu'un conflit mondial.

— Puisque dans les conditions de la guerre actuelle, le Nord et le Sud, ainsi que les grandes puissances qui les soutiennent, ont en fait montré qu'ils ne peuvent pas de par eux-mêmes mettre fin à la guerre par l'attente illusoire de la victoire et la capitulation des autres, il en ressort que la seule voie ou presque qui conduise à la cessation des hostilités, aux négociations et à la paix (qui, du moins, épargne le plus de sang), est de reconnaître et la médiation et l'arbitrage de l'ONU, d'y recourir et de collaborer sincèrement avec cette organisation.

De tout notre coeur, nous invitons les hommes de bonne volonté du Nord et du Sud à surmonter toute forme d'oppression pour exprimer courageusement et en toute franchise la volonté de paix du peuple vietnamien, afin que les autorités responsables ne puissent plus faire semblant de l'ignorer ou avoir la conscience tranquille tant qu'ils n'engageront pas encore les négociations en vue de la paix et tant qu'ils ne prendront pas tous les moyens et ne saisiront pas toutes les occasions pour le faire.

Mais la paix ne peut venir et se maintenir que dans la mesure où la masse des Vietnamiens prend conscience du péril qui menace l'homme et le pays, afin de mettre le bien de la communauté et la survivance du peuple au-dessus des intérêts d'individus ou de groupes.

La survie du pays, les intérêts du peuple, la paix n'ont rien à craindre de la diversité des idéologies et des croyances, mais, par contre, ont seulement à craindre ceux qui, au nom des unes et des autres, vont jusqu'à n'en plus respecter le libre choix et le libre exercice chez leurs concitoyens. Il est à craindre aussi ceux qui, en réalité, n'ont d'autre idéologie ou d'autre religion qu'eux-mêmes, leur argent, leurs passions ou leurs intérêts propres.

Le moment est venu de mobiliser tout ce qui subsiste de foi et d'énergies spirituelles dans l'homme et dans le peuple, non pas pour attiser la haine, mais pour éteindre toute trace de discordes, de jalousie, pour resserrer les liens d'union qui permettent, avant qu'il ne soit trop tard, de construire à partir de tous les coeurs, de toutes les familles, de tous les groupements, jusque dans les structures de la société: la vérité, la justice, la liberté et l'amour comme bases solides d'une authentique existence de paix et de bonheur. Dans cette existence, l'homme peu à peu n'aura plus besoin de s'opposer à l'homme pour le droit de subsister et de penser, etc., mais tous mettront en commun leurs efforts pour exploiter les ressources de la nature, se partageant équitablement les conditions et les moyens du progrès matériel et spirituel nécessaires à l'accomplissement personnel et communautaire.

Jusqu'ici, nous avons, au nom de l'homme, fait écho à la voix de ceux qui sont sur le point de ne plus en avoir. En terminant, c'est encore au nom de l'homme que nous parlons pour ceux qui sont décidés à ne pas se laisser subjuguer dans le malheur, pour ceux qui n'acceptent pas le défaitisme, pour ceux qui réclament la victoire, non pas la victoire par les armes, par l'exploitation et la haine, victoire dans laquelle l'homme continue à opprimer l'homme, l'homme continue à rester inférieur à l'homme. Nous réclamons la victoire de la vérité, de la justice, de la liberté et de l'amour, l'unique victoire qui puisse apporter la paix pour le vrai honneur de l'Homme.

Paquet

OUVERTURE À
11 h. demain matin
pour fins d'inventaire
à St-Roch
et
Place Laurier

Congrès mondial de l'apostolat des laïcs déjà en préparation

Fribourg. — (C.C.C.) — Les 6 et 7 janvier a eu lieu à Fribourg la réunion d'un Comité spécial pour la préparation de l'assemblée européenne qui précédera le Congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs en 1967.

Sur la base des suggestions qui lui ont été soumises par les organisations nationales et internationales intéressées, le Comité a élaboré le programme et l'ordre du jour de l'Assemblée européenne, qui doit avoir lieu à Sankt-Polten en Autriche.

A cette réunion, qui s'est déroulée sous la présidence du professeur Ramon Sugranyes de Franch, de l'université de Fribourg, membre du Conseil directeur du COPECIAL, ont pris part des délégués d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, d'Irlande, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas et de Suisse, ainsi que des dirigeants de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques.

Grande neuvaine au sanctuaire du Lac Bouchette du 2 au 11 fév.

La grande neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes se fera à l'Ermitage du Lac Bouchette, du 2 février au 11 inclusivement, comme par les années passées.

Tous les fidèles sont invités à unir leurs prières à celles des Gardiens du sanctuaire marial du Lac Bouchette, pendant cette neuvaine et le jour de la fête le 11 février prochain. — Toutes les intentions reçues seront déposées au pied de la statue de Marie, dans sa belle Chapelle du Pèlerinage.

Cette grande neuvaine à Notre-Dame de Lourdes sera prêchée par le Rév. Père Ambroise, Capucin de l'Ermitage, au poste de radio local.

Adressez vos intentions à l'Ermitage St-Antoine, Lac Bouchette, Cté Roberval, P.Q.

Exercices des "Sept Dimanches"

Les exercices des "Sept Dimanches" préparatoires à la fête de saint Joseph ont débuté dimanche après-midi à l'Oratoire St-Joseph (Chemin Ste-Foy), et auront lieu aux heures suivantes :

11 h. 45 — 12 h. 30 — 1 h. 15 — 2 h. — 2 h. 45 — 3 h. 30 — 4 h. 15 — 5 h.

Un office sera radiodiffusé par CHRC à 5 h.

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rancit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

PAS DE BRUIT
PAS DE POUSSIÈRE
PAS DE FUMÉE
PAS DE COMBUSTION: VOILÀ LE CHAUFFAGE À L'ÉLECTRICITÉ

Entièrement chauffés à l'électricité, les appartements de Place des Seigneurs assurent à leurs occupants: confort, tranquillité et sécurité.

A l'extérieur: piscine et "barbotteuse" pour enfants, golf miniature et des terrains de stationnement avec des prises de courant pour chauffe-moteurs.

Quelques-uns des mille avantages que vous trouverez à Place des Seigneurs, 4e Avenue, angle 41e Rue, à Charlesbourg.

COUILLARD ENTREPRISES INC., 4e Avenue à Charlesbourg, téléphone: 626-3513, vous invite à réserver votre appartement dès aujourd'hui. vous serez logés comme des seigneurs pour le même prix qu'ailleurs.

Offices conjoints

Peterborough, Ont. — (P.C.) —Les religions catholique et protestante ont célébré, ici, le dernier d'une série d'offices conjoints.

Le rév. Robert Craig et l'Eglise de la Trinité Unie ont été invités par Mgr T.-B. Coughlan, recteur de la cathédrale Saint-Pierre à célébrer un office religieux avec les catholiques.

Mgr Coughlan s'est dit surpris et heureux de constater que plus de 600 personnes avaient assisté à l'office religieux qui a duré plus de 20 minutes.

Les deux religieux ont déclaré que c'était la première fois que les religions protestante et catholique étaient unies dans une même célébration en Ontario.

Paquet, au service de la fiancée

Les deux photos, ci-haut, furent prises lors du grand défilé de la mariée, à notre magasin de St-Roch, lundi le 24 janvier au rayon des robes et Salon de la Mariée. L'assistance fut des plus nombreuse. Il y eut attribution de plusieurs prix de présence et les fiancées reçurent échantillons de parfum, etc... De nombreuses robes de mariées furent présentées à cette occasion et l'on a eu l'occasion d'admirer les toutes dernières innovations de la mode féminine.

LA COMPAGNIE PAQUET INC.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Le Comité féminin du T.L.N.F. veut instaurer des matinées d'opéra pour les étudiants

Par Lise LACHANCE

On n'insistera jamais trop sur l'importance des comités féminins pour les associations culturelles ou philanthropiques. Le Théâtre Lyrique de Nouvelle-France (Opéra de Québec) s'en est rendu compte et, trois ans après sa fondation, mettait sur pied, de concert avec Mme Paul Douville, un comité féminin qui, malgré son jeune âge, a déjà accompli des merveilles.

En effet, depuis ses 16 mois d'existence, le Comité féminin du T.L.N.F. n'a pas seulement soutenu de ses deniers notre Théâtre Lyrique, mais s'est surtout appliqué à faire connaître l'opéra dans notre ville. Les initiatives qu'il a démontrées ont été couronnées de succès et sont en passe de devenir des traditions. Par exemple le Salon de l'opéra, la journée de la feuille de gui et le bal des loups.

LE SALON DE L'OPERA

Les Canadiens français n'ont pas eu la chance d'être élevés dans une atmosphère de haute culture musicale. Cela est normal et il n'y a pas de quoi en être complexés. Notre pays est jeune; il fallait d'abord manger avant de philosopher et de se cultiver.

Nous sommes aujourd'hui à un point tournant. La vie intellectuelle a conquis ses droits. Une soif pour l'art sous toutes ses formes se fait sentir. Et l'opéra est là, prêt à enchanter ceux qui veulent bien se prêter à sa magie.

Mais comment apprécier pleinement les beautés de cette forme d'expression, goûter toutes les subtilités, comprendre les complexités de ces personnages tourmentés dont la vie est inconnue de la plupart, à cause justement du manque de tradition musicale dont nous parlions tout à l'heure ? Le Salon de l'opéra répond à ce besoin: des spécialistes expliquent des points particuliers du prochain opéra. On n'hésite pas à faire entendre des extraits d'anciens enregistrements pour montrer l'évolution des techniques du chant, etc.

M. Guy Beaulne du Ministère des Affaires culturelles agissait comme animateur du 1er Salon auquel participaient Mme Yolande Bonenfant, MM. Wilfrid Pelletier et Raoul Jobin. Le grand public était invité.

LA FEUILLE DE GUI

Quelque 80 dames ont assiégé (d'une façon toute pacifique !) la Gare centrale d'autobus, les centres d'achats de Québec et de la banlieue, le 17 décembre, pour offrir à la population le papillon du T.L.N.F.: une feuille de gui. Malgré le nombre effarant d'organismes qui tendent la main à la veille de Noël, le Comité féminin de l'opéra de Québec a vendu ses 10,000 feuilles de gui. Il faut dire que le choix d'un tel papillon était une idée géniale. Les gens n'avaient pas tellement l'impression de donner leur argent, mais d'acheter une jolie décoration de Noël. Plusieurs l'ont arborée pendant toute la période des fêtes. Certains s'en sont même servi comme "dernière touche" sur les emballages des cadeaux.

La vente du papillon a été également une excellente façon de faire connaître le Théâtre Lyrique, surtout à la Gare centrale d'autobus où les gens de l'extérieur arrivaient nombreux.

● Mme Bertrand Dufour, publicitaire; Mme Georges-Louis Huot, présidente du Comité féminin du T.L.N.F.; Mme Germain Chabot (debout), 2e vice-présidente; Mme Camille Boisvert, trésorière. N'apparaissent pas sur la photo Mme Oscar Villeneuve, 1ère vice-présidente; Mlles Raymonde Pelletier et Thérèse Méthé, secrétaires.
(Photo "l'Action", Marcel Laforce)

LE BAL DES LOUPS

Un concours de loups marquera encore cette année le bal des loups qui se tiendra au Manoir Saint-Castin pour les membres du T.L.N.F. et leurs amis, le 11 février. Les profits réalisés à cette occasion — comme lors de toutes les activités — seront versés à notre organisme artistique.

LES MEMBRES

Les membres du T.L.N.F. sont les abonnés. Qu'elle soit gouverneur, patron, sociétaire, membre associé, de soutien ou régulier, toute personne abonnée à la saison de l'opéra de Québec a droit à de nombreux privilèges: participation active à l'administration du T.L.N.F.; priorité pour la location des meilleures places; invitations aux réunions sociales des membres; invitations aux conférences-concerts données à la Maison Villeray-Fornel; invitation à la réception organisée par le Comité féminin après la première de chaque spectacle (le gala), pour lui permettre de rencontrer les artistes; droit pour ses enfants âgés de 10 à 17 ans inclusivement d'être admis gratuitement à la répétition générale et participation au tirage annuel d'un voyage en Europe pour deux personnes.

Le T.L.N.F. compte actuellement près de 1000 membres. Cependant, un des grands projets du Comité féminin est de doubler ce nombre pour l'ouverture du Grand Théâtre de Québec, en 1967. Le pain ne manquera pas sur la planche, mais rien n'effarouche ces femmes déterminées. Et elles réussiront !

L'ASSISTANCE AUGMENTE

L'assistance à l'opéra a bien augmenté depuis la fondation du Comité féminin. Autant de travail et d'initiatives ne pouvaient rester lettre morte. Ainsi, la troupe du T.L.N.F. a dû monter six représentations de "La Trayiata" de Giuseppe Verdi, la première oeuvre de la présente saison. Les dames de l'exécutif que nous rencontrions dernièrement nous faisaient remarquer que le public est plus nombreux et mieux éclairé. "Les gens essaient de se documenter, achètent disques et livrets avant chaque opéra pour pouvoir les écouter à la maison et goûter davantage les oeuvres en les voyant jouées sur la scène", ont-elles déclaré.

Comme on ne peut rien bâtir de durable sans penser à la relève, le Comité féminin envisage la possibilité d'organiser des matinées d'opéra pour les étudiants. Ce sera un autre des nombreux avantages dont jouit la jeune génération, avantages dont les parents ont rêvé souvent toute leur vie.

Signalons enfin, comme crédit à ce Comité dynamique, l'organisation du "Thé japonais" qui a constitué l'an dernier une publicité extraordinaire pour l'opéra "Madame Butterfly". Et aussi l'initiative d'un défilé de modes annuel de concert avec la Maison Holt-Renfrew.

Les consommateurs doivent se grouper pour obtenir davantage

Par L. Lachance

Le consommateur veut plus: plus de valeur, plus de choix, plus de service et plus de sécurité.

Voilà ce qu'a déclaré M. Michael Johnston, directeur des essais et rédacteur de l'Association canadienne des consommateurs, lors du thé annuel local de l'Association, tenu samedi après-midi sous la présidence d'honneur de Mme Gilles Lamontagne, notre nouvelle mairesse.

Cependant, a continué le conférencier, le consommateur obtiendra plus lorsque sa voix se fera entendre avec plus d'autorité. C'est pourquoi l'Association décourage les opinions personnelles de ses membres lorsque ceux-ci parlent au nom de l'organisme. Car, naturellement, l'autorité est fonction du nombre.

Le conférencier a poursuivi en disant que le consommateur obtiendra également plus lorsque sa voix sera plus persistante et mieux comprise. A ce sujet, le rédacteur de la revue "Le Consommateur" a souligné qu'il faut parler français avec les Canadiens français, anglais avec les Canadiens anglais et, avec les autres groupes ethniques, dans la langue qu'ils comprennent le mieux. "Nous devons nous adresser à la jeune mère de famille dans un langage clair et simple. Quant aux professionnels, cherchons à utiliser les termes techniques qu'ils emploient, tout en leur donnant leur sens exact".

BESOIN DES QUEBECOIS

Malgré le nombre relativement restreint de Québecois au sein de l'ACC, notre province a toujours joué un rôle prédominant dans cet organisme qui remonte à 1947. "Nous avons besoin de l'énergie et de l'enthousiasme des Québecois dans notre oeuvre destinée à profiter à tous les Canadiens, sans aucune distinction sociale, économique ou autre", a déclaré M. Johnston, ajoutant que l'ACC a beaucoup à leur offrir, comme elle a beaucoup à apporter à l'étudiant, au jeune professeur et à la jeune mère de famille. Le Directeur des essais de l'Association a donc incité les membres présents à enrôler dans leurs rangs ces catégories de citoyens.

Présenté par Mme Georges Farrell, présidente locale, le conférencier fut remercié par Mme Gustave Cantin, présidente du Comité des loisirs.

Huit règles sur le soin des vêtements

Porter un vêtement sans le faire nettoyer à sec à intervalles réguliers lui cause plus de dommage qu'une centaine de nettoyages. La poussière et la saleté finissent à la longue par durcir et adhérer au tissu et de cette façon les fibres se brisent. Brossez et aérez vos vêtements souvent et voyez à ce qu'ils soient suspendus comme il faut.

1. — **Ne pressez pas un vêtement sale.** La chaleur et la vapeur forment littéralement des "gâteaux de boue" dans le tissu et elles peuvent fixer des taches une fois pour toutes, ce qui rend le nettoyage très difficile sinon impossible.

2. — **Identifiez les taches.** Quand vous savez ce que vous avez renversé ou ce qui vous a éclaboussé, épinglez une note sur le vêtement pour en avertir votre nettoyeur. Certaines taches sont presque invisibles et il se peut que le nettoyeur ne les voie pas.

3. — **Protégez vos vêtements contre la transpiration.** Quand la chose est possible, protégez vos vêtements en portant des protecteurs sous les aisselles, car la transpiration peut faire plus de dommage à vos vêtements que toute autre chose.

4. — **Les solutions pour ondulations permanentes** laissent souvent des taches qui ne paraissent pas tant que le vêtement n'est pas trempé dans un dissolvant. Il ronge la teinture des tissus et le dommage est impossible à réparer.

5. — Demandez à votre dentiste de recouvrir convenablement vos vêtements lorsqu'il emploie des **liquides pulvérisés,** etc.

6. — **Les parfums, les eaux de Cologne et les eaux de toilette** contiennent ordinairement un pourcentage élevé d'alcool qui attaque les tissus. Mettez le parfum sur votre peau — c'est beaucoup plus efficace ainsi.

7. — **Certains shampooings** contiennent des alcalis qui peuvent endommager la teinture des tissus.

8. — **Protégez vos vêtements contre les mites.** Les petits trous que font les mites sont souvent invisibles, mais les fibres sont affaiblie et elles peuvent s'effilocher au nettoyage à sec. Gardez des cristaux de naphtaline dans vos garde-robes toute l'année et remplacez-les souvent, car ils se volatisent rapidement.

VERRES de CONTACT
EXAMEN de la VUE
OPTOMÉTRISTE
J.M. Léveillé O.D.
Paquet - 5e étage
POUR RENDEZ-VOUS
Tel: 524-5121 local 305
Paquet

P. & M. Boucher
1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean
CORSETERIE ET LINGERIE
Un personnel spécialisé est à votre service
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.
AUCUN PROBLEME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

● L'INFLUENCE DE COURREGES atteint les skieurs cette saison, comme en témoigne ce costume bleu marine et blanc, aux lignes symétriques. La fausse ceinture se porte à la hauteur des hanches. Les botillons de détente de type Tyrol, en poromère "Corfam" blanc façon suède, sont lavables et hydrofuges tout en laissant le pied "respirer".

Etre belle... ou le devenir

L'art de se parfumer

Si vous saviez à quel point votre parfum "marque" ceux qui vous approchent, vous connaîtriez, avant de choisir, les plus cruelles incertitudes. Défendez-vous d'un choix trop hâtif. Il faut d'abord tenir compte de votre physique. Le parfum est une évocation autant qu'une émanation : sachez l'adapter à votre image.

Vous devrez ensuite l'essayer longuement, car votre peau a ses propres réactions chimiques, qui risquent parfois d'en décomposer ou d'en modifier l'arôme. Ne craignez pas, avant d'acheter le flacon convoité de vous faire verser quelque gouttes de parfum au creux des mains. Frottez-le, imprégnez-le de votre chaleur, et partez sans vous décider. Observez, tout au long de la journée, ce qu'il dégagera au contact de votre épiderme. Respirez encore sa trace le lendemain. Vous pourrez alors discerner nettement s'il vous est favorable ou si vous devez y renoncer.

Ne déduisez pas de ces conseils qu'un parfum unique s'impose à vous pour toute votre vie. Vous n'en jouirez plus et vous risqueriez d'en user trop abondamment par accoutumance.

Un parfum d'été doit diffuser du parfum d'hiver. La robe du soir appelle une senteur plus soutenue, plus riche que le tailleur du matin mais; il existe, pour chaque femme, une gamme aromatique qu'elle doit adopter définitivement sans ne jamais s'en écarter que par d'imperceptibles nuances.

Les parfums se divisent en plusieurs catégories essentielles. Parfums fleuris, parfums à base d'ambre de chypre ou de musc, variations sucrées ou poivrées.

Vous pourrez vous permettre quelque fantaisie dans la tonalité que vous aurez choisie, mais ne commettez pas l'erreur de mélanger des effluves contrastés. Une eau de lavande, par exemple, ne doit pas être employée en même temps qu'un parfum ambré. Il faut que tous les produits dont vous vous servez pour les soins de votre toilette et de votre chevelure forment un accord harmonieux. Parfumez-vous avec mesure; ne soyez pas agressive. Le parfum doit vous imprégner et non vous inonder.

Placez dans votre linge, dans vos armoires, des petits morceaux de papier buvard que vous aurez humectés de parfum. Vaporisez finement l'envers de vos robes avant de les suspendre dans votre penderie. Vos manteaux de fourrure doivent également se parfumer à l'envers : ils n'en seront que plus odorants et vous ne risquerez pas d'en abîmer le précieux pelage.

Sur vous-même enfin, procédez par touches discrètes : derrière l'oreille, à la naissance des cheveux, sur la nuque.

● Un éclat tout nouveau pour le printemps a été dessiné par Joshar comme on peut le constater pour cet ensemble taillé dans un nouveau plaid de Piccadilly. Il est de teinte rouge et bleu sur fond blanc. La jupe, un tourbillon de plis; le cardigan genre veston, a double boutonnage et garni d'un galon; le tout est souligné par une petite blouse de shantung marine, à col roulé et s'attachant à l'arrière.

A Londres

On découvre une sirène momifiée

LONDRES. (A. F. P.) — En nettoyant sa cave, un hôtelier du Sussex a découvert avec stupeur une . . . sirène momifiée. L'étrange créature ne présentait toutefois pas les charmes chantés dans les légendes antiques. La tête, hideuse était encore recouverte de peau et le thorax, un squelette de mammifère avec nous côtes énormes saillantes sous la peau, et des doigts prolongés de longues griffes recourbées. Enfin, l'abdomen, une queue de poisson légèrement recourbée et portant plusieurs nageoires, complétait cette petite sirène qui mesure 30 pouces.

Des professeurs du Musée d'histoire naturelle ont déclaré que ces sirènes étaient "fabriquées" par des pêcheurs indiens, il y a un siècle ou deux, à l'aide de squelettes de singes et de grands poissons. Elles sont très rares, ont-ils souligné.

Mme Vanier à Paris

OTTAWA. — (P.C.) — Mme George-P. Vanier, épouse du gouverneur général, est partie pour Paris jeudi pour aller rendre visite à sa mère, Mme Charles de S. Archer. Mme Vanier doit séjourner une dizaine de jours en France.

Broderie

De belles roses brodées sur fond blanc formeront un magnifique couvre-lit, qui vous coûtera un prix minime.

Le patron 7033 contient 48 carreaux de 9 pouces carrés.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

"J'ai toujours eu l'impression que les gens fixaient les poils de mon visage!"

... alors elle est venue chez Gregory

Imagination ? Probablement pas. Les poils sur un visage féminin attirent tous les regards. L'oeil est naturellement porté à voir d'abord les choses qui ne sont pas à leur place.

Vous ne pouvez empêcher ces poils superflus de *pousser*. Mais vous pouvez les empêcher de *paraître*.

La thermolyse Gregory est votre merveilleuse nouvelle réponse à ce problème que trois femmes sur quatre sont susceptibles de rencontrer. C'est la méthode moderne d'épilation *permanente* . . . si rapide, si confortable, si économique que toute femme peut s'en assurer les avantages.

Il n'est plus nécessaire de faire un drame à cause de ces poils superflus. . . ou de passer le reste de votre vie à utiliser pincettes, cire, rasages, crème ou toute autre méthode d'épilation.

Venez vous renseigner auprès de la direction de votre Clinique Gregory, aujourd'hui. Demandez-lui une démonstration gratuite.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Jacques Heim présente des manteaux découpés en multiples pastilles

PARIS. (AFP). — La collection de Jacques Heim est très printanière avec ses coloris rose tendre, vert doux, bleu ciel, jaune pâle, souvent rafraîchis, de blanc, parfois rehaussés de bleu marine.

La ligne générale se contente de suivre le corps qu'elle épouse souplement et de s'évaser autour des genoux à peine découverts. De nombreuses découpes en "X" ou en "V" structurent robes et manteaux.

Pour les robes d'après-midi, pas de ceinture, pas de manches, pas de col, mais une petite cape sur les épaules, garnie de piqué blanc. Les tailleurs sont à veste longue et les jupes à plissés plats et larges.

Aux cocktails, la variété des styles est telle que toutes les possibilités de coupes, de tissus et de garnitures semblent avoir été utilisées. Il y en aura pour tous les goûts. Quelques manteaux "tout en trous", c'est-à-dire découpés en multiples pastilles comme une dentelle géante, ont apporté un ton amusant. Note poétique le soir, avec de longues robes de fées en mousseline vaporeuse, portées avec un voile fixé au sommet d'un chignon pointu. La résille, avec laquelle Jacques Heim aime jouer d'audace, a réapparu pour un long fourreau tissé vieil or et un maillot de bain une pièce tout piqué de fleurs multicolores.

Les chapeaux sont des tambourins ronds ou carrés ou en forme de cubes superposés.

Pour les grands soirs

Un fourreau "tuyau de poêle" à col roulé

PARIS. (AFP). — Facilement portable, seyante, féminine et de bon ton, telle est la collection que Jacques Griffe propose pour le printemps 1966.

La carrure est normale, l'ampleur fréquente, donnée par desplissés dits "dynamiques". Les jupes s'arrêtent à mi-genou.

Peu de tailleurs, ils sont remplacés par des deux-pièces à veste très courte s'arrêtant sous la poitrine ou à la pointe des hanches. Les robes d'après-midi ont toujours un air habillé avec leurs cols en piqué blanc, leurs boutons bijoux, leurs plissés accordéon utilisés horizontalement.

En cocktail réapparaissent les mousselines pour des robes à volants superposés, les crêpes pour des fourreaux noirs à panneaux portefeuilles au dos, des toiles pour des ensembles cousus de perles dorées.

Pour les grands soirs, le plissé accordéon donne lieu à des fourreaux "tuyaux de poêle" dont l'un d'eux est à col roulé.

A signaler : c'est la première collection où la poitrine n'est pas aplatie et où les souliers sont des escarpins à talon haut.

A PARIS

Vestes courtes et carrées à manches montées préconisées par Dior

PARIS — (AFP) — Marc Bohan, chez Christian Dior, s'est surpassé. Sa dernière présentation a fait la preuve de son talent et de la sûreté de son métier. Jamais mode n'a été plus simple, plus raffinée, plus luxueuse.

Pas de bouleversement dans la ligne, ni d'innovation fracassante. C'est dans la coupe, dans le détail, dans le choix des tissus et des accessoires que cette collection mérite l'admiration. La silhouette est courte et mouvante : taille basse et petites épaules étroites. L'ourlet découvre le genou.

TAILLEURS

Les tailleurs ont des jupes "tube" fendues devant et accrochées haut sous la blouse, des vestes courtes et carrées, à manches montées. Ils sont en fin lainage avec blouses de shantung et écharpes de surah ou en jersey à jupes plissées et "blouses-maillots" très moulantes. Les ensembles sont particulièrement réussis.

Ils sont constitués de manteaux droits, assez courts pour laisser apparaître le volant plissé de la robe. Celle-ci est droite, à petites manches et d'un ton opposé. Le "tent-coat" ou "manteau-tente" a une ampleur évasée qui lui permet de protéger les tailleurs par temps de pluie.

Les chapeaux qui accompagnaient ces tenues de jour étaient de petites calottes rondes comme une coquille, réalisées dans un matériau peu usité : liège, plastique, osier, lamelles de bois.

ROBES COCKTAIL

Les tenues de cocktail sont somptueuses. Ce sont des fourreaux en crêpe, toujours accompagnés de leur cape, brodés de perles, ou des robes en mousseline virevoltant en transparence sur le corps dessiné. Coloris et dessins sont d'une délicatesse remarquable.

La mousseline et l'organdi blanc ont été les préférés pour le grand soir. En mousseline, ce sont des robes-fourreaux évasées en bas, à découpe dénudant entièrement les épaules et à manches longues entonnoir. En organdi blanc, ce sont des robes "jeunes filles", ceinturées d'un étroit lien de satin, gansées sur l'ourlet et l'encolure avec ce même satin.

Toutes les couleurs étaient présentes, mais plus particulièrement le blanc et le noir. Ce fut une belle collection, vivement acclamée et brillamment présidée puisque Mme Soekarno, l'invitée la plus désirée des salons de couture, l'honorait de sa ravissante présence.

Un soulier en fibre de verre

PARIS. — (P. A.) — Le plus célèbre couturier du monde, Roger Vivier, de Paris, a lancé la mode du soulier de fibre de verre. Il utilise également ce matériau pour la confection de bottes.

En présentant sa collection de printemps, Vivier a expliqué qu'en raison de la tendance actuelle à remonter l'ourlet des jupes, il utilise une sorte de verre transparent pour le contour du soulier, créant l'illusion d'optique d'un pied à découvert, et d'une jambe encore plus longue.

● PARIS — Les collections parisiennes pour le printemps et l'été 1966 préconisent la veste courte et carrée avec manches montées. Ces caprices de la mode sont bien illustrés dans l'esquisse ci-haut, représentant une création de Jacques Griffe. La jaquette courte, à simple boutonnage et à col montant, possède des épaules carrées. Les manches montées et la jupe sont taillées dans un tissu texturé contrastant. Un chapeau à très larges bords complète l'ensemble.

—Horoscope—

MARDI, LE 1er FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous aurez une décision importante à prendre. Une journée qui se présente sous le signe de l'originalité.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Les agriculteurs, les artistes, les financiers et les juristes devront accorder plus d'attention aux détails.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Mettez de l'ordre dans vos affaires. Ne compliquez rien. Influences planétaires stimulantes pour les natifs de ce signe.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre vie intérieure prend une nouvelle orientation. Vous feriez bien d'éviter les abus, dans l'intérêt de votre bien-être.

24 juillet au 23 août (Lion) — Unique, différent et surprenant sont autant de qualificatifs qui exprimeront bien la facture de la journée.

24 août au 23 septembre — (Vierge) — Une journée qui fera appel à votre imagination. Vous ferez une rencontre profitable sur le plan de l'unité.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Sociabilité, intuition et générosité sont indispensables aux natifs de ce signe. N'oubliez pas la vertu du sourire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne sacrifiez pas vos principes. Un nouveau développement sur le plan de l'amitié. Bonne journée.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ferez des observations aussi originales qu'à propos. Relevez le défi qu'on vous lancera.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Mettez l'accent sur le tact et la sérénité. On vous propose un programme de voyage des plus intéressant.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre caractère s'adoucit en raison de certains changements dans votre programme. Vous apprendrez une chose étonnante.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre façon de voir les gens et les choses n'est pas ratifiée par tous vos proches. Influences planétaires moyennes.

SI VOUS ETES NE

UN 1er FEVRIER

Vous avez une réserve d'énergie qui semble inépuisable. Votre provision d'optimisme se renouvelle régulièrement aux sources que vous avez choisies. L'ambition, l'orgueil, le raffinement et la loyauté figurent sur la liste de vos attributs.

Les couturiers ont choisi de jeunes beautés asiatiques pour présenter leur collection

PARIS — (Reuters) — L'Orient voisine avec l'Occident durant la grande semaine de la mode à Paris.

Parmi les élégants mannequins qui présentent les collections, les beautés asiatiques sont en plus grand nombre que les autres étrangères.

Ce penchant pour l'exotisme fut d'abord noté chez Pierre Cardin. Lors d'un séjour au Japon, il y a quatre ans, le couturier avait rencontré Hiroko qu'il avait engagée pour faire voir ses créations vestimentaires durant un mois.

La petite Japonaise de 26 ans, originaire de Tokyo, est demeurée à la maison de couture pour devenir mannequin - vedette au cours de neuf saisons et l'épouse d'un Français qui s'occupe de publicité. En juillet dernier, Cardin a retenu les services d'une autre beauté orientale, Mom Srey Ng, du Cambodge. Ce jeune mannequin de l'Indochine et Hiroko, la Japonaise présenteront la collection de Cardin, vendredi.

Gérard Pipart, de la maison Nina Ricci, est également sensible à la beauté asiatique. L'an dernier, il avait engagé Fidelia, une Vietnamienne qui avait déjà travaillé pour Balenciaga.

JUMELLES CANADIENNES

Malgré cette prédilection marquée pour les Orientales, deux sveltes Canadiennes aux cheveux noirs, attirent les regards dans les milieux de la mode. Il s'agit de Maya et Tina Alschet, de Montréal, soeurs jumelles qui se ressemblent au point de ne pouvoir les différencier.

Le couturier belge Jules-François Crahay a engagé ces deux Canadiennes pour présenter sa collection de printemps chez Jeanne Lanvin.

Les jeunes filles habitent à Paris avec leur mère. Sauf François Crahay, personne à la maison Lanvin ne saurait dire laquelle est laquelle, à l'exception des essayeuses qui ont découvert une différence d'environ 1¼ pouce dans leurs contours de silhouette.

Cette année, Pipart a ajouté à son équipe deux jeunes eurasiennes, Irena et Lya. Toutes deux sont nées de pères russes et de mères françaises, et toutes deux font leur début comme mannequins.

EURASIENNES

Sur trois mannequins travaillant pour Philippe Venet, deux sont de l'Eurasie.

Sarina, une Indonésienne de 23 ans, de l'île de Bali, qui travaillait autrefois pour Hubert de Givenchy, est née d'un père anglais.

Le père de Sonya est également anglais, et sa mère est russe.

Jacques Griffe a décrit sa dernière acquisition, le mannequin Christine Delon, comme genre "typiquement oriental". La mère de la jeune fille est japonaise et son père, français.

Un nouveau mannequin d'origine française vient d'entrer à la maison Griffe. Il s'agit de Sophie Langaigne, 20 ans, fille de M. Yvon Bourges, ministre de l'Information. Mme Langaigne est la mère d'un garçonnet de deux ans.

L'île de Formose est représentée à la maison Jacques Heim par un jeune mannequin qui porte le nom de Peilin, signifiant "jade précieux".

Peilin arrivait à Paris en décembre dernier pour étudier le français mais jusqu'à présent, c'est tout juste si elle peut comprendre les instructions du couturier Jacques Heim.

Mariage de la princesse Ferial

LONDRES — (P.A.) — La fille ainée du défunt roi Farouk d'Egypte s'est mariée au cours d'une cérémonie dépourvue de faste.

La princesse Ferial, âgée de 27 ans, a épousé M. Jean-Pierre Perreton, gérant d'un hôtel en Suisse. Ce mariage civil a eu lieu à Londres, Angleterre. Le marié à cette occasion, s'était fait raser la barbe qu'il laissera repousser, a-t-il dit à son épouse.

LIQUIDATION de FOURRURES

GRANDE VENTE APRES INVENTAIRE

Rabais général jusqu'à 50% sur toute la marchandise en magasin

SPECIAUX FORMIDABLES

MANTEAUX LONGS - JAQUETTES - ETOLES - CHAPEAUX EN FOURRURE

Quelques exemples :	VALEURS JUSQU'A	SPECIAL
4 PATTES D'AGNEAU DE PERSE – col vison teint noir	495.00	$245.00
1 CHEVRONS DE VISON de ton pastel	575.00	$295.00
4 MOUTON DE PERSE gris naturel uni ou garni de vison	750.00	$345.00
8 MOUTON DE PERSE teint noir – garni de vison ou uni	695.00	$395.00
5 CASTOR DU QUEBEC – uni ou garni de vison	795.00	$395.00
4 MOUTON DE PERSE teint brun avec garniture de vison	850.00	$445.00

LOT DE CHAPEAUX en FOURRURE RABAIS DE 50%

LOT DE BOTTES en FOURRURE Régulier 39.50 et 49.00 SPECIAL $9.95

SPÉCIAL à $95.00 VALEUR

3 MANTEAUX d'agneau traité $295
5 JAQUETTES diverses fourrures $300
2 PATTES d'agneau de Perse $295
6 MANTEAUX longueur 7/8 $395
7 CAPES - ETOLES $350

Des aubaines extraordinaires dans les fourrures suivantes :

13 manteaux de vison canadien - pastel -brun très foncé - violet- gris bronze - noir
2 manteaux d'ocelot — 1 manteau de jaguar — Exclusivité Prémont
3 manteaux de loutre canadienne — uni ou garni
3 manteaux de seal d'Alaska teint "Matara"
6 manteaux de mouton russe — couleur champagne naturel
32 manteaux de mouton russe teint noir — uni ou garni de vison - styles exclusifs
4 manteaux de lynx naturel — Style original
8 manteaux de pattes de vison — pastel ou teint noir

ASSORTIMENT DE Jaquettes et d'étoles de VISON AUBAINES EXTRAORDINAIRES

LES FOURRURES PRÉMONT
125 EST RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

VENTE COMPTANT
PLAN BUDGETAIRE
MISE DE COTE

STATIONNEMENT GRATUIT
ANGLE BOULEVARD CHAREST ET ST-ANSELME

OUVERT LE SOIR JEUDI et VENDREDI

Finance — Affaires — Economie — Finance — Affaires — Economie — Finance — Affaires — Economie — Financ

POPULATION: MAIN-D'OEUVRE, EMPLOI ET CHÔMAGE AU QUÉBEC
1960-65

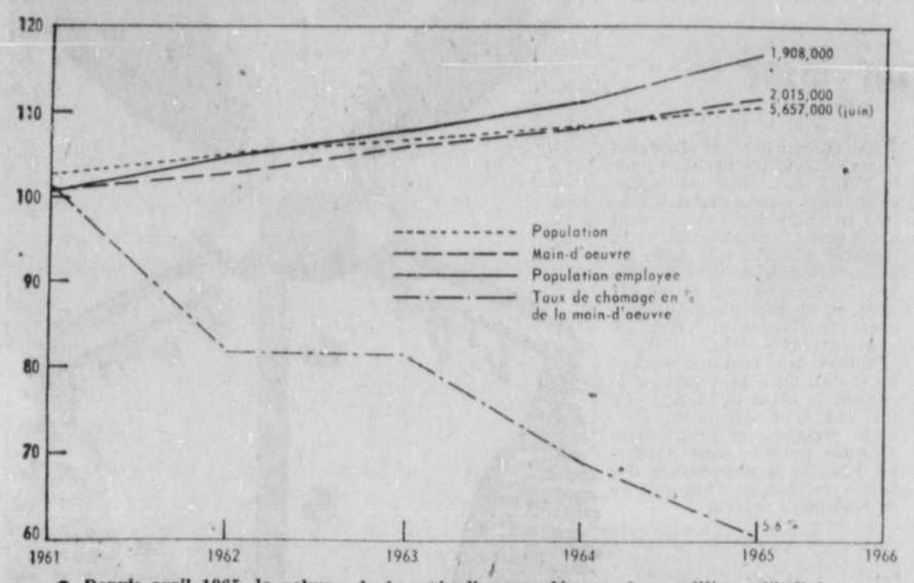

● **Depuis avril 1965, le volume de la main-d'oeuvre dépasse deux millions d'individus. Au mois de novembre, ce volume s'élevait à 2,038,000 personnes. Le volume de l'emploi a gonflé de 81,000 au cours de l'année dernière, comparativement à 65,000 en 1964; l'augmentation a été de 4.4% comparativement à 3.7% pour l'ensemble du Canada. Pour ce qui est du chômage, le taux annuel a été de 5.6% en 1965, comparativement à 4% pour le Canada. C'est le taux le plus bas depuis six ans. De plus, depuis 1960, le chômage a baissé de 40%. Cette amélioration est due surtout au fait que l'emploi augmente plus rapidement que le volume de la main-d'oeuvre.**

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Tone Craft Paints Ltd, 5 cents l'action ordinaire, 15 février, inscription 1er février.

Hamilton Cotton Co. Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 10 février; $1.25 l'action privilégiée 5 pour cent, 16 mai, inscription 5 mai.

Tru-Wall Concrete Forming Ltd, trois cents l'action ordinaire, 28 février, inscription 16 février.

Photo Engravers and Electrotypers Ltd, 40 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 4 février.

McIntyre Porcupine Mines Ltd, 60 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 8 février.

Montreal Trust Co., 13 cents l'action ordinaire plus un boni de 10 cents, 15 avril, inscription 31 mars.

United Corp. Ltd. 10 cents l'action de classe B, 15 février, inscription 31 janvier.

Canada Iron Foundries Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 1er mars; $1.06 1-4 l'action privilégiée 4 1-4 pour cent, 15 avril, inscription 15 mars.

Acklands Ltd, 37 1-2 cents l'action privilégiée, 28 février, inscription 16 février.

Hudson Bay Mining and

Vos affaires

Le marché américain tend à se resserrer davantage

John Meyer

Le paiement de $40 millions de la dette détenue par les Américains suggère, entre autres considérations, que les transactions internationales du Canada ont agi en faveur plutôt qu'à l'encontre du dollar canadien contrairement à ce que l'on se serait attendu dans des circonstances normales. Naturellement, la balance a été touchée par le transfert du produit de l'emprunt à long terme fait sur le marché américain lequel, avec l'addition de l'emprunt qui a été différé du quatrième trimestre de cette année, pourrait atteindre $300 millions, comparativement aux $90 millions du premier trimestre de l'an dernier.

Le taux du dollar canadien sur le marché a été particulièrement ferme jusqu'à maintenant cette année. Les entrées de fonds provenant d'emprunts à long terme ont été apparemment assez importantes pour contrebalancer le déficit au compte de marchandises qui apparait généralement à ce moment-ci de l'année. On croit que les Américains pourraient tolérer la réduction relativement minime des réserves pour décembre de quelque $17 millions, mais pas l'augmentation prévue pour janvier sans jeter un regard réprobateur sur le libre accès à leur marché dont jouit le Canada pour les nouvelles émissions.

Il est très difficile de dire combien de ces remboursements le Canada devrait entreprendre pour satisfaire à ses engagements de réduire ses réserves de $300 millions cette année. Il semble très invraisemblable, cependant, que le Canada puisse s'attendre à pouvoir placer pendant encore longtemps, un tel volume de nouveaux emprunts sur le marché américain.

Le marché américain en fait, est en train de perdre beaucoup de l'attrait qu'il avait pour les emprunteurs canadiens. Le marché n'est pas illimité et le volume d'emprunts qui y est placé commence à restreindre ses possibilités. Les rendements à la hausse des émissions américaines constituent aussi un facteur important. Les émissions de corporations américaines bien cotées ont un rendement de 5% — 5.25% comparativement au rendement de 5.35% — 5.50% que portent les émissions canadiennes sur le même marché. Et il n'y a rien qui indique que le resserrement du marché américain soit à son sommet.

Il y a de fortes possibilités aussi qu'il se produise des pertes parmi les sociétés américaines d'épargne et de crédit, et les autres institutions financières dont les portefeuilles sont trop chargés de prêts à long terme et dont le financement émane en trop grande partie du marché à court terme. Ceci était une pratique courante sur le marché canadien avant la faillite de Atlantic Acceptance laquelle a poussé les habitués de cette pratique à changer leurs approches. A ce point de vue, les compagnies canadiennes ont bénéficié d'une avance de six mois sur les Américains.

Tout porte à croire que la contraction de la liquidité et la concurrence des taux d'intérêt aux E.U. peuvent avoir le même effet que les mêmes facteurs ici au Canada. L'impact ne serait pas aussi prononcé qu'il l'a été ici; les Américains ne dépendent pas d'un marché étranger pour les fonds dont iis ont besoin. Mais cela contribuerait certainement à accentuer le processus de resserrement et par le fait même la situation serait encore plus difficile pour les emprunteurs canadiens.

Le marché canadien se ressentirait fortement du refus, ne serait-ce que d'une toute petite partie de l'emprunt qui est prévu actuellement sur le marché américain. Dans un tel cas, il semble probable que la Banque du Canada agirait de telle sorte que cette demande accrue sur notre marché soit satisfaite, du moins au début. Cette attitude serait d'ailleurs logique avec le double objectif que s'est fixé la Banque: assurer les fonds nécessaires pour le développement à long terme et maintenir le taux d'intérêt en accord avec les engagements envers les Etats-Unis.

Si les choses suivaient un tel cours, cependant, cela implique un besoin beaucoup plus grand de restrictions fiscales de la part du gouvernement; beaucoup plus qu'il ne semble prêt à admettre. Les pressions inflationnistes ne montrent aucun signe de faiblesse. Si le gouvernement n'agit pas, la Banque n'aurait pas d'autre choix que de laisser les taux canadiens grimper encore plus haut qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant et se tourner une fois de plus vers le remboursement à l'avance de la dette envers les E.U. comme moyen de respecter ses engagements relatifs à la balance des paiements.

Bénéfices nets

(Par la Presse CANADIENNE)

H. Corby Distillery Ltd, pour le trimestre terminé le 30 novembre 1965: $634,972, soit l'équivalent de 57 cents l'action au regard de $557,958, ou 50 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Maclean - Hunter Publishing Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $1,717,000, soit l'équivalent de $1.72 l'action au regard de $1,199,000 ou $1.20 pour l'exercice précédent.

Dominion Foundries and Steel Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: -25,608,562, soit l'équivalent de -1.61 l'action au regard de -23,457,276, ou -1.53 pour l'exercice précédent.

Campbell Red Lake Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: -2,442,072, soit l'équivalent de 61 cents l'action au regard de $2,404,507, ou 60 cents pour l'exercice précédent.

Sigma Mines Quebec Ltd, pour l'exercice terminé le 26 décembre 1965: $440,819, soit l'équivalent de 44 cents l'action au regard de $393,301, au 39 cents pour l'exercice précédent.

NOMINATION À LA CROWN LIFE

MARCEL JOBIN

La Compagnie d'Assurance-vie Crown Life annonce avec plaisir la nomination de Monsieur Marcel Jobin comme gérant de l'Agence Québec Sud.

Monsieur Jobin est très bien connu dans l'industrie de l'assurance-vie et possède plusieurs années remplies de succès dans la vente et comme gérant.

Les bureaux de l'Agence Québec Sud sont situés à: 1135 CheminSt-Louis, Québec 6, Qué. Téléphone 681-0501.

LES FONDS F.I.C. INC. OBTIENDRAIT LES POUVOIRS D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION

Les détenteurs d'actions classe "A" du Fonds F-I-C Inc. seront appelés à se prononcer le 4 février prochain sur un nouveau règlement no 4 adopté par les administrateurs de cette Société et qui vise à changer substantiellement son orientation. C'est ce qu'a révélé aujourd'hui à Montréal son président, M. J.-Louis Lévesque.

On sait que le Fonds F-I-C (F: finance — I: industrie — C: commerce), incorporé en 1962 en vertu de la Loi des compagnies du Québec, est une société de placement qui jusqu'à maintenant n'avait pas pour objet le contrôle d'entreprises. Le nouveau règlement, déjà adopté par les détenteurs des actions classe "B", vise à lui conférer par lettres patentes supplémentaires les pouvoirs d'une société de gestion (holding) en plus de ceux qu'elle possède déjà. Le règlement stipule de plus que les 50,000 actions classe "B", d'une valeur au pair de $10 chacune, seront subdivisées en 100,000 actions classe "B" d'une valeur au pair de $5 chacune, et que F-I-C portera sa capitalisation autorisée de $15,000,000 à $21,750,000 par la création de 1,350,000 actions additionnelles classe "B" d'une valeur au pair de $5 chacune.

Cette réunion des détenteurs des actions classe "A" qui aura lieu au Palais du Commerce, à Montréal, le 4 février prochain, fait suite à l'assemblée annuelle des actionnaires classe "B" tenue le 7 janvier dernier, et au cours de laquelle ont été élus administrateurs de F-I-C MM. Gilbert Ayers Stanley E. Brock, André Charron, Paul Desmarais, Gérard Favreau, Vianney Favreau, Lucien Lachapelle, J.-Louis Lévesque, Herbert J. O'Connell, J.-René Ouimet et René Thomas. La direction de la Société comprend M. J.-Louis Lévesque, président; MM. André Charron et Herbert J. O'Connell, vice-présidents; M. Réal St-Onge, trésorier, Me Pierre Mercier, secrétaire.

Monsieur Lévesque a aussi précisé que les administrateurs de F-I-C ont l'intention, une fois obtenus les amendements à sa charte, de demander l'inscription des actions classe "A" et classe "B" à la Bourse de Montréal.

Pour ce qui est du dividende payé sur les actions classe "A", les administrateurs de la Société ont décidé de hausser en 1966 de 40 à 50 cents la base du dividende régulier annuel.

Monsieur Lévesque a aussi mentionné que les administrateurs de F-I-C n'ont nullement l'intention d'abolir le "Conseil d'administration junior" qui existe depuis la fondation de la Société. Monsieur Lévesque a précisé que les dix membres de ce conseil junior, qui au moment de leur élection doivent avoir 21 ans mais pas plus de 30 ans, s'initient de façon pratique à la direction des affaires en prenant part sans droit de vote aux délibérations du conseil d'administration de F-I-C. "Une initiative heureuse qui a donné des résultats excellents et dont nous songeons à intensifier le rôle", a souligné monsieur Lévesque. Notons que les membres de ce conseil junior sont MM. Ernest G. Ayers, Raymond Crevier, Jacques Dupont, Bernard Duval, Réjean Gagné, André Gibeault, André Godon, Jacques Laurent, George H. O'Connell et J.-Robert Ouimet.

Pour l'usine de St-Félicien

DEMANDE SUFFISANTE POUR PRESQUE TOUTE LA PRODUCTION

Montréal. — (P.C.) — M. B. J. Kruger, président de la Kruger Pulp and Paper Limited de Montréal, a révélé jeudi lors d'une interview qu'en dépit de certains avertissements de l'industrie sur un rendement trop élevé, une demande pour presque toute la production d'une nouvelle usine de papier journal de $30 millions qui sera construite par sa compagnie à St-Félicien, Québec, avait déjà été établie.

Il souligna, néanmoins, que la production, le rendement et l'exploitation économique de la nouvelle usine étaient subordonnés dans une large mesure sur l'existence d'une exploitation continue de sept jours par semaine.

"La compagnie projette de produire 100,000 tonnes de papier journal à la nouvelle usine au cours de l'année 1968", a-t-il dit. "Nous ne réaliserons cet objectif qu'avec l'outillage le plus moderne pour la fabrication du papier que nous avons l'intention d'installer à l'usine et l'existence d'une exploitation ininterrompue de sept jours par semaine". Le Canada est le seul pays producteur de papier journal au monde, et le Québec la seule province où les fabriques de pâtes et papier ne sont pas exploitées sur une base de sept jours par semaine.

TROIS PHASES

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé au cours d'une réception civique à St-Félicien, la semaine dernière, que la Kruger Pulp and Paper construirait un complexe de pâtes et papier au coût global de $75 millions dans cette municipalité du Lac St-Jean. Le complexe sera construit en trois phases commençant par la construction d'une usine de papier journal de $30 millions au printemps de cette année; une expansion visant à doubler la capacité de l'usine pour 1980; et la construction d'une fabrique de pâte chimique au coût de $45 millions au début de 1968.

M. Kruger précisait que l'une des principales raisons pour la construction de la nouvelle usine de papier journal avait été la recherche d'un moyen pour répondre à la demande accrue de papier journal anticipée par la compagnie. Il disait que sans tenir compte des nouveaux clients, la compagnie avait estimé que le rendement de 130,000 tonnes de sa présente fabrique de papier journal de Bromptonville ne serait pas suffisant pour répondre aux demandes des clients actuels en 1968.

GRANDE DEMANDE

Faisant remarquer que la consommation de papier journal dans le monde libre avait passé de moins de 16.6 millions de tonnes en 1964 à environ 17.2 millions de tonnes en 1965, M. Kruger a indiqué que, bien que les producteurs de papier journal devaient évaluer les dangers à long terme d'un rendement trop élevé, il ne s'agissait pas d'un problème imminent.

"Notre programme d'expansion, et tout particulièrement la construction de l'usine de papier journal de 100,000 tonnes de St-Félicien, est fondé dans une large mesure sur le resserrement actuel dans l'approvisionnement en même temps que sur l'attente de notre compagnie d'une demande plus forte au cours des cinq prochaines années.

"Nos prévisions dans la demande de papier journal, l'outillage moderne de notre usine et une exploitation de sept jours par semaine nous permettent de croire que nous serons en mesure de doubler le rendement de l'usine de papier journal d'ici 1980," a conclu M. Kruger.

Johns-Manville Corp. réalise plus de $34 millions de bénéfices nets

NEW YORK (CNW) — Les ventes et les bénéfices de Johns-Manville Corporation ont brisé tous les records, en 1965, a déclaré aujourd'hui le président, M. C. B. Burnett. Les ventes, en 1965, furent de $480,180,000 en comparaison de $458,879,000 en 1964.

Les bénéfices nets en 1965, furent de $34,134,000 ou $4.03 par action ordinaire sur une moyenne de 8,475,249 actions émises. Les bénéfices nets, en 1964, s'élevaient à $32,065,000 ou $3.77 par action sur une moyenne de 8,509,842 actions. Ces résultats ont été obtenus en dépit de grèves dans 8 usines de la compagnie.

L'augmentation dans les ventes et les bénéfices est due au haut niveau d'activité dans les affaires en général d'abord, puis à la vigueur soutenue dans la plupart des secteurs de l'industrie de la construction, ainsi qu'à la demande accrue pour les produits bruts et industriels de la compagnie.

Les bénéfices accrus sont dus à une augmentation du volume des ventes à l'emphase placé sur des lignes de produits plus profitables et au succès continu des programmes en vue de réduire les coûts.

Le rapport annuel pour les actionnaires sera disponible vers le 14 février.

Les taxes sur le revenu, prélevées aux Etats-Unis et au Canada l'an dernier, se sont élevées à $29,370,000, en incluant toutes les autres taxes, le montant payé, en 1965 fut de $40,118,000 ou $4.74 par action ordinaire. En 1964, les impôts sur le revenu perçus par les deux pays, s'élevaient à $26,200,000 et en incluant les autres impôts, le total était de $35,852,000 ou $4.21 par action ordinaire.

Les salaires et les bénéfices aux employés, en 1965, se sont élevés à $184,849,000, au regard de $175,735,000 pour 1964.

L'amortissement, en 1965, fut de $19,959,000, en comparaison de $18,674,000 en 1964.

Les achats de nouvelles propriétés et les améliorations aux propriétés actuelles de Johns-Manville, tout en incluant les dépenses en immobilisations pour les nouvelles installations de fabrication de produits, se sont élevés à $21,231,000 en 1965, au regard de $20,100,000 pour 1964.

En onze mois

Les cies d'assurance-vie ont versé plus de $762 millions

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués au cours des onze premiers mois de 1965 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à $762,428,000, soit une augmentation de 9.7% par rapport aux versements effectués durant la même période en 1964. Tels sont les chiffres que vient de publier l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par $497,173,000, soit 65.2% de tous les versements, et représentent une augmentation de $42,959,000 en comparaison des indemnités versées aux détenteurs de polices au cours de la même période de l'année dernière. Ces sommes représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices.

La distribution des dividendes aux détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet au cours des onze premiers mois de 1965, soit $146,243,000, somme qui représente 29.4% de tous les versements effectués aux assurés. Les rentes versées se sont élevées à $131,489,000.

Les indemnités après décès se sont chiffrées par $265,255,000 au cours des onze premiers mois de 1965, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à la période correspondante de 1964. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 55.9% de ce total, les polices d'assurance collecuve, 40.5% et les polices industrielles, 3.6%.

Plusieurs nominations à la B.A. au Québec

MONTREAL — La British American Oil a procédé à piusieurs nominations à des postes clés dans sa division de l'organisation du marché pour le Québec.

Dans le district métropolitain de Montréal, M. Roger Sauvé est maintenant gérant de district, M. Raymond L. Gauthier est gérant en charge des revendeurs pour le district de Montréal, et M. Fernand Faucher est gérant en charge des revendeurs pour le district des Laurentides. Ils ont tous leurs bureaux à Montréal.

M. Sauvé est entré chez B-A à Montréal en 1954. Il était ensuite gérant de district pour la Gaspésie et la Rive Nord en 1960, et les deux dernières années il était gérant de district pour la ville de Québec.

M. Gauthier est entré chez B-A il y a six ans à Montréal. Après avoir acquis de l'expérience dans la vente et les conseils aux vendeurs, il fut nommé représentant à la formation professionnelle sur le plan national au siège social de la compagnie à Toronto en 1964.

M. Faucher est entré chez B-A en 1955. Il passa plusieurs années dans la vente au détail à Montréal et à Drummondville avant de devenir superviseur de la vente au détail il y a deux ans.

Dans le district Québec-Gaspésie de B-A, M. Charles H. Hudon a été nommé gérant de district pour le district Québec-Gaspésie, et Monsieur J.-Pierre Dussault a été fait superviseur des ventes pour le district Québec-Gaspésie. Ils ont tous deux leurs bureaux à Québec.

M. Hudon, diplômé de l'Académie de Québec, est entré chez B-A à Québec en 1951 et a acquis une vaste expérience dans l'organisation du marché dans plusieurs villes de la province, y compris Chicoutimi, Rimouski, Québec et Montréal. Dernièrement, il était gérant de district pour les Laurentides.

M. Dussault, également diplômé de l'Académie de Québec, est entré chez B-A à Québec. Il devint vendeur au détail à Montréal en 1958, et pendant les sept dernières années il a occupé le même poste à Québec.

Les dix plus actifs

INDUSTRIES

		Dern. vente	Chng. hebd.
116,778	Massey	34¾	+⅛
70,204	Brinco	5⅞	—⅛
25,614	Domtar	19⅞	+1.00
23,616	Brazilian	10⅛	+⅜
22,243	Aluminium	37¼	+1⅛
20,575	Alliance	4.75	—1.75
18,567	Cdn. Breweries	8⅜	—⅛
16,442	Bell Telephone	60	—¼
16,439	B A Oil	31	—¾
16,070	Steel Co. of Can.	26⅛	—¾

MINES

		Dern. vente	Chng. hebd.
1,402,800	Patricia Silver	1.56	—.49
372,150	N. A. Rare Metal	.70	—.05
242,900	Bateman	.10	+.02
225,800	Black River Mines	.27	—.07
188,600	Fox Lake	.24½	
187,300	South Dufault	.14	—.04
140,600	Agassiz	.36	
140,144	Equity Expl.	.74	
135,550	Pitt Gold	.07	—.02
126,500	Louanna	.23	—.03

Cours des titres à revenu fixe

VENDREDI, 21 JANVIER

3	Perpetuals	1966	73½	74½
4½	Dec. 15	1966	99	99½
2¾	Juin 15	1968	94⅝	95¼
3¼	1 juin	1976	83¼	84
4¼	1 sept.	1972	93¼	94
5½	1 octobre	1969	100	100½
5¼	1 octobre	1975	93⅝	100¼
4½	septembre	1983	88⅝	99¼
5¼	1 mai	1990	97	97⅝
C.N.R.	4½, Avril 1	1947	99	99¾
C.N.R.	5¾ Jan. 1	1985	101¾	102¾
C.N.R.	4. Fév. 1	1981	83½	84½
C.N.R.	5, 1 oct.	1967	93¼	94

PROVINCIALES

A.M.F.C.	5¼, 15 juin	1987	94¼	95¼
B.C. Elect.	3¼, 2 jan.	1967	97½	98½
B.C. Elect.	5½, 1 mars	1969	95½	97
B.C. Elect,	5¾ Avril 1	1977	99	100
Man Hyd	5¼, 1 mars	1988	92¾	93¾
N.B.	5½, Juil. 15	1989	94¼	95¼
Newfnd.	5c, Juin 1	1985	91	92
N. Scotia	5¼, Mai 1	1985	93¼	94¼
Ontario	3, Dec. 15	1970	90½	91½
Ontaro	5½, 15 août	1985	97¾	98¾
Ont. Hy.	2¾, 1 oct.	1968	94	95
Ont. Hy.	5¼, 1 fév.	1985	94½	95½
Quebec	5½ Avril 1	1990	93½	94½
Quebec	3, 1 juin	1968	91½	92½
Quebec	5¼, Dec. 15	1987	90¾	91¾
Que. Hyd.	3¼, 1 mai	1974	82¾	83¾
Que. Hyd.	5½, Juin 1	1988	93½	94½
Que. Hyd.	5, Fév. 15	1996	86½	87½
Sask.	5½, 15 déc.	1985	96¼	97¼

MUNICIPALITES

Met. Tor.	5½, 15 juin	1985	95	96½
Met. Tor.	5½, Juin 15	1985	94½	95½
City Van.	5½, 15 déc.	1980	94½	95½
C. Ham.	5¼, 15 juin	1977	94	95

CONVERTIBLES

Abitibi P & P	4½	1966	99	103
Brazilian Tract.	4½	1971	90	93
Cdn. Utilities	5¾	1977	140	—
Qdn: Petrofina	4	1972	99	90
Inland Cement	4½	1976	90	—
Inland Nat. Gas	5½	1977	95	97
Loblaw	4¾	1976	170	—
Lob. Lease Pro.	5½	1973	99½	100
Pac. Pete.	5	1977	100	103
Simpson's	5½	1979	134	—
Simpson's	5	1976	210	—
Triad	4¾	1971	92	95
T.C. Pipe Line	5	1989	107	110
T.C. Pipe Line	5	1988	141	—
Utd. Town El	6¼	1981	115	—
W'coast	5½ x-coupon	1988	102	104

INDUSTRIELLES

Algoma Steel	5¼	1978	94	96
Abitibi	6¼	1977	101	102
Alum. of Can.	4½	1973	91½	92½
B. P Tanker	6¼	1985	100	101
B. A. Oil	5½	1977	93½	94½
Can. Cement	3¾	1975	85	87
C.B. Alum	5¾	1980	97½	98½
C-I-L	5¾	1977	98½	99½
C.P.R.	5	1977	89½	90½
Credit Foncier	5¾	1985	94½	95½
Dom. Stores	5½	1976	97	98
Dom. Steel	6	1985	96	97½
Domtar	5¾	1990	94	95
Eaton Acc.	5¾	1985	95½	96½
Imperial Oil	3	1969	92½	93½
Indus. Accept.	6½	1983	99¾	100¼
Roy. Tr. Hfg.	6	1975	98¾	99¾
Roy Nat	6¼	1980	100	101½
Shell Oil	5½	1977	99	100
St. Law Corp.	5	1978	92	93
Simpson's	4¾	1974	97	98
Traders Fin.	5¾	1985	90	92
Weston Geo.	5½	1983	94½	95½
Woodwards	5¾	1985	97	98

SERVICES PUBLICS

Ang.Can. Telephone	6	1983	99	101
Alta. Gas Trunk	5½	1985	97¼	98¾
Bell Telephone	5½	1982	96	97¼
Bell Telephone	3¾	1979	81	82
Bell Telephone	5¾	1984	98¼	99½
Bell Telephone	6c	1978	101¼	102½
Bowater Power	3¾	1960	81	83
Brazilian	4¾	1970	91	93
B.C. Telephone	5¾	1956	96½	98¼
Calgary Power	5¾	1982	97¼	—
Cdn. West N. Gas	5¾	1982	96½	98¼
Consumer Gas	5¾	1984	97¼	98¾
Consumer Gas	5	1978	91	93
Gt. Lakes Pwr	5¾	1977	97½	99½
Lakeland Nat. Gas	6	1982	96	97½
Maritime Elect.	5¾	1983	97	99
Nfld Lt. & Pwr.	5½	1979	94½	—
Nor. Ont. N. Gas	5¾	1982	95½	97½
Northwestern Ut.	5¾	1968	96½	98½
Northern Tel.	5¾	1983	97	99
Que. Nat. Gas	5¾	1965	92¼	93¼
Que. Nat. Gas	6	1968	96¼	98
Que. Telephone	5¾	1963	96¾	—
T.C. Pipe Line	5.85	1987	97½	98¾

Profit net de $10.5 millions pour la Chemcell (1963) ltd

Chemcell (1963) Limited rapporte des ventes de $108,060,000 et un bénéfice net de $10,531,000 ou 73 1-2 cents par action ordinaire sur ses opérations pour les douze mois terminés le 31 décembre 1965. Les chiffres de comparaison pour l'année précédente indiquent des ventes de $96,686,000 et un bénéfice net de $10,608,000 ou 74 cents par action ordinaire. Ces chiffres ont été rendus publics aujourd'hui par le président M. Robinson Ord.

Les chiffres de 1965 comprennent les résultats d'exploitation, pour l'année, des deux compagnies subsidiaires acquises au cours de l'exercice précédent et ceux de 1964 comprennent les résultats d'exploitation de ces subsidiaires à compter des dates d'acquisition.

En 1965, la compagnie a institué un programme de dépenses en immobilisations — le plus considérable depuis sa fondation — destiné à la construction de nouvelles usines pour l'accroissement de sa production et l'addition de nouveaux produits. Les dépenses en immobilisations pour 1965, exception faite des investissements dans Millhaven Fibres Limited, ont été de $12,923,000, laissant un report de $29,500,000 à être dépensé en 1966 pour des projets approuvés en 1965. Compte tenu des projets qui seront approuvés pendant l'exercice en cours, le programme d'immobilisations s'élèvera cette année à environ $35,000,000.

Informations financières

PRETS AUX COURTIERS

Les emprunts collatéraux contractés par les firmes membres des bourses de Montréal et Canadienne à la fermeture des affaires, le 31 décembre 1965, atteignaient les $30,801,372 à rapprocher de $31,801,851 au 30 novembre 1965 et au regard de $34,099,491 au 31 décembre 1964.

ETATS POUR LES DOSSIERS

CHIBOUGAMAU MINING & SMELTING CO. Inc. : — La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers. Il y est divulgué les changements suivants dans ses affaires :

L'acquisition de Campbell Chibougamau Mines Limited de six claims miniers dans trois groupes non formés, tous situés dans le canton McKenzie, Québec, pour la considération de $25,000 qui sera satisfaite au moyen de l'émission de 52,083 actions de Chibougamau Mining; ce nombre a été déterminé en divisant $25,000 par les prix de l'offre pour les actions aux Bourses de Toronto et Canadienne, le 5 octobre 1965.

Importante acquisition de James Lovick Ltd

La maison James Lovick Limited vient d'annoncer l'incorporation au sein de son organisation de Breithaupt, Benson & Co. Ltd. M. A.-M. Shoults, président de l'agence de Publicité Lovick a dit que les opérations Breithaupt seraient intégrées à celles de sa compagnie de façon à assurer un service amélioré à la clientèle.

"Cette transaction élargira les services que les clients de la maison Breithaupt reçoivent présentement en plus d'améliorer nos propres opérations à Montréal". On sait qu'en plus de ses bureaux de Toronto et de Montréal, l'agence Lovick qui est une des plus importantes agences de publicité au Canada opère des bureaux à London, Ont. de même qu'à travers les provinces de l'Ouest et en Colombie Canadienne. L'addition de ces opérations au commerce actuel portera le chiffre d'affaires de la maison Lovick à au-delà de 22 millions de dollars.

M. Shoults a également annoncé la nomination de M. John-G. Rowland au poste de vice-président exécutif de James Lovick et celle de M. D.-L. Breithaupt comme directeur-gérant.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC
1960-65

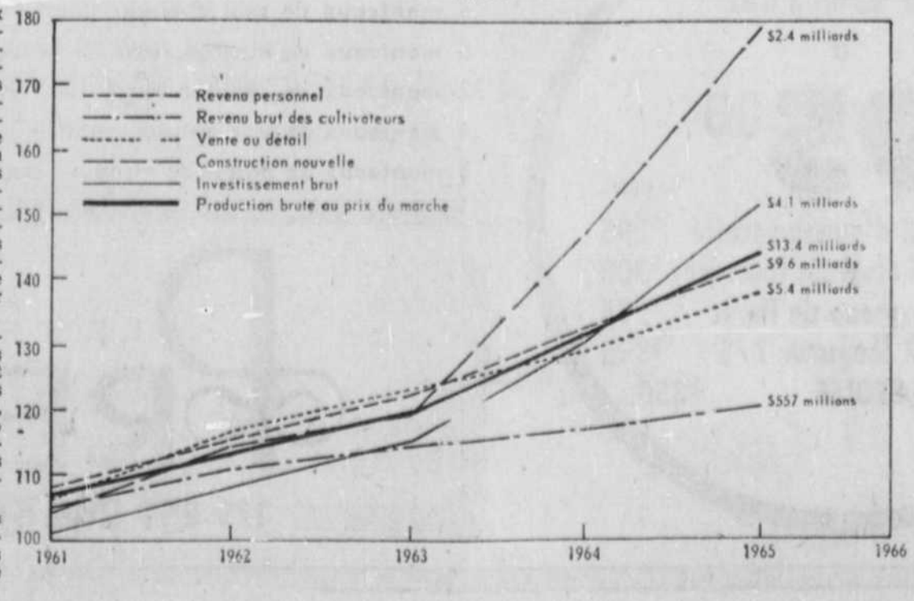

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de $0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie.

Le dit dividende sera payable le 1er mars 1966 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 février 1966.

Par Ordre du Conseil d'Administration,
PERCY AUGER, C.A.
Secrétaire.

QUEBEC, QUE.
Le 27 janvier 1966.

● 20e CARNAVAL DE ST-PASCAL — Les dirigeants du 20e Carnaval, 1966, de St-Pascal de Kamouraska ont fait connaitre officiellement au public les noms des trois duchesses qui prendront part aux différentes activités carnavalesques. Le choix de la reine du Carnaval 1966, sera fait le 20 février prochain. Ce sont de gauche à droite : Aline Beaulieu, Josette Guérette et Janine Pelletier. M. Bertrand Soucy agit comme président de l'organisme cette année.

● PRESIDENT DU 20e — M. Bertrand Soucy, président de la Jeune Chambre de St-Pascal et fleuriste assume la présidence du 20e Carnaval de St-Pascal de Kamouraska. M. Soucy est bien connu de la population pour avoir pris part à plusieurs organisations paroissiales. Les autres membres du Comité d'organisation sont : M. Claude Langlais, vice-président; Mlle Madeleine Moreau, secrétaire; M. Clément Lebel, trésorier; Les directeurs : Mlle Gisèle Boucher, MM. Gérald Allaire, Viateur Laplante, Julien Chouinard, Jacques Pelletier, Roch Nadeau et Marc D'Amours.

Au Saguenay : organisation des spécialités agricoles

M. Jean-Marie Couët, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay vient de rendre officiel le programme de travail qu'entreprend l'U.C.C. relativement à l'organisation des spécialités agricoles.

Lon sait qu'il y a un an environ, les cultivateurs de la région du Saguenay - Las St-Jean s'étaient prononcés à l'unanimité pour le contrôle de l'offre et de la production par le truchement du syndicalisme spécialisé en vue de la négociation collective de prix de parité avec les acheteurs et l'Etat.

L'heure est venue de passer aux actes, maintenant que la loi des marchés agricoles a été amendée lors de la dernière session.

Selon le terme même employé par M. Jean-Marie Couët, c'est une offensive syndicale agricole sans précédent que l'U.C.C. entreprend.

En effet, d'un coup, on organise quatre spécialités, soit celles du lait industriel, du poulet, du porc et de la pomme de terre.

Pour qu'un syndicat spécialisé puisse faire une demande d'accédation auprès de la Régie des Marchés Agricoles, il doit compter comme membres, au moins 50 pour cent plus un des producteurs concernés.

Par la suite, la Régie ordonne un vote par bulletin secret à la suite duquel elle accorde au syndicat les pouvoirs de mise en marché.

Ainsi du 6 au 15 février, chaque cultivateur de la région sera visité à son domicile. On lui demandera son adhésion à un ou plusieurs syndicats, selon son nombre de productions.

Une fois le recrutement terminé, les syndicats seront définitivement mis sur pied.

Le même travail se fait simultanément dans toutes les régions de la province à la demande de la Confédération de l'U.C.C.

Lorsque ce travail régional sera terminé, les fédérations provinciales seront formées et les demandes de certification adressées à la Régie selon le plan de la Confédération.

Dans le cas du lait industriel, un plan régional sera mis au vote quitte à le fusionner avec celui des cultivateurs des autres régions de la province en temps et lieu.

L'on sait qu'actuellement les producteurs d'oeufs de la région comme ceux de la province sont à se prononcer par vote secret sur un plan de mise en marché.

Il convient de noter également que les producteurs de lait nature sont à préparer un projet de fusion des quatre offices de producteurs de lait nature pour n'en faire qu'un à caractère régional avec une puissance accrue. L'office des producteurs de bois provenant du boisé de ferme travaille de son côté à étendre sa juridiction au bois de sciage de même qu'à tout autre bois provenant du dit boisé.

Enfin les producteurs de bleuets demanderont des pouvoirs de mise en marché au printemps ou à l'été de cette année.

C'est l'accentuation de la marche de l'U.C.C. vers la parité de revenus.

L'hiver est un temps propice
POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

La SSJB de Montréal recommande

Action positive du Québec pour récupérer le Labrador

Par décision du Congrès annuel de mars 1965, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a confié à un comité de spécialistes-juristes et géographes — l'étude de la question controversée des frontières du Labrador. Le Président général, Me Yvon Groulx, rend publique la prise de position adoptée par le Conseil général de la Société en conformité du rapport du comité d'experts.

Me Groulx précise que le Conseil général, à sa récente séance régulière, a jugé opportun et même urgent de faire connaître immédiatement son attitude, ayant appris qu'il était question de la signature, en février prochain, par le Québec d'un accord au sujet de l'aménagement des chutes Churchill (anciennement Hamilton) qui se trouvent dans le territoire supposément terreneuvien du Labrador.

Comme principe de base la SSJB de Montréal n'accepte pas la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé rendue le 1er mai 1927.

En conséquence la Société recommande au gouvernement du Québec:

— de ne signer aucune entente officielle, avec quelque gouvernement ou compagnie que ce soit, comportant une reconnaissance explicite ou implicite du jugement de 1927;

— de prendre possession dans les faits du territoire du Labrador par l'exercice de son pouvoir et la mise en application de ses lois, notamment la loi des cités et villes, le code municipal, la loi scolaire, les impôts, le régime universel de rentes, la sécurité sociale, la loi des mines et autres lois québécoises;

— et plus précisément, qu'au point de vue des redevances minières, le Québec considère comme minerai québécois tout le minerai extrait du territoire supposément terreneuvien du Labrador, et qu'il agisse en conséquence.

La SSJB de Montréal recommande également:

— la tenue d'une enquête publique pour l'étude définitive de la question de la souveraineté du Québec sur le territoire du Labrador, afin de déterminer les prises de position qui s'imposent pour récupérer et occuper ce territoire, sous réserve d'une bande littorale de 10 à 15 milles demeurant sous la juridiction de Terreneuve.

— Au surplus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal attire l'attention sur le fait qu'il existe un droit d'appel inaliénable et imprescriptible de la recommandation du Comité judiciaire du Conseil Privé, au Conseil Privé, dont peut se prévaloir tout tiers qui s'en considère lésé, n'ayant pas été partie au litige ou n'ayant pas été entendu par le Comité judiciaire, alors qu'il en aurait eu le droit.

Taxe maintenue à l'Ile-au-Coudres

Les autorités municipales de St-Louis de l'Ile aux Coudres ont établi leur budget municipal à $74,000.00 pour l'année courante; il s'agit d'un surplus de $16,000.00 sur celui de l'an dernier.

Le taux de la taxe foncière demeurera toutefois le même, soit $1.00.

Cette municipalité possède une évaluation de $416,000.00; l'été prochain, un rôle d'évaluation technique sera préparé.

Lesage à une démonstration militaire à Valcartier

Le premier ministre Jean Lesage prendra la parole lundi lors d'une cérémonie militaire qui se déroulera au Camp de Valcartier, soit à l'inauguration officielle de la base du camp qui passera sous le commandement du quartier général de la Force mobile située à Longueuil.

M. Lesage sera reçu au Camp de Valcartier vers 3 hres 30 de l'après-midi, et sera accueilli avec tous les honneurs militaires.

Le lieutenant-général Jean Victor Allard, CBE, DSO, ED, CD, présidera la cérémonie. Il sera accompagné de ses adjoints, le major-général Roger Rowley et du Vice-Maréchal de l'Air, Frédérick Carpenter.

M. Lesage assistera à la réception qui suivra la cérémonie militaire et prendra la parole à l'état-major du quartier général de la Force Mobile et du Camp de Valcartier.

Visite du général Anderson

Le chef adjoint au grand état-major de la défense (réserve), le major-général WAB Anderson effectuera une visite officielle à Québec les mardi, mercredi et jeudi, 1, 2 et 3 février prochains. Le général Anderson qui sera accompagné de Mme Anderson, est attendu à la gare de Ste-Foy, à 7h.55 p.m. le 1er février. A son arrivée, il sera reçu par le général commandant intérimaire de la région militaire du Québec, le général de brigade, Marcellin Lahaie.

Le général Anderson

Ce sera la première visite officielle du chef adjoint à l'état-major de la défense (réserve). Le programme comprend une rencontre avec le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois; une rencontre avec M. Pierre Laporte et certaines visites.

Le point culminant de la visite du général sera une prise d'armes de toutes les unités de milice du secteur tant de l'armée de terre que les équipages de la flotte. Cette cérémonie se déroulera dans la salle d'exercices du manège militaire de la Grande-Allée jeudi le 3 février à 8h.30 p.m. Le défilé sera sous le commandement du lieutenant-colonel commandant le régiment des Voltigeurs pendant que le lieutenant-commandant Pierre Guyn du HMCS Montcalm agira comme commandant adjoint.

Les unités suivantes seront représentées à cette prise d'armes qui comprendra environ 500 miliciens.

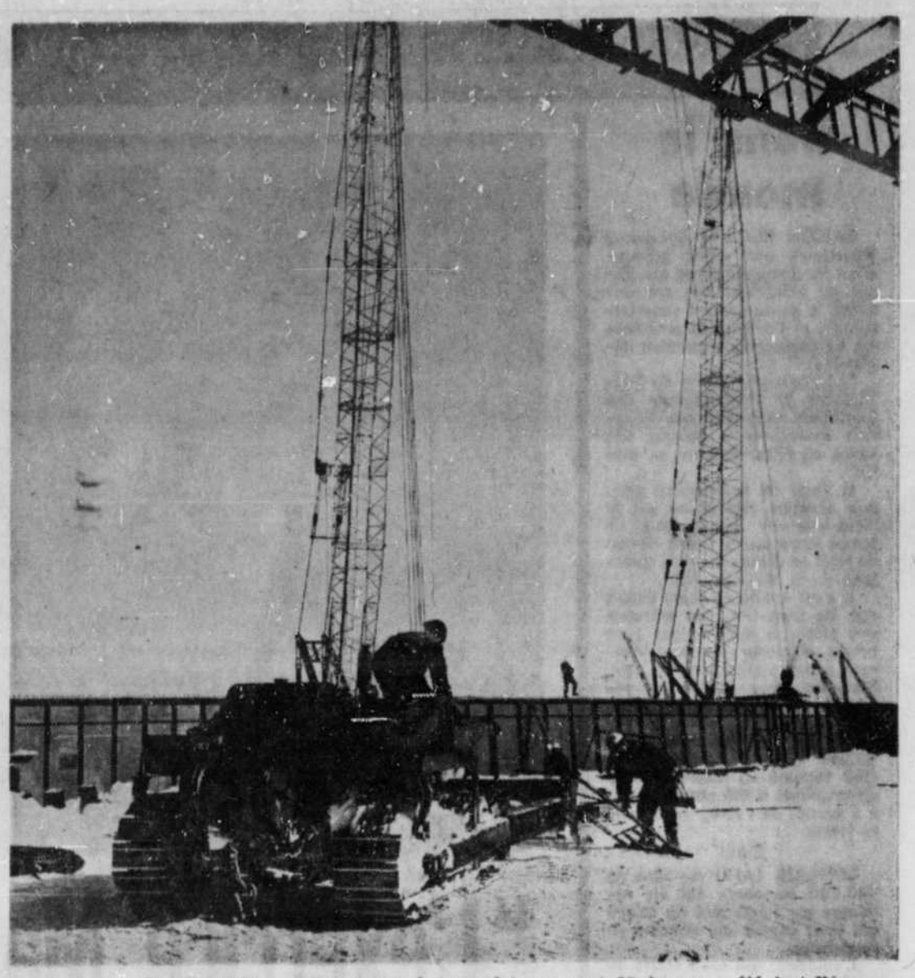

● TROIS-RIVIERES — Une poutre à âme pleine pesant 85 tonnes a été installée hier au Pont de Trois-Rivières, terminant ainsi la troisième travée du côté nord du fleuve St-Laurent. Cette poure, qui mesure 220 pieds de long e 11 pieds de haut, a été soulevée et mise en place par deux grues, chacune d'une capacité de 100 tonnes. Une équipe de 60 hommes travaille actuellement sur le chantier et, au mois de mai prochain, l'état des travaux permettra les débuts de construction de la travée centrale. La longueur otale pour la partie en acier du pont est de 7,766 pieds.

TOUTES NOS BALANCES DE LIGNES DE
CHAUSSURES D'HIVER
SONT VENDUES
A PRIX DE DEBARRAS
DES VALEURS QUI VOUS SURPRENDRONT!

Pour dames :
BOTTES DE NEIGE SPORT
BOTTES COSAQUES
BOTTILLONS
BOTTES COQUETEL
COUVRE-CHAUSSURES
PATINS DE FANTAISIE
pour dames et fillettes

Pour hommes :
BOTTES DE NEIGE
SOULIERS DE TOILETTE
PATINS pour hommes et garçons
COUVRE-CHAUSSURES doublés
COUVRE-CHAUSSURES
DE TRAVAIL

IL FAUT TOUT VENDRE
4.99 la paire
PLUS BAS QUE LE PRIX COUTANT

PLUSIEURS ITEM NON ENUMERES ICI POUR ENFANTS, FILLETTES ET GARÇONS SONT AUSSI PROPORTIONNELLEMENT REDUITS

credico
DITES SIMPLEMENT PORTEZ A MON COMPTE

GAGNON & FRÈRE ENR.

SERVICE POSTAL
Ajoutez .30 par paire. Plus taxe provinciale. Pas de chèque S.V.P.

Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures 30.

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC
260, ST-JOSEPH-E. | 896, ST-JOSEPH-E. | 180, ST-VALLIER-O. | 568, 3e AVENUE
A 260 ST-JOSEPH-EST — DÉPARTEMENT SPÉCIAL POUR ENFANTS

Nous n'avons pas fermé l'oeil depuis 1890.

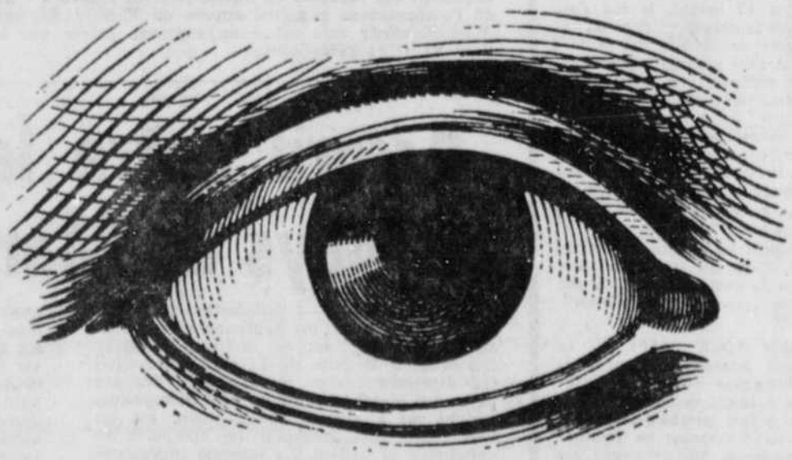

Chaque jour et chaque nuit, depuis 1890, chaque abonné de la compagnie Bell a pu, à tout instant, recourir aux services d'une téléphoniste (sauf, peut-être, pendant les toutes premières années, dans le cas des centraux les moins importants).

Notre personnel a aidé à sauver des vies, à combattre des incendies, à éviter des désastres. Mais, plus encore, sa seule présence a constamment rassuré nos abonnés.

Aujourd'hui, nos employés sont toujours au poste: téléphonistes, ingénieurs, préposés aux réparations, en somme tous ceux dont vous pouvez avoir besoin, quels que soient l'heure et l'endroit.

Le personnel de Bell Canada — au service des communications depuis 76 ans.

Bell Canada

Dans le monde

SAIGON (P.A.) — Les avions américains ont repris aujourd'hui les bombardements au-dessus du Nord-Vietnam, ont annoncé le gouvernement sud-vietnamien et l'ambassade américaine. Le communiqué commun déclarait :

"Le premier ministre du Sud-Vietnam et l'ambassadeur des Etats-Unis annoncent que l'aviation américaine a attaqué des cibles au Nord-Vietnam ce matin".

Il s'agit de la première attaque aérienne américaine sur le Nord-Vietnam depuis peu de temps avant que le cessez-le-feu de Noël ne débute durant l'après-midi de la veille de Noël.

Il s'est écoulé 37 jours depuis que les Etats-Unis ont entrepris une offensive diplomatique pour tenter d'amener le Nord-Vietnam à des négociations de paix. Mais les communistes ont repoussé toutes les avances de paix.

Un porte-parole américain a déclaré que le bombardement était terminé au moment où le communiqué a été rendu public, à 3 heures de l'après-midi, heure locale.

□●□

LONDRES (AFP) — Plus de 500,000 personnes ont été atteintes par l'épidémie de grippe qui sévit depuis une semaine en Angleterre.

L'épidémie qui avait éclaté au nord du pays s'est propagée au sud et a atteint, hier, la capitale britannique. Cette forme de grippe, qui semblait n'affecter que les enfants, n'épargne plus les adultes et une mortalité croissante due à ce mal est enregistrée dans le pays.

Les autorités médicales ont confirmé qu'il s'agissait bien d'une maladie à virus de "type B".

□●□

LONDON, Ontario (P.C.) — Le Canada peut jouer un rôle de premier plan en vue d'aider les Africains à se doter d'un mode de vie démocratique et moderne, a déclaré M. Robert Thompson, chef national du Crédit social.

"Nous pourrions établir un régime démocratique pour les nations d'aujourd'hui, nous en avons les moyens", a-t-il déclaré samedi devant les membres du London Teachers' Christian Fellowship. M. Thompson a déjà été missionnaire en Afrique.

"Nous avons l'obligation de faire quelque chose au sujet de ce problème. Il se présente à nous en tant que nation chrétienne".

Les Africains tentent d'accomplir en quelques décennies ce que l'homme blanc a réalisé depuis plusieurs siècles. Ceci signifie qu'ils ont été dans l'obligation d'abandonner les croyances et traditions qui constituaient leur échelle de valeurs.

"La question la plus explosive dans le monde aujourd'hui est de savoir si le désespoir d'hier et l'espoir de demain peuvent engendrer une force productive et constructive".

□●□

CAGLIARI, Sardaigne (AFP) - (P.C.) — Une explosion s'est produite vendredi soir à bord du navire canadien "Westar", ancré dans le port de Sarrok, près de Cagliari.

L'accident a fait deux victimes, toutes deux canadiennes : l'officier des machines H. L. MacKay et le mécanicien D. N. MacWilliams. Trois autres marins, légèrement blessés, ont été soignés à l'hôpital de Cagliari.

Venant de Grèce, le navire était arrivé, au début de l'après-midi, dans le port de Cagliari. Après avoir chargé 50 tonnes de gaz oil, le "Westar" aurait dû quitter le port sarde pour le Canada.

Vers 17 heures, le feu s'est déclaré brusquement dans un local près de la salle des machines et s'est propagé rapidement. Pour conjurer une catastrophe, les amarres furent levées et le "Westar" fut remorqué au large. Le commandant, l'Anglais S.B.L. Hales, qui a abandonné, le dernier, le bateau, a été longuement interrogé par le commandant du port, le colonel Federici, qui a ouvert une enquête.

D'après les premières indications, l'incendie aurait été causé par la sortie soudaine de gaz oil du réservoir du "Westar".

□●□

NEW YORK (AFP) — La Banque internationale pour la reconstruction et le développement annonce qu'elle se prépare à placer prochainement sur le marché canadien un emprunt à long terme. Elle ne précise pas le montant de cet emprunt mais indique qu'il sera émis pour 25 ans, 1966-91.

L'émission sera effectuée par l'intermédiaire des compagnies A. E. Ames and Co, Wood, Gundy and Co., et Dominion Securities Corporation.

La banque mondiale précise qu'elle a déjà placé quatre emprunts au Canada pour un montant total de 80 millions de dollars. Le dernier, datant d'environ un an, s'élevait à 25 millions de dollars et portait un intérêt de 5.5 pour cent.

□●□

NEW YORK (AFP) — "C'est précisément parce que nos intentions pacifiques ne peuvent être mises en question qu'Ho Chi Minh se sent maintenant dans l'obligation de défendre sa politique intransigeante devant le monde communiste", a déclaré dimanche M. Arthur Goldberg, représentant des Etats-Unis à l'ONU dans une allocution prononcée devant l'association juive "B'nai B'rith" de New York.

M. Goldberg a souligné que "malgré la réponse négative de Hanoï" l'offensive de paix américaine était utile. Il affirme qu'à moins qu'une "solution honorable" ne soit trouvée dans des "négociations honorables", les Etats-Unis respecteraient leurs engagements au Sud-Vietnam.

"L'exercice Mallet" déclenché à 20 milles au sud-est de Saïgon

SAIGON (PA) — Les troupes de la première division aérienne de cavalerie américaine ont livré bataille à des réguliers nord-vietnamiens à Bong Son, dans le cours de la journée de dimanche. Pendant que le combat faisait rage aux environs de ce village côtier du centre du Vietnam, des bombardiers B-52 dépêchés de Guam martelaient les positions communistes 25 milles au nord d'un point où les fusiliers-marins américains en étaient à leur troisième journée consécutive d'attaques amphibies d'envergure.

Les troupes de la première division aérienne de cavalerie américaine ont déclenché "l'exercice Mallet" 20 milles au sud-est de Saigon et les forces sud-vietnamiennes ont lancé une dizaine d'attaques, genre exploration-destruction, dans divers endroits.

Le long de la côte, les autorités de la première division aérienne de cavalerie ont pu découvrir que les forces ennemies qui leur font opposition sont une combinaison de la force principale du Vietcong et de certains éléments du 18e régiment de la 325e division nord-vietnamienne, dont les effectifs s'élèvent à quelque 1,000 hommes. C'est cette même division qui avait livré une bataille sanglante à la première division de cavalerie américaine dans la vallée de l'Ia Drang, en novembre dernier. Cette division nord-vietnamienne compte trois régiments.

Un porte-parole de la cavalerie américaine dit que les soldats américains ont compté 282 morts communnistes après trois jours de violents combats. Le porte-parole ajoute que les pertes communistes à la suite des attaques de l'artillerie et des engagements terrestres et aériens pourraient bien s'élever à 475.

Prisonniers libérés

Dans la vallée de l'Ia Drang, à quelque 110 milles à l'ouest de Bong Son, les pertes nord-vietnamiennes, selon les Américains, s'élèveraient à 1,300 morts. Les pertes de la cavalerie américaine se chiffre à 270 morts et 600 blessés.

Entre-temps, de Pékin, venait dimanche la nouvelle qu'à l'occasion du Nouvel An vietnamien, le Front national de libération a mis en liberté 182 prisonniers de l'armée sud-vietnamienne.

Radio-Pékin a annoncé que "les prisonniers libérés ont donné l'assurance qu'au retour dans leurs villages, ils s'engageraient dans la lutte contre les agresseurs américains."

Livrant bataille sous la pluie e dans la boue, les troupes de la première division de cavalerie américaine ont délogé dimanche l'ennemi de ses positions dans le village d'An Tri, au nord de Bong Son. Les pertes américaines, dans cette série d'engagements, ne seraient que légères.

Débarquement important

Les combats dans ce secteur font rage depuis mardi dernier. Il y a eu accalmie au début de la fin de semaine, mais les troupes américaines ont déclenché un violent barrage à la carabine et à la mitrailleuse aux petites heures dimanche matin. Les troupes américaines dans ce secteur commencent à être de plus en plus nombreuses et ces engagements des derniers jours ne seraient qu'un prélude à une attaque en masse qui pourrait bien être déclenchée sous peu.

Quelques milliers de fusiliers-marins américains ont effectué vendredi le plus important débarquement depuis les jours de la guerre de Corée et ont lancé une gigantesque attaque amphibie. Pour des raisons de sécurité, la nouvelle de ce débarquement et de l'attaque amphibie n'a été communiquée que dimanche.

● **ROME — Une Jacqueline Kennedy souriante arrive à l'ambassade espagnole à Rome. Elle a interrompu momentanément ses vacances en Suisse pour se rendre à l'invitation de l'ambassadeur espagnol auprès du Vatican. On croit que Mme Kennedy sera reçue en audience privée par le pape Paul VI. (UPI Téléphoto)**

Accord entre les délégués des pays du Marché commun

PARIS. (AFP). — Satisfaction et Soulagement, tels sont les sentiments recueillis au Luxembourg auprès de la délégation française, à la suite de l'accord intervenue tôt dimanche, entre les délégués des six pays du Marché commun. Ce compromis auquel on a abouti, souligne-t-on, est un bon compromis, puisqu'il ne comporte ni vainqueur ni vaincu. La formule ingénieuse pour sortir de l'impasse sur le vote majoritaire a permis au gouvernement français d'exprimer ses réserves sans remettre en question toute la machine communautaire, note-t-on encore dans les milieux officiels français, où l'on se félicite de ce que, dès février, on va travailler activement au Marché commun agricole.

"On ne peut pas dire que toutes les difficultés sont terminées à tout jamais, mais nous avons réussi dans ce que nous devions faire", a déclaré dimanche matin, M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, dans un bref commentaire radiodiffusé. "Nous ne sommes pas complètement d'accord en ce qui concerne le vote majoritaire mais ce qui est essentiel, c'est que nous avons constaté que le désaccord qui subsiste n'empêche pas les Français de revenir à Bruxelles, et par conséquent permet à la communauté économique européenne de reprendre son activité.

Réactions favorables

Réaction optimiste analogue de M. Luns, ministre néerlandais des Affaires étrangères, qui, détendu et souriant, a déclaré : "Il est devenu maintenant invraisemblable qu'une nouvelle crise puisse surgir au sein du Marché commun". Relevant que, selon lui, les dix points proposés par M. Couve de Murville avaient été "quelque peu assouplis", il a ajouté : "Il était clair que le gouvernement français cherchait à aboutir à un accord".

Le retour de la France est maintenant assuré : la situation normale est rétablie, a affirmé de son côté M. Gerhart Schroeder, ministre fédéral des Affaires étrangères.

La presse italienne commente abondamment l'accord réalisé à Luxembourg. Tandis reculé devant une rupture définitive, a déclaré dimanche M. Jean Lecanuet, ancien que "Il Popolo" démocrate-chrétien constate que "ce qui est important c'est que les six ont décidé de reprendre à Bruxelles la vie communautaire normale". "Aventi" socialiste souligne que le différend d'ordre politique subsiste. Il s'agit là, écrit-il, d'une division idéologique, qui n'empêchera pas le mécanisme communautaire de continuer à fonctionner, mais qui, à la longue, est destinée à se traduire par un affrontement d'idées et de desseins, affrontement qui, estime-t-il pourra avoir lieu dès la prochaine réunion.

En France

"Soulagement" également à Londres, où l'on fait cependant quelques réserves qui portent essentiellement sur les restrictions apportées à la liberté d'action de la commission Hallstein en ce qui concerne l'attitude de la C.E.E. envers les pays non membres. L'accord des six est accueilli avec une faveur générale dans les milieux agricoles, syndicaux et patronaux français, qui, sous diverses formes, expriment tous leur foi dans la construction européenne".

"Dans l'immédiat, un fait prévaut : la France reprend à Bruxelles la place qu'elle n'aurait jamais dû abandonner. Elle a donc candidat à la présidence de la république, et dont la campagne électorale était pour une large part sur la nécessité de la présence française au sein de la C.E.E. "Ce résultat, a-t-il ajouté, n'aurait pas été obtenu sous la pression de l'opinion publique en France, qui a manifesté, à l'occasion des dernières élections présidentielles, son attachement à l'idée européenne.

Après M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil, qui "se réjouit de cette nouvelle", M. René Pleven, également ancien président du Conseil, qui se félicite de ce que les six gouvernements ont fait preuve d'esprit de compromis et de sagesse".

Le leader socialiste, secrétaire général de la S.F.I.O., M. Guy Mollet, estime, pour sa part, que "si les partenaires de la France ont évité la rupture, ils ont eu raison, ce qui permet d'espérer que l'idée européenne reste vivante chez eux... Mais, a-t-il ajouté, que de temps perdu et de chances gâchées.

Wilson annonce de...

NOUVELLES MESURES CONTRE LA RHODÉSIE

LONDRES (PC) — Le gouvernement du premier ministre Wilson a annoncé aujourd'hui lundi que de nouvelles mesures seront prises contre la Rhodésie, mesures qui rompront virtuellement tous les liens entre la Grande-Bretagne et la colonie récalcitrante de l'Afrique centrale.

Les mesures dont le ministère britannique du Commerce a fait part comprennent :

1—Un embargo total sur tous les produits en provenance de la Rhodésie, à partir de février 1966.

2—Un embargo total sur toutes les exportations, de la Grande-Bretagne à la Rhodésie. Dans ce dernier cas, on fera peut-être exception des produits exportés à des fins humanitaires.

Le communiqué donnant la liste des nouvelles sanctions prises par le gouvernement britannique à l'égard de la Rhodésie précise que cet embargo frappera particulièrement certains produits manufacturés qui avaient jusqu'à présent échappé au contrôle.

En outre, certaines modifications sont apportées aux précédentes sanctions et qui permettront d'étendre un contrôle plus sévère sur les exportations de tout produit en Rhodésie.

Responsabilité financière

Des permis ne seront accordés que pour les produits achetés et payés par des importateurs britanniques avant la publication du communiqué. Les produits arrivés en Grande-Bretagne avant le 20 février en provenance de la Rhodésie pourront être admis sans permis.

La Grande-Bretagne, de plus, a averti les autres nations qu'elle ne sera pas responsable des dettes contractées par le gouvernement du premier ministre Ian Smith depuis la rupture du 11 novembre dernier.

Jusqu'ici, il n'y avait eu embargo que sur les exportations d'armes et de pétrole. Les exportations de la Grande-Bretagne à la Rhodésie se sont élevées l'an dernier à $93,000,000. Le nouvel embargo sur les importations ne touche environ que cinq pour cent des produits importés de la Rhodésie en Grande-Bretagne.

Un embargo total sur environ 95 pour cent des importations britanniques — y compris le tabac et le sucre — avait été imposé peu de temps après que le régime du premier ministre Smith eut proclamé l'indépendance.

Le nouveau décret impose un embargo sur toutes les importations tels les appareils de radio, les textiles à base de coton et autres produits manufacturés.

Optimisme britannique

Des sources gouvernementales disent que l'avertissement lancé par la Grande-Bretagne aux autres nations au sujet des dettes contractées par la Rhodésie a un but bien précis. Il vise surtout les "obligations d'indépendance" que le régime Smith aurait l'intention d'émettre dans le but de renflouer l'économie rhodésienne. En résumé, la Grande-Bretagne veut entraver tout effort que pourrait tenter le régime Smith d'obtenir de l'aide financière en dehors de la Rhodésie.

Ces sanctions prises par la Grande-Bretagne seront maintenant probablement suivies de mesures semblables de la part de la Zambie, une nation voisine de la Rhodésie. La Zambie serait prête depuis quelque temps déjà à faire part de ces sanctions, mais le premier ministre Wilson l'aurait empêché de le faire jusqu'à ce que le pays soit en mesure de tenir le coup devant les représailles qui viendraient de la Rhodésie.

Le premier ministre Wilson serait optimiste au sujet de l'efficacité des sanctions prises contre la Rhodésie. Le gouvernement britannique s'attend de voir le chômage se répandre partout en Rhodésie au cours des deux prochains mois.

Les E.-U. se prononcent en faveur de la création d'une nouvelle unité de réserve internationale

PARIS. (AFP). — Les Etats-Unis ont finalement décidé de se prononcer pour la création d'une nouvelle unité de réserve internationale, supplémentant les deux grandes monnaies mondiales: la livre et le dollar. Après deux ans de discussions, l'idée lancée par la France de cette nouvelle monnaie, complémentaire de l'or dans les paiements internationaux est adoptée par la plus grande puissance économique du monde. Le secrétaire adjoint au Trésor américain M. Demming, a fait tenir à Paris, le contenu des propositions américaines aux représentants des dix pays les plus puissants du monde occidental : outre les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada, la Suède et le Japon. Ces pays au sein du groupe des Dix discuteront lundi et mardi à Paris au ministère des Finances de la réforme du système monétaire international.

On connait peu de chose pour le moment sur le contenu des propositions américaines qui devront être étudiées par les gouvernements respectifs et les experts avant d'être sérieusement examinées au mois de mars par le groupe des Dix. Il faut noter qu'outre les propositions américaines, le Dr Emminger, président allemand du groupe des Dix a lui aussi fait des propositions qui ont également été distribuées aux pays intéressés. Du côté britannique, on a également préparé un document qui va être remis aux experts.

L'A B C

des services bancaires essentiels

Chaque jour, la majorité des Canadiens règlent leurs affaires personnelles en faisant appel à trois principaux services bancaires. Quels que soient vos besoins dans l'un ou l'autre de ces trois domaines, la B de M est en mesure de les satisfaire pleinement.

A — **ACCUMULATION:** Votre compte d'épargne à la B de M, c'est le moyen idéal d'accumuler de l'argent pour voyager, poursuivre des études, acquérir une maison, acheter des meubles.

B — **BAILLEUR DE FONDS:** Des milliers de Canadiens empruntent à la B de M pour toutes sortes de bonnes raisons.

C — **CHÈQUES:** Le paiement par chèque est la façon moderne, sûre et commode d'acquitter ses factures et d'éviter les risques que comporte toute transaction en espèces.

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

SEULE UNE INSTITUTION COMME LA BANQUE DE MONTRÉAL PEUT VOUS OFFRIR CES TROIS SERVICES ESSENTIELS • • •

Passez dès aujourd'hui à la plus proche succursale de la B de M et profitez-en pour vous procurer notre intéressante brochure: "21 façons d'utiliser la B de M".

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

• • • PLUS
Nombreuses succursales
Services de voyage
Banque par la poste
Mandats-poste
Coffrets de sûreté
Services de change à l'étranger
Transactions de valeurs mobilières
...et plusieurs autres services.

Il y a 13 BUREAUX de la B de M pour vous servir dans QUÉBEC et le DISTRICT

La séparation serait désastreuse pour le Québec (Marler)

REGINA. (P.C.) — M. George Marler a déclaré hier à Regina qu'un statut d'Etat associé pour la province de Québec amènerait la séparation du Québec du reste du Canada.

M. Marler, ancien ministre fédéral et conseiller législatif, a affirmé que la séparation du Québec serait "désastreuse".

Portant la parole devant les membres du Canadian Club de Regina, M. Marler a dit que rien ne serait plus dommageable pour les Canadiens français du Québec que de se trouver dans un Etat unilingue dans un continent où 200,000,000 de personnes parlent anglais.

"Il est irréaliste de demander aux Canadiens français d'apprendre l'anglais et d'accepter le reste du Canada sans mot dire. Une attitude aussi inflexible peut avoir pour conséquence d'emmurer les Canadiens français chez eux, accroître leur isolement et les amener à conclure qu'une existence séparée serait peut-être préférable", a-t-il dit.

M. Marler a dit que l'extrémisme est confiné à une petite minorité au Québec et que le vent de réformes qui a suivi l'arrivée au pouvoir des libéraux a eu pour résultats de façonner un Québec nouveau tourné vers l'avenir.

Le Québec préfère régler lui-même ses problèmes et cette orientation a malheureusement été interprétée comme un prélude à un "statut particulier" que la province ne recherche pas, a-t-il ajouté.

Les hôteliers doivent faire parvenir leur déclaration

Le Service de l'hôtellerie, qui relève du ministère provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, tient à rappeler aux tenanciers d'hôtels, de motels et de maisons de chambres que le 15 février est la date limite pour faire parvenir au ministère leur déclaration quant au prix de chacune de leurs chambres et ce, durant toute l'année commençant le 1er mai prochain et se terminant le 30 avril 1967. Le cas échéant, ils doivent clairement indiquer si les repas sont compris dans le prix de la chambre et mentionner en outre toute variation saisonnière en spécifiant les dates. Les prix déclarés ne peuvent être modifiés.

On doit aussi afficher bien en vue, dans chaque chambre, le prix déclaré au ministère. Il est expressément défendu d'exiger, ou même d'accepter, un prix supérieur à celui en vigueur durant l'année selon les termes de la déclaration, comme il est interdit d'en annoncer un moins élevé. Le ministère fournit gratuitement des formulaires pour affichage, il suffit d'en faire la demande en s'adressant au Service de l'hôtellerie, 12, rue Sainte-Anne, à Québec ou 1600, rue Berri, Suite 3026, à Montréal.

Les retardataires s'exposent à une amende de vingt (20) à cent (100) dollars, de même qu'à la suspension, voire à l'annulation de leur permis, en plus de voir le nom de leur commerce rayé des cadres du "Répertoire du gite touristique" que publie chaque année la direction générale du tourisme.

Confitures et gelées en toutes saisons

Les confitures et gelées faites à la maison connaissent une popularité grandissante de nos jours. Ne soyez pas découragées de constater que votre réserve pour les mois d'hiver est déjà épuisée. Pourquoi ? Parce que vous pouvez faire de succulentes conserves avec des fruits ou jus de fruits congelés ou encore avec des fruits secs ou en boîtes.

Vous n'avez qu'à faire la cueillettte du verger dans votre garde-manger ! Quoi de plus facile ! Les fruits et les jus sont déjà prêts à utiliser. A l'oeuvre donc et regarnissez vos étagères de bonnes confitures et gelées faites à la maison.

Utilisez la méthode à courte ébullition d'une minute et ajouter la pectine de fruits liquide ou en cristaux. Vous pouvez être certaine d'obtenir une réussite parfaite et de plus vos confitures et gelées auront une saveur et une couleur à régaler les palais les plus fins.

Vol avec effraction

Un vol avec effraction a été perpétré, la nuit dernière, au Centre de location Ste-Foy, 3215, chemin Ste-Foy. Les voleurs se sont introduits dans l'établissement en fracassant une vitre à l'arrière de l'établissement. Ils se sont emparés d'une somme de $60.

Ils ont également fait main basse sur une somme de $1,600., dans les locaux d'un petit bureau de poste, sis à l'arrière du Centre de Location. A ce dernier endroit, les malfaiteurs ont emporté $30.00 en argent, et une série de timbres d'assurance-chômage estimée à plus de $1,500.

Le lieutenant R. Fréchette de ce corps policier a pris l'affaire en main, en compagnie du détective Liboiron.

RABAIS 20 à 60%

SOLDES APRÈS INVENTAIRE

Pollack

EN VENTE DEMAIN MATIN A QUEBEC ET SAINTE-FOY

REZ-DE-CHAUSSEE

POUR MESSIEURS

315 Chemises sport pour hommes

Manches longues. Plusieurs modèles. Très belle confection. Tissu d'excellente qualité. P.M.G. et TG.

Valeur rég. jusqu'à 6.95 **3.99** — Valeur rég. jusqu'à 7.95 **4.99**

Quant.		Orig.	Vente
72	camisoles et caleçons, thermal, désassortis	jusqu'à 2.98	1.79
25	combinaisons thermal, 36-40-42	5.50	2.59
98	camisoles, caleçons courts et longs, 90% laine Kroy et 10% nylon, désassortis	6.50	2.99
37	combinaisons, 90% laine Kroy, 10% nylon, 36 à 44	11.95	4.99
39	paletots, cachemire et laine, 3 boutons, gris, marine, gris cendré, 36 à 44	49.95 à 59.95	35.00
41	paletots, style régulier et semi-raglan, gris, gris cendré, bleu, tweed, 37, 38, 40, 42, 44	65.00 à 69.95	45.00
35	paletots, style régulier et semi-raglan, gris, gris cendré, tweed, 36, 37, 38, 40, 42, 44	79.95 à 89.95	55.00
77	vestes de lainage, sans manches. Unies ou à carreaux. P.M.G. et TG.	10.95	5.99
86	cardigans et pull-overs en laine. P.M.G. et TG.	16.95	9.99
77	cardigans et pull-overs. P.M.G. et TG.	17.95 à 25.00	12.99

Chemises de toilette pour hommes

En coton. Rayées. Col à pattes d'attache (snap-tab). Coupe soignée. 14 à 16½.

Valeur rég. jusqu'à 6.00 **3.99**

Manteaux-promenade pour hommes

Modèle ¾. Col châle en imitation de mouton rasé noir ou brun. Chaude doublure matelassée. Choix de couleurs. 36 à 42. Rég. 24.98 **16.99**

170	gants doublés, importés, 9 à 11	5.98	3.99
115	foulards. Modèles et tissus variés	jusqu'à 3.98	1.99
66	foulards. Modèles et tissus variés.	jusqu'à 4.98	2.99

Cagoules de ski pour hommes

En nylon ou térylène. Capuchon repliable dans le col. Doublées en fourrure d'orlon ou doublure piquée. Poignets de laine. 2 poches. Fermeture-éclair. Choix de couleurs. 38 à 44.

Rég. jusqu'à 29.95 **15.00**

Pantalons de ski pour hommes

Extensibles. En nylon, viscose et laine. 2 poches. Pattes d'attache sur les côtés. Courroie extensible sous le pied. Court, régulier, grand. 30 à 44.

Rég. 19.98 **15.00**

Cagoules de ski pour hommes

En térylène. Capuchon repliable dans le col. Poignets de laine. Réversibles ou non réversibles. Fermeture-éclair. Choix de couleurs. 38 à 42.

Rég. 19.98 **10.00**

POUR DAMES

78	gilets, pull-overs et cardigans "bulky"	jusqu'à 14.98	7.99
45	sacs à main importés d'Italie, véritable cuir, doublés. Noir, brun, tan	19.98 à 29.98	13.99 et 19.99

Bijoux: rabais jusqu'à 50%

Broches: pierres, cristaux et métal. Ensembles de boucles d'oreilles. Colliers: pierres, cristaux et métal assortis.

90 articles seulement! **5.00 à 33.00**

Gaines et gaines-culottes

Jambes courtes ou longues. Excellente qualité. Modèles populaires. Grandeurs désassorties.

Rég. jusqu'à 4.00 **1.99**

MALLES

malles "Carson" en "Pelon":		
2 seulement: fin de semaine, 21"	18.98	13.99
2 seulement: pullman 26"	23.98	15.99
malles légères pour hommes ou dames, 100% nylon:		
13 seulement: fin de semaine, 21"	8.98	5.99
4 seulement: pullman, 24"	9.98	6.99
9 seulement: pullman, 26"	10.98	7.99
malles pour dames. 100% fibre de verre, doublées de satin, garniture aluminium:		
2 seulement: vanity, 15"	18.98	13.99
2 seulement: fin de semaine, 21"	19.98	13.99
1 seulement: garde-robes, 21"	25.98	17.99

DEUXIEME ETAGE

POUR DAMES

Epargnez 33⅓% à 75%

800 vêtements sport

Quant.		Orig.	Vente
800	vêtements sport, réduits à 75%:		
	blouses et chemises	2.98 à 4.98	1.00
	blouses	3.98 à 6.98	1.99
	blouses, gilets, "slacks," costumes, chemises, dans le lot	5.98 à 9.98	3.00
	blouses, gilets, "slacks", "slims", costumes, chemises, dans le lot	7.98 à 16.98	5.00
	gilets de laine, "slacks", "slims", blouses, chemises, dans le lot	12.98 à 24.98	7.00
20	manteaux de suède, ¾, bruns. Col piqué. Doublés	29.98	22.00
8	manteaux imitation fourrure. Bruns. 8 à 18 ans	69.95	55.00
9	manteaux de tweed, garnis de chat. Petites pointures	33.00	25.00
16	manteaux sport, garnis fourrure. Q-qs doublés imitation fourrure. Toutes grandeurs	59.00	45.00
12	paires slims, velours de coton vert, noir, canneberge. 8 à 16 ans	16.98	12.99

Robes pour dames

Robes de lainage, teintes pastel, robes-cocktail en crêpe ou en brocart. 5 à 17 ans. Rég. jusqu'à 40.00 **10.00**

Ensembles de toilette en bouclé, robes de toilette, robes de laine, deux-pièces de lurex. 7 à 17 ans. Rég. jusqu'à 60.00 **20.00**

Lingerie pour dames

Robes de nuit, pyjamas, cache-poussière. Nylon, térylène, coton. P.M.G. Couleurs assorties. Rég. jusqu'à 15.95 **5.00**

Robes de nuit, "baby dolls", pyjamas, cache-poussière, "capris", "slips". P.M.G. Couleurs assorties. Rég. jusqu'à 9.98 **3.00**

300 morceaux: "slips" à la taille, "baby dolls", robes de nuit. Grandeurs assorties. Rég. 4.98 **1.00**

MARCHANDISES A LA VERGE

102	verges de velours de coton. Largeur 36"	3.98	1.99
90	verges dentelle de nylon. Largeur: 36" et 45"	3.98	.99
72	verges brocart de soie. Largeur 36"	3.98	.99
172	verges velours côtelé. Largeur 36"	2.49	1.99
200	verges tissus assortis, soie et coton	1.98	2 pr 1.00

Bottes-cocktail

Excellente qualité. Très à la mode. Grandeurs désassorties. Brun et noir.

90 paires de valeur régulière jusqu'à 15.98 **8.99**

95 paires de valeur régulière jusqu'à 26.98 **12.99**

POUR GARCONS

40 cagoules de ski en nylon piqué. Capuchon dans le col. Grandeurs et couleurs variées — jusqu'à 15.98 — **7.99**

Pantalons de ski pour garçons

En viscose et nylon, extensibles. 2 poches. Sous-pieds élastiques. Se portent avec pattes d'attache. Noir. 8 à 18 ans. Rég. 9.98 **7.99**

20	canadiennes, velours cordé ou molleton. Modèle ¾. Capuchon détachable. Grandeurs et couleurs désassorties	jusqu'à 24.98	14.99
10	manteaux-promenade, simili-fourrure. Avec capuchon. Grandeurs et couleurs désassorties	jusqu'à 24.98	19.99
11	manteaux-promenade, imitation loup-marin. Avec capuchon. Grandeurs et couleurs désassorties	34.98	19.99
20	foulards en orlon. Coul. variées	1.98	1.59
34	foulards, 100% laine. Couleur variées	3.98	1.99
39	pres gants de cuir. Doublés. 5-6-7.	2.98	1.99
34	pres gants de cuir. Doublés. 5-6-7.	4.98	2.99
53	casquettes, "séraphin". Nylon ou molleton. 6⅝ à 7	2.59	1.99
19	casquettes en cuir. 6⅝ à 6⅞	5.98	3.99

Pantalons de ski pour garçons

En viscose et nylon ou laine. Doublés de tissu "thermal" ou non doublés. 2 poches. Sous-pieds élastiques. Se portent avec pattes d'attache. Noir. 8 à 16 ans. 82 seulement. Jusqu'à 15.98 **9.99**

POUR ENFANTS

	manteaux d'hiver pour fillettes. Avec fourrure. Grandeurs et couleurs désassorties	jusqu'à 32.98	15.00
	pantalons de ski, doublés, pour filles et garçons. Grandeurs et couleurs désassorties	6.98 8.98	3.99 4.99
	Pour garçons seulement	9.98	7.99
10	foulards de laine, rouges, verts	1.98	.99
5	foulards de laine, rouges, noirs	4.98	.99
9	tuques en laine, marine	1.98	1.59
20	bonnets de laine. Couleurs assorties. 2 à 6x	2.98	1.99
5	passe-montagne. Gris, bleus	1.98	.99
31	bandeaux de tête en laine, rouges, bruns, noirs	1.98	.99
45	paires de mitaines en nylon, doublées molleton. Marine, brun	2.98	1.99
93	paires de gants. Tricot de laine. Blanc, brun	1.00	.69
113	paires de gants de laine, verts, rouges	.69	3 paires pr 1.00
19	paires bas ¾. Rouge et noir ou noir et rouge	1.98	.99
19	paires bottillons "after ski". Grandeur: large	1.79	.99

212 paires bottillons

et bottes cosaques. Doublés. Cuir ou vinyle. Brun ou noir. Jusqu'à 10.98 **3.99**

Bottes en poney. Jusqu'à 16.98 **10.99**

S.V.P. PAS DE COMMANDES PAR POSTE OU TELEPHONE

LA GRANDE MAJORITE DES ARTICLES SONT DISPONIBLES A NOS 2 MAGASINS DE QUEBEC ET SAINTE-FOY. PROFITEZ DE CES BAS PRIX INCROYABLES POUR VOUS PROCURER DES ARTICLES AUX PLUS BAS PRIX QUI SOIENT

3	jupes de velours	12.98	9.99
6	vestes lainage, marine, 3 à 15	14.88	9.99
7	blouses et vestes, grandeurs désassorties	8.98 et 10.98	6.99
4	blouses tailleur, or	7.98	4.99
5	blouses tailleur et de fantaisie	5.98 et 6.98	3.99
30	blouses tailleur, coton uni et rayé, 10 à 16	3.98 et 4.98	2.99

Bottes pour dames

105 paires de bottes cosaques. Cuir ou vinyle. Brun ou noir. Hauteur: 8" et 10". Rég. jusqu'à 12.98 **7.99**

106 paires de bottes courtes. Cuir ou suède. Doublées de laine très épaisse. Noir. Rég. jusqu'à 10.98 **8.99**

Grandeurs désassorties.

50 robes

Grandeurs, modèles et couleurs désassortis. Jusqu'à 16.98 **5.00**

Lainage, crêpe, velours; grandeurs, couleurs et modèles désassortis. Jusqu'à 29.98 **8.00**

Vêtements sport pour dames

Réduction de 33⅓ à 60%! Quantités limitées.

Vestes de ski, pantalons de ski, "madras". Rég. 12.98 à 19.98 **5.00**

Vestes de ski, manteaux-promenade. Rég. 19.98 à 29.98 **10.00**

Manteaux-promenade, vestes d'après ski, etc. Rég. 24.98 à 35.00 **15.00**

Vestes de ski, manteaux d'après ski, manteaux-promenade. Rég. 29.98 à 39.98 **20.00**

"Kul-E-Tuks", manteaux-promenade. Rég. 29.98 à 79.98 **25.00 à 49.99**

Gaine-culotte "Service Secret"

En Lycra. Taille courte, jambes longues. Devant en nylon doublé de dentelle. Blanc. Grandeurs désassorties. Rég. 15.00 **5.00**

TROISIEME ETAGE

Ensembles de hockey

Pour garçons, 8 à 18 ans. Ensembles tout laine, comprenant: un chandail, des bas et une tuque aux couleurs des clubs de la ligue Nationale. Canadiens, Chicago, Toronto, Detroit, Boston, Rangers. Rég. 7.98 **5.99**

POUR FILLETTES

Quant.		Orig.	Vente
124	cagoules, manteaux-promenade. Choix de tissus. Grandeurs et couleurs assorties. Fillettes et teen.	10.98 17.98 24.98	5.99 14.99 12.99
100	robes des fêtes. Plusieurs modèles de saison. Double tricot, fin lainage, dentelle. Fillettes 7 à 12 ans et pre-teen 8 à 14 ans. Vente finale	jusqu'à 9.98 jusqu'à 14.98 jusqu'à 22.98	5.00 7.99 9.99

Mitaines en cuir pour garçons

Excellente qualité. Doublées en flanellette. Très chaudes. Rég. 1.98 **1.39**

50 manteaux pour fillettes

Plusieurs modèles. Choix de tissus. Grandeurs et couleurs désassorties. Fillettes 7 à 12 ans et pre-teen 8 à 14 ans.

Jusqu'à 25.00 **15.00** — Jusqu'à 35.00 **20.00** — Jusqu'à 39.98 **25.00**

245 pantalons de ski pour fillettes

Viscose et nylon. Grandeurs et couleurs assorties. Fillettes, teen.

Rég. 9.98 **6.99** — Rég. 12.98 **8.99**

52 portes pliantes en vinyle

Très résistantes et souples. Glissières en nylon. Fermoir en métal. Grandeurs: 32" x 80". Valeur de 18.98 **12.99**

Quant.		Orig.	Vente
10	étagères, 2 tablettes, métal émaillé	2.98	1.49
12	poteaux-supports pour serviettes, ajustables, 96"	4.59	2.99
83	boites de 6 savons d'invités	2.59	1.59
23	volants en coton imprimé sur percale. Pour lit double ou simple. S'ajuste sur élastique	4.98	2.99
5	housses pour couvertures. Coton frippé. 72" x 84"	9.98	.99
6	pres tentures imprimées. 48" x 95".	12.98	.99
352	verges cretonne imprimée. Largeur 45"	jusqu'à 1.98	1.00
12	couvre-lits, satin antique piqué. Lit double	jusqu'à 26.98	18.99

Coton "Everglaze", 37"

Blanc, imprimé à pois bleus ou roses. Corail ou bleu-corail, imprimé à pois blancs. Rég. 1.49 la verge **1.00** la vge

QUATRIEME ETAGE

Quant.		Orig.	Vente
48	ensembles salière et moulin à poivre. Bois, tête en cuivre. Brun foncé, érable	5.98	2.99
10	"Shampoo Master" de Bissell, pr nettoyage des tapis	9.95	5.99
12	bols à noix et casse-noix en bois ou métal	9.95	2.99

Service de vaisselle "Melmac"

8 couverts — 53 morceaux: 8 assiettes à viande, 8 assiettes à pain et beurre, 8 soucoupes, 8 tasses, 8 bols à soupe, 8 assiettes à fruit, 1 plat à légume, 1 pot à crème, 1 sucrier avec couvercle, 1 plat à viande. 9 seulement. Rég. 29.99 **19.99**

SOUS-SOL

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS

HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m.
SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m., les autres jours jusqu'à 10h p.m.

● M. Gilles Lamontagne a abandonné son siège au Bonhomme qui signe le Livre d'Or de la cité de Québec sous le regard amusé du président, M. J.-A. Bédard.

Arrivée triomphale du Bonhomme Carnaval

Une foule nombreuse de Québecois et de banlieusards s'étaient rendus hier au rendez-vous donné par les officiers du Carnaval de Québec pour accueillir le Bonhomme.

La tempête qui faisait rage sur la Capitale depuis presque deux jours soufflait de plus belle et des paquets de neige s'abattaient sur la ville mais la foule qui attendait au Parc Dollard et le long du parcours répondait par des clameurs et des cris de joie en voyant apparaître le joyeux Bonhomme, ambassadeur de plaisir et d'allégresse, qui leur est apparu, sortant soudain d'une énorme boîte de surprise en enfonçant les parois.

Et dans leur enthousiasme, de nombreux spectateurs ont emboîté le pas à la parade composée de quelques chars carnavalesques, des corps participants, "Les Eclairs" de ville Les Saules ainsi que de la "Clique Alouette" suivis d'un char tout bleu sur lequel étaient montés les sept Duchesses et le Bonhomme, répondant joyeusement à la foule qui les acclamait.

Malgré la circulation difficile dans des rues où une neige fondante s'était accumulée, le défilé a quand même suivi le parcours désigné, soit les rues Ste-Thérèse, St-Vallier, Boul Charest, Dorchester, St-Jean, De la Fabrique jusqu'à l'Hôtel de Ville où le Maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, entouré de plusieurs membres du Conseil attendait cette joyeuse parade.

Là encore, l'accueil fut chaleureux tant de la part des officiels que du public massé devant le grand portail de l'Hôtel de Ville où M. Gilles Lamontagne remettait la clé de la ville au Bonhomme, démontrant par ce geste symbolique que Québec appartient maintenant au Carnaval et pour les Québecois, la permission de donner libre cours à leur exhubérance et à leur joie en prenant part aux manifestations et festivités qui sont au programme du Carnaval cette année.

S'adressant à la foule, le Bonhomme a d'ailleurs invité les citoyens de Québec et d'ailleurs à oublier leurs soucis et à s'adonner au plaisir du Carnaval par des danses, des rires et des chansons. Le mot d'ordre, "Carnavalons à l'Unisson".

Le joyeux bonhomme, armé de son énorme clé est ensuite entré à l'hôtel de Ville pour y signer le Livre d'or et participer à une réception sociale.

Si l'on en juge par l'atmosphère qui régnait hier à Québec, malgré la tempête, le Carnaval d'Hiver de Québec sera pour la douzième année consécutive une réussite et la renommée de cet événement aura des répercussions bien au-delà de nos frontières.

On peut noter avec plaisir que la froideur avec laquelle certains spectacles ont été accueillis à Québec dans le passé, ne résiste pas devant le Bonhomme, les Duchesses, les chars ébouriffants et toutes les fêtes du Carnaval, elle se transforme au contraire en enthousiasme délirant et communicatif.

Grève de 232 employés de l'usine Sicard

STE-THERESE. (P.C.) — Les 232 employés de l'usine Sicard sont entrés en grève ce matin, pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire et de bénéfices sociaux.

Le représentant du syndicat des ouvriers de l'automobile, M. Maurice Vassart, a annoncé que les négociations avaient été rompues dimanche après-midi. Les membres du syndicat avaient voté il y a une semaine en faveur de la grève.

Le syndicat demande une augmentation horaire de 35 cents pour chaque année du nouveau contrat, en plus de bénéfices sociaux et de changements des règlements d'ancienneté.

Le salaire horaire moyen à l'usine Sicard est de $1.93.

La compagnie Sicard manufacture des camions lourds et de l'équipement d'enlèvement de neige.

Ste-Thérèse est situé à environ 20 milles au nord de Montréal.

Poser des questions est un art

Eprouver de la sollicitude à l'égard de votre interlocuteur et le lui montrer—telle est la règle d'or qui donne à vos relations sociales la résonnance affective qu'elles doivent avoir. Exposer vos intentions avec clarté, vous montrer compréhensif, ne pas chercher à influencer votre interlocuteur voilà autant d'atouts qui font de vos conversations un échange humain fructueux. Lisez l'avis d'experts dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

Où il est question de cataplasmes

LAC-ETCHEMIN. — "Alors qu'il aurait fallu des opérations radicales pour guérir les maux de l'agriculture, le discours du Trône du gouvernement Lesage n'offre que quelques cataplasmes aux cultivateurs".

C'est ce qu'a déclaré, dimanche soir, le député de l'Islet, le Dr Fernand Lizotte, qui prenait la parole au cours du congrès de nomination qui a choisi un candidat officiel de l'Union Nationale pour le comté de Dorchester.

Visite pastorale en cours

par François Demers

Son Eminence le cardinal Maurice Roy et ses auxiliaires, leurs Excellences Mgr Lionel Audet et Mgr Laurent Noël ont commencé hier la visite pastorale de leurs curés. Dans le passé, il n'y avait pas de visite pastorale des évêques. Souvent les prêtres ne voyaient leur Pasteur que lors des confirmations ou, anonymement, dans les cérémonies officielles. Ou encore, ils ne le voyaient pas du tout, parce que l'évêque qui confirmait était un évêque étranger.

Pour remédier à ce problème de contacts humains au sein du "presbytérium", les évêques du diocèse de Québec ont décidé de faire chaque dimanche, une visite plus plongée dans un presbytère, d'y rencontrer amicalement leurs collaborateurs et les laïcs de la paroisse qui le désireront. A cette fin, le curé avertira à l'avance ses paroissiens de la visite de l'évêque.

Cette initiative s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du Grand Jubilé proclamé par Paul VI pour le premier janvier jusqu'au 29 mai, qui a pour but de favoriser l'application concrète des textes conciliaires. Nos Seigneurs les Evêques auront ainsi l'occasion de voir de plus près les problèmes de leurs "bras droits" et de les confronter avec l'esprit du Concile.

A cette occasion, le Cardinal et ses Auxiliaires célébreront la messe et prononceront l'homélie dans les paroisses visitées.

Félix Leclerc, Prince du Pays

Par JEAN ROYER

Un Prince était en ville, hier. "Fils du vent", comme il se dit. Félix Leclerc. Qui a traversé son île. Pour nous apporter sa poésie et son pays. A rimes de neiges et de vents. Pour nous chanter l'amour. A rimes de peines et de tendresse. A force de montagnes et de lumière. Pour nous dire "les longs voyages" après le dur hiver.

"J'ai traversé le monde et sa misère", chantait donc hier soir Félix Leclerc. Devant un public réuni par les jeunes de l'école Normale Laval.

Et le poète était là, sur la scène. Grand et fort. Porteur de soleil et de chaleur. Doux et tendre. Parole de la saison d'aimer. A faire l'hymne au printemps : "Je sortirai bras nus dans la lumière et . . . dirai le salut de la terre".

Et le poète chantait. Grand et fort. Seul. Comme un arbre descendu dans la plaine. Qui veut refaire une forêt.

Seul. Parmi tous. Il refait son "p'tit bonheur", son "premier amour", son "bal étrange". Il retrace "Notre sentier". Jusqu'à Manic. A pas de gigue ou course de drave. Il nous lègue "L'eau de l'hiver" et le marais de Bozo.

Et tous écoutent chanter le "fils du vent". A tête de chêne et bras comme rivières. A posséder la source et le chant. Et tous apprennent : "on grandit comme l'arbre".

Et le Prince regrette. Trop fidèle. Qui aurait voulu se voir encore plus "près des hommes, faux ou vrais". Qui a la nostalgie de sa seule saison : "Je ne suis pas de ce pays. Ailleurs, chez l'Amour, on m'attend".

Et le poète philosophe. De la sagesse d'un paysan sorti de la terre. Avant le matin. Avant le jour perdu des autres. Pour dire sa chanson nouvelle. Celle de sa vie. De son travail. A même les paysages de peines et de joies. D'hommes et de bêtes. Et "d'ombre de tilleul" Et de lumière folle.

Et l'homme souffre. Grand et fort. Mais solitaire de toutes la misère du monde à porter. De tout l'amour à donner. L'homme, après un bout de vie, chante une prière nouvelle. Au "Dieu qui dort, qui ignore. . ." : "Descends dans mon feu. Si tu viens, serai rien Que la trace sous ton pied. Si tu viens, serai rien du sable dans ta main."

Et l'on acclame le Prince, le Poète, l'Homme. Et sa couronne de lumière. Et son sceptre de vent. Et son royaume de peines et d'amour.

Et l'on acclame Félix Leclerc. Toujours premier. Qui a chansons nouvelles et coeur plein. Comme la source grandit. A mesure de vie. Plus loin. Plus haut. Jusqu'à l'arbre.

x x x

(Et l'on reconnait les forces de vivre et de mourir de notre pays. Dans ces chansons anciennes et nouvelles. Comme dans cette pièce de théâtre extraordinaire et qui nous appartient. Appelée "Les Temples". Et jouée pour la dernière fois peut-être hier soir à Montréal. Mais de cela nous reparlerons cette semaine.)

La chanson folklorique avec LES CAILLOUX

Par Jean Giroux

Chansons de pêcheurs, chansons de draveurs, chansons de la terre, chansons de toujours, notre folklore retrouvait sa couleur, sa présence et son sourire, samedi soir au Palais Montcalm, avec LES CAILLOUX.

4 Cailloux à guitare et chemise bleue, ou rouge. A voix qui sait chanter ce que le coeur aime et l'esprit comprend. A mémoire qui n'a pas oublié nos courages et nos rivières, et qui nous les rappelle à juste manière.

Car il y a la manière Cailloux pour nous chanter ce que nous étions et ce que nous sommes encore.

L'enthousiasme fait naître la fraîcheur. Le sens musical et le respect de la chanson originale engendrent l'invention belle et juste d'une forme rythmique moderne, d'une interprétation originale, et d'une présentation soignée. Les difficultés sont nombreuses de chanter à quatre voix des chansons solitaires ,de composer des arrangements pour quatre instruments, et de donner au genre folklorique la forme du récital populaire. LES CAILLOUX ont réussi malgré tout cela, sans perdre la simplicité essentielle du folklore, et son message de vivre le dur quotidien. LES CAILLOUX ont réussi parce qu'ils aiment leur métier. Surtout parce qu'ils aiment leur patrie.

Leur spectacle qu'ils promènent ici et là depuis trois ans a vieilli. Comme une bonne chanson ou un bon vin, il a pris de la qualité. La mise en scène est bien rôdée, le programme balancé, et sans qu'on en sente l'effort, le spectacle est homogène et sans bavures, les voix sont davantage disciplinées, la diction soignée et les instruments obéissants. L'addition d'une contrebasse, (Raymond Forget) donne à l'ensemble un fini particulier, en même temps qu'une dimension de coeur qui bat.

Les Cailloux chantent leurs succès : V'la lbon vent, Le curé de Pomponne, Alouette, Au chant de l'Alouette, Envoyons d'l'avant, Mettez la chaloupe à l'eau.

D'autres aussi à saveur particulière de folklore étranger : Johnny Booker, Irish Work Song, Donald, Where's your trousers, My Sarie Marais, Wimoweh.

Et des negro spirituals, Mornig Train et Born in Bethleem, très beau prâce surtout à la voix ronde de Yves Lapierre.

Ils font aussi des numéros fantaisistes ,dont leur déjà célèbre "J'ai deux grands beus. . ." où l'ironie et l'imitation s'ajoutent aux autres talents.

Le spectacle des CAILLOUX est alerte, jeune, direct. Ils donnent ce qu'ils ont de meilleurs.

Jean-Pierre Goulet et Yves Lapierre, Robert Jourdain et Jean Fortier apportent au spectacle et au folklore leur touche originale de troubadours modernes. On regrette seulement, à les entendre interpréter Born in Bethleem avec autant de qualité, que leur programme ne comprenne pas davantage de ces pièces majeures dont l'interprétation rend souvent compte de la valeir réelle d'un groupe comme celui des CAILLOUX.

Ils ont le vent dans les voiles pour remonter allègrement le courant de notre chanson. Et nous voguerons avec eux.

AVANT D'ACHETER APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT
TEL. 524-4848
J.-R. MASSICOTTE
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
239 Est, BOUL. CHAREST, QUÉBEC
à la Gare Centrale d'Autobus

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT
SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ
GUY MASSICOTTE Sports Inc.
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

VENTE PHOTO brunet
DU 31 JANVIER AU 5 FEVRIER
ECHANTILLONS de COMPTOIR
DEMONSTRATEURS
A PRIX FORMIDABLES
Choisissez vous-mêmes — Ventes au comptoir seulement

LOT de CINES 8mm	$15.49	$34.49	$84.49
CINE-CAMERAS 16mm			79.49
LOT de CAMERAS 2¼ x 2¼	15.49	29.49	39.49
LOT de PHOTOMETRES			7.49
LOT de PROJECTEURS 8mm	24.49	34.49	54.49
EDITEURS 8mm		9.49	15.49
LOT de PROJECTEURS 35mm	10.49	24.49	34.49
LOT de CAMERAS 35mm	7.49	15.49	44.49
LOT de TREPIEDS	15 et 18 pouces		5.49
LOT d'ETUIS	Apportez votre caméra ou ciné-caméra vous trouverez sûrement l'étui qui s'y adapte.		2.49
LOT de LENTILLES	téléphoto et grand angle pour 35mm et ciné-caméras, 8mm et 16mm.	9.49	16.49
LOT d'ECRANS	30"x40" - 50"x50" - 60"x60" - 70"x70"		9.49
LOT de CAMERAS	modèles variés		4.49
LOT de FLASH ELECTRONIQUES	5.49	10.49	14.49

LE COMPTOIR DE PHOTOGRAPHIE SERA OUVERT TOUS LES SOIRS DURANT CETTE VENTE
TOUTE VENTE FINALE
brunet
605 est, St-Joseph, Québec 2

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Pertes de vie nombreuses dans les accidents au pays

Au moins 30 personnes ont perdu la vie dans des accidents au Canada au cours de la fin de semaine, dont 10 sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit dimanche indique que les noyades et les incendies ont coûté la vie chacun à huit personnes. Les quatre autres victimes ont péri dans divers accidents.

Il n'y a pas eu d'accident mortel à Terre-Neuve, à l'Ile du Prince-Edouard ni en Nouvelle-Ecosse.

La Colombie-Britannique vient en tête avec 10 victimes, dont huit noyades, une victime de la route et un homme blessé à mort quand les freins de l'auto sous laquelle il travaillait ont manqué et que le véhicule l'a traîné dans une côte. Sept des victimes noyées faisaient partie de l'équipage du bateau de pêche Ocean Star qui a chaviré dans le détroit de Georgia.

Huit personnes ont perdu la vie au Québec, dont six dans des accidents de la circulation. Un homme a été frappé par un train et un autre a péri dans un incendie.

Au Manitoba, quatre personnes ont péri dans des incendies et une autre dans un accident de la route.

Quatre personnes ont perdu la vie en Ontario : deux sur les routes et deux dans des incendies.

En Saskatchewan, une personne a péri dans un incendie; en Alberta, une personne a perdu la vie dans un accident de chasse; au Nouveau-Brunswick, une femme a été frappée par un train.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles ou celles survenues dans l'industrie, ni les victimes des suicides ou des meurtres.

Voici la liste des victimes au Québec

Vendredi :

Jean Leduc, 20 ans, frappé par un camion près de Valleyfield, à 30 milles au sud-ouest de Montréal.

Samedi :

Henri Pine, 60 ans, frappé par un train à un passage à niveau près de St-Hubert, au sud de Montréal.

Marcel Dufresne, 23 ans, lors d'une collision entre l'auto qu'il conduisait et un camion, survenue à St-Paul de Joliette, à 40 milles au nord de Montréal.

Georges Pellant, 62 ans, de St-Hyacinthe, quand l'auto qu'il conduisait et un camion sont entrés en collision à St-Charles, à 20 milles au nord-est de Montréal.

Maurice Lessard, 25 ans, lors d'une collision entre deux autos survenus sur l'autoroute des Laurentides, à Montréal.

Gérard St-Germain, 20 ans, au cours d'une collision survenue à Warde, à 55 milles à l'est de Montréal.

Dimanche :

David Brown, 26 ans, lors d'une collision survenue sur l'autoroute des Laurentides, à 20 milles au nord de Montréal.

Théophile Duranleau, 66 ans, lors de l'incendie qui a détruit sa maison à Granby, à 50 milles au sud-est de Montréal.

● **Le sergent de musique Gérard Bertrand de Ville Duberger a reçu des mains du commandant de la Citadelle, le lieutenant-colonel Jean Lefebvre, la décoration des Forces canadiennes, décoration qui lui a été remise après avoir servi douze (12) ans dans l'Armée canadienne. Au centre, le lieutenant Jean Pierret, directeur de la Musique du Royal 22e Régiment.**

Procès de M. Bernier au rôle

Le procès de Marcel Bernier, fossoyeur de Shawinigan-Sud, pour le meurtre de la jeune Denise Therrien, dont la disparition était demeurée mystérieuse pendant plus de quatre ans, mais dont le corps a été déterré en avril 1965, est inscrit au rôle des assises criminelles qui débuteront lundi, à Shawinigan.

Il s'agit de la première session des Assises depuis l'institution du district judiciaire de St-Maurice. Le juge Paul Lesage, de Québec, présidera, tandis que Me Léon Lamothe, de Shawinigan, et Me Marcel Crété, de Grand-Mère, occuperont pour la Couronne.

Au cours de la session, Bernier devra également répondre du meurtre de Laurette Beaudoin, du Cap-de-la-Madeleine, supprimée parce qu'elle aurait connu les circonstances du meurtre de la jeune Therrien. Pour Bernier, il s'agit de deux causes de meurtre qualifié.

Accident mortel au compositeur Mercure

MONTREAL (PC) — Le compositeur et chef d'orchestre canadien Pierre Mercure qui a perdu la vie dans un accident de voiture en fin de semaine, aurait eu 39 ans le 21 février. La tragédie est survenue en France, sur la route se situant entre Auxerre et Avallon dans le département de l'Yonne.

Coordonnateur des programmes musicaux de Radio-Canada, Pierre Mercure avait manifesté très jeune un goût marqué et un talent pour la musique.

Il commença ses premières études musicales à l'Ecole Supérieure de Musique, maintenant l'Ecole Vincent d'Indy, pour continuer ensuite au Conservatoire de la province à Montréal.

Connaissant plusieurs instruments, il fut d'abord engagé comme bassoniste à l'Orchestre Symphonique de Montréal par Wilfrid Pelletier.

Il débuta dans la composition musicale avec "Alice au Pays des Merveilles" pour la scène.

A l'âge de 16 ans, il composa "Kaléidoscope" oeuvre qui fut jouée au Canada et en Europe, et en 1949, "Pantomime" présentée à Montréal et au Carnegie Hall de New York.

Gagnant d'une bourse, le jeune Mercure se rendit ensuite en France pour étudier avec des musiciens de renom.

Parmi les autres oeuvres du compositeur canadien, on cite encore "Troptyque" qui avait valu à son auteur le prix d'un concours en Italie; "Dissidece". trois mélodies sur des poèmes de Gabriel Charpentier; le "Divertissement" pour ochestre à cordes, et l'an dernier, "Lignes et Points", oeuvre d'inspiration contemporaine jouée comme création par l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Pierre Mercure devait réaliser plusieurs projets au moment où sa carrière fut si brutalement interrompue.

Le frère du compositeur s'est rendu en France pour prendre des dispositions relatives au transfert de la dépouille mortelle.

Découverte d'un cadavre

ST-JEROME, (P.C.). — Une jeune femme a été découverte sans vie samedi dans un hôtel de St-Jérôme, à environ 30 milles au nord de Montréal.

Une autopsie pratiquée sur la victime a révélé que la jeune femme était morte par strangulation.

Les vêtements de la victime avaient été partiellement détruits par le feu, tandis qu'un matelas de la chambre où elle a été trouvée avait été endommagé par les flammes: On ne sait pas encore si les flammes ont été allumées avant ou après la mort de la jeune femme.

La police détient un homme de 32 ans en rapport à cette affaire.

Une enquête du coroner aura lieu demain à St-Jérôme.

Nuit tragique de 100 personnes dans des cabanes de pêche

SUTTON, Ontario (P.C.) — Au moins 100 personnes au nombre desquelles se trouvaient peut-être des enfants ont passé la nuit de dimanche entassés dans des cabanes de pêches sur la glace du lac Simcoe, balayée par la tempête, à environ 50 milles au nord de Toronto.

Certains pêcheurs ont été emprisonnés dans des cabanes à sept milles du rivage quand une forte tempête de neige a effacé les traces des autos-neige que devaient suivre les chauffeurs de véhicules pour aller chercher les sportifs. Des autos-chenilles devaient tenter d'aller les chercher aujourd'hui aussitôt que la tempête s'apaiserait.

Il est impossible de fixer exactement le nombre de personnes qui ont ainsi été forcées à passer la nuit sur la glace du lac. La police avait estimé qu'environ 1,000 personnes se trouvaient dans les cabanes mais le nombre a été grandement réduit à la suite des informations reçues de la part des loueurs de cabanes.

D'autre part, on sait que beaucoup de pêcheurs possèdent leur propre cabane qu'ils installent sur la glace. On ignore combien de ces gens s'étaient rendus dimanche dans leurs cabanes.

On croit que la plupart des pêcheurs s'étaient apportés des réchauds ainsi que des collations. Mais on sait que les cabanes, fabriquées sommairement de bois, n'offraient pas une grande protection contre les vents puissants et la neige.

Police

La police de Sutton a révélé que certaines fins de semaines, jusqu'à 10,000 personnes se rendent pêcher sous la glace. La semaine dernière, on estime qu'ils se trouvaient 5,000 cabanes sur le lac qui a une superficie de 1,500 milles carrés.

Certains pêcheurs ont été ramenés dimanche au rivage par les propriétaires des cabanes avant que les vents effacent les traces des véhicules dans la neie et qu'ils réduisent à zéro la visibilité. D'autres se trouvaient trop loin du rivage pour qu'on puisse les atteindre avant que la tempête s'abattre avec toute sa force.

Radio

Les postes de radio ont transmis des conseils à ceux qui sont restés emprisonnés dans leurs huttes. La police craignait qu'ils se perdent dans l'obscurité et la tempête s'ils tentaient de se rendre au rivage à pieds.

Au début de la semaine, 12 pêcheurs avaient connu le même sort durant 12 heures quand une tempête semblable s'était élevée sur le lac.

Un agent de police a déclaré que c'aurait été un suicide de tenter d'atteindre les pêcheurs restés sur le lac au plus fort de la tempête dimanche. Un autre a affirmé : "Le seul moyen de se diriger sur le lac serait une boussole . . . . La visibilité est nulle".

La plupart des cabanes sont faites pour recevoir de deux à quatre personnes qui s'assoient sur des bancs autour d'un trou dans la glace. Bien que certaines huttes soient plus confortables, la majorité sont trop étroites pour permettre de s'y tenir debout ou de s'y coucher.

Un député UN prétend que les cultivateurs sont négligés

LA SARRE, (Abitibi). — Le député de Compton à l'Assemblée législative, M. Charles Gosselin, a exprimé, dimanche, toute la déception des cultivateurs de la province de Québec vis-à-vis le vide du dernier discours du Trône.

M. Gosselin était l'orateur principal au congrès de nomination qui s'est déroulé à La Sarre en vue de choisir un candidat qui représenterait l'Union Nationale dans le comté d'Abitibi-Ouest lors des prochaines élections.

Selon M. Gosselin, le discours du Trône n'annonce aucune politique précise sur l'attitude que le gouvernement entend prendre pour améliorer la situation économique des cultivateurs.

"Le discours du Trône, a-t-il précisé, ne fait aucune mention du syndicalisme agricole au du statut particulier réclamé par les cultivateurs. Même si le discours fait allusion à certains projets qui pourraient permettre aux cultivateurs de retirer un bénéfice accru de leur travail, il demeure silencieux sur la nécessité d'un office de mise en marché des grains d'alimentation animale; silencieux sur le ministère de réaménagement régional et sur le ministère de l'établissement rural".

Après avoir souligné que le gouvernement n'annonçait aucune loi pour dégrever le cultivateur des taxes exorbitantes qu'il doit maintenant payer, M. Gosselin a déclaré que M. Lesage et M. Courcy avaient d'effectuer une volte-face bien curieuse en préconisant l'établissement d'un office de producteurs de lait qui possédera les mêmes pouvoirs que jadis la Commission de l'industrie laitière. "Il y a deux ans, a-t-il dit, on avait mis de côté, au cours de l'étude du bill 13, une des recommandations importantes de la Commission d'enquête de l'industrie laitière présidée par M. Marc Leclerc qui voulait que la Commission de l'industrie laitière soit complètement indépendante de la Régie des marchés agricoles; on avait alors tout fusionné sous l'égide de cette même régie. Aujourd'hui, on revien au point de départ".

Pour le reste, les projets annoncés dans le discours du Trône ne sont qu'une répétition de lois existantes ou de promesses, qu'on n'a su réaliser en 1965, année proclamée comme celle de l'agriculture, a ajouté le député de Compton.

Descente de la GRC

MONTREAL, (P.C.). — La Gendarmerie royale a effectué une descente à Montréal et a découvert un alambic d'une capacité de production de 100 gallons par jour.

Deux individus ont été arrêtés à la suite de cette descente.

Un des individus a tenté d'échapper à la police en s'enfuyant sur le toit de l'édifice, mais il a été capturé quelques instants plus tard.

La Gendarmerie a expliqué qu'il était rare qu'on découvre un alambic dans une ville.

FAITS DIVERS

(par Guy BAILLARGEON)

Cambriolage sur la rue de la Couronne

Des cambrioleurs se sont introduits dans un établissement de la rue de la Couronne, au cours de la nuit de samedi à dimanche, et ont pu s'enfuir avec 125 cartons de cigarettes, et des briquets. Le tout représente une valeur d'environ $600, et est propriété de la Tabagie St-Jean.

Par ailleurs, des individus ont fracassé la vitrine du magasin Peter's Import, au 119 de la rue St-Vallier-ouest et ont dérobé une quinzaine de radios transistors, des montres et des boutons de manchette. Le tout est estimé à environ $700.

X X X

Un restaurateur de St-Etienne aurait été victime de la tempête

Selon les premières constatations d'une enquête menée par la police provinciale relativement à la découverte du corps de M. Wellie Patry, sous la galerie d'une maison, samedi après-midi, ce restaurateur de St-Etienne aurait été suffoqué par le vent, en se rendant chez son voisin, vendredi soir.

M. Patry a été découvert par deux citoyens de l'endroit. Son corps gelé reposait dans la neige, sous la galerie de la demeure de l'un de ses voisins. La mère de la victime avait fait part de la disparition, vers 10 h., samedi matin. Plusieurs citoyens, et des agents de la PP avaient participé aux recherches. L'argent de M. Patry a été trouvé, ce qui indique qu'il n'y a pas eu vol.

On présume qu'au cours de la tempête, vendredi soir, le restaurateur aurait voulu se rendre chez un de ses voisins, M. Rousseau. Pour se protéger de la bourrasque il se serait glissé sous la galerie. L'enquête a révélé que M. Patry, qui était plutôt frêle, n'aurait reçu aucun coup. Une autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier, aujourd'hui révélera la cause de la mort.

X X X

Deux morts subites

Deux personnes ont perdu la vie subitement, en fin de semaine, à Québec. Il s'agit de M. Jean-Paul Boisvert, 51 ans, employé de restaurant, et domicilié au 361, avenue Plante, à Québec-Ouest, et de M. Robert Tremblay, 60 ans, courtier en assurances, domicilié au 8, rue Collin.

La brigade judiciaire enquête sur ces deux morts soudaines. La mort de M. Tremblay remontait à au moins 24 heures.

Trois individus sous arrêts

Trois individus ont été mis sous arrêt, au cours de la fin de semaine, en rapport avec trois attentats perpétrés au Garage Montcalm Automobiles, à l'épicerie Pageau, et à l'épicerie Gauthier, le mois dernier.

Les inculpés étaient à monter un autre coup à Limoilou. Le revolver trouvé dans le véhicule des individus a été identifié comme étant celui qui a servi aux trois endroits précédents. Des développements prochains sont à attendre dans cette affaire.

X X X

Un garçonnet voit la mort de près

Le jeune Alain Gagnon, 7 ans, fils de Marcel, du 470 de la rue St-Alexis, a vu la mort de près, samedi matin, lorsqu'il a eu un bras broyé sous une des roues d'un wagon d'un train du CN, au pied de l'avenue Renaud, à St-Sauveur.

Le bambin s'amusait en compagnie de son frère, et de quelques compagnons sur la voie ferrée. Lorsqu'il vit approcher le train, il tenta de s'éloigner, mais il trébucha et tomba en bordure de la voie, le bras gauche étendu sur le rail. Une roue d'un wagon lui sectionna le bras. M. Jean-Guy Dubeau de l'avenue Taschereau fut témoin de l'accident, et transporta le jeune Gagnon au domicile de son père. Les ambulanciers de la maison Cloutier le conduisirent par la suite à l'Hôtel-Dieu.

X X X

Blessé d'un coup de feu à l'abdomen

M. Maurice Cossette, 36 ans, du 131, rue Ste-Anne, repose dans un état sérieux, à l'Hôtel-Dieu, à la suite de blessures qu'il s'est infligées, lorsqu'une balle de la carabine de calibre .22 qu'il maniait, lui a perforé l'abdomen, pour se loger dans les intestins.

M. Cossette a été victime d'un pur accident. Sa femme a entendu la détonation et s'est rendue près de lui. Les détectives Lépine et Marceau se rendirent sur les lieux. Les ambulanciers de la maison Moisan ont conduit le blessé à l'hôpital où les médecins tenteront d'extraire la balle.

LA CROIX-ROUGE VOUS AIDE À CHAQUE PAS

Pour une vraie concurrence

L'industrie québécoise devrait se regrouper

MONTREAL (P.C.) — M. Eric Kierans, ministre de la Santé, a déclaré dimanche que l'industrie québecoise devrait se regrouper si la province de Québec veut entrer en concurrence avec le monde économique.

M. Kierans a expliqué que c'était là la pensée de M. Lévesque quand il a prononcé sa conférence de la semaine dernière à l'université McGill.

"A l'heure actuelle au Québec, le mot-clé est "regroupement". Nous avons regroupé les écoles, les fermes et les municipalités pour les rendre plus efficaces. La même chose doit se produire dans le domaine de l'industrie".

M. Kierans, qui était interviewé au poste de radio CJAD, a ajouté : "En progressant vers le commerce libre, nos industries ne peuvent se permettre d'entrer en concurrence avec les grandes compagnies du monde avant de se regrouper".

M. Kierans a expliqué que les dépenses faites dans le domaine de l'éducation ne sont pas faites pour que les jeunes Canadiens français accèdent à des postes de troisième ordre.

Le ministre a expliqué les paroles de son collègue M. Lévesque. Il a dit que ce dernier, en parlant du pouvoir qui viendrait un jour aux mains des Canadiens français, ne voulait pas par là annoncer la nationalisation de certaines industries.

En terminant, il a souhaité que M. Lévesque soit mieux accepté tel quel par plus de personnes. "C'est un des hommes les plus honnêtes que j'ai rencontré dans ma vie. Il est facile de faire un scandale en citant des bribes de discours".

Colloque provincial sur l'école et la sécurité routière

Le Comité provincial de Sécurité routière "Prudentia" et la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec tiendront un colloque provincial sur l'école et la sécurité routière, les 15 et 16 février prochain à Chicoutimi.

Ce colloque s'intègrera dans le programme du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi dont le thème cette année portera sur "Les Transports et les Communications en 1866".

Le docteur Claude Gareau, président de Prudentia et M. Lévi Sauvé, président de la Fédération des Commissions scolaires seront les présidents d'honneur de ce colloque auquel sont invités les délégués des Commissions scolaires régionales; directeurs généraux; administrateurs et responsables du transport scolaire; les délégués des institutions indépendantes et des associations de parents; les délégués des différentes associations qui s'occupent de transport et de sécurité routière comme les chefs de police, les propriétaires d'autobus scolaires, les écoles de conduite, les compagnies d'assurance et les brigades scolaires.

Ce colloque attirera à Chicoutimi quelque deux cents personnes de tous les coins de la province, personnes intéressées à promouvoir la sécurité routière en faveur des écoliers du Québec.

Mort de M. Kavanagh après 50 ans de journalisme

Montréal (P.C.) — M. Donat Kavanagh, ancien chef des nouvelles à La Patrie, est décédé subitement hier à Montréal.

M. Kavanagh, âgé de 69 ans, comptait 50 ans de journalisme. Il avait été journaliste à La Patrie, au Droit, au Canada, au Devoir. Il a aussi collaboré au service français de la Presse Canadienne.

Il laisse son épouse, née Yvette de Cotret, son frère: Jea, de Montebello, sa soeur: Mme Fortunat Bourbonnais, deux belles-soeurs: Mme Jean Kavanagh et Mme Alfred Labelle, née Marguerite de Cotret.

La dépouille mortelle est exposée au salon Dubois, à l'angle des rues Roy et St-Hubert.

Les funérailles auront lieu mercredi à l'église St-Louis de France.

18 mois de prison

Riviere-du-Loup (P.C.) — Oscar Landry, 65 ans, de St-Louis de Kamouraska, a été condamné vendredi à 18 mois d'emprisonnement après qu'un jury l'eut trouvé coupable mercredi, à Rivière-du-Loup, d'homicide involontaire dans la mort de François Beaupré, 60 ans, de Kamouraska, en juillet 1965.

Beaupré avait été abattu d'une balle de carabine à la poitrine dans une maison de rang, le 6 juillet dernier, au cours d'une bcuverie.

En rendant la sentence, le juge Gérard Corriveau, de Québec, a dit que "compte tenu de la personnalité de Landry, le sexagénaire n'est pas un sujet pour vivre avec les criminels".

Toutefois, le juge a ajouté : "même si c'est dur pour un juge de prononcer une sentence contre quelqu'un arrivé au soir de sa vie, je dois faire mon devoir et je vous condamne à 18 mois de prison".

Lorsque la police était arrivée sur les lieux du drame, elle avait découvert près du cadavre Landry à demi-mort, une balle en pleine poitrine.

Kamouraska est situé à 75 milles au nord-est de Québec.

12e candidat du RIN

Montréal (P.C.) — Le douzième candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale a été élu hier après-midi.

Il s'agit de Mlle Noëlla Sénéchal, infirmière, qui représentera le RIN dans le comté de Montréal Maisonneuve. Elle devient ainsi le douzième candidat du RIN et la première femme élue par ce parti en vue des prochaines élections provinciales.

Lors de l'assemblée, M. Pierre Bourgault, président du RIN et candidat de ce parti dans le comté de Duplessis, a continué la critique du discours du Trône qu'il avait amorcée lors d'une assemblée précédente.

Parlant des accords culturels, que M. Lesage se propose d'établir entre le Québec et l'Ontario, M. Bourgault a déclaré : "Rien dans le discours du Trône ne nous permet d'envisager que M. Lesage a l'intention de négocier avec l'Ontario des ententes qui permettraient à la minorité française qui vit là-bas d'être traitée équitablement".

En auto, vos yeux sont votre vie!

A combien estimez-vous la qualité de votre vision? Sélection présente ce mois-ci une série de tests qui n'ont pas pour but de remplacer ceux d'un spécialiste mais qui vous aideront à découvrir les déficiences de votre vision. En auto, votre vue est précieuse; pour protéger votre vie et celle des autres, une vue parfaite est indispensable. Lisez cet article captivant dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

PIERRE Beaulieu d. o.
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet)
Téléphone : 529-8351

Malles d'AUTOS
Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.
Les Industries Lachance Inc.
265, St-Paul, Québec, 522-6403

ALFRED HAMEL
HORLOGER-BIJOUTIER
575 St-Jean, Québec. Tél. 522-7539
Spécialité Réparation de montres
Horloges — Bijoux, etc.
Beau choix de cadeaux

ATTENTION!
PAYEZ MEILLEUR MARCHE
POUR VOS MATERIAUX
Voici quelques exemples :
(Taxe fédérale incluse)
BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - etc.
USAGES
Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.
"Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que : toilette, lavabo, bains, tuyaux de ½" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude, laveuses de vaisselle.
EN SPECIAL
Neufs pour
SOUS-SOLS
"VENEER" pré-fini 4' x 8' la feuille $3.95
"FOAM" Isolant M.P. $83.50
TUILES A PLAFOND .11½ et .13½
GYPROC ⅜" M.P. $51.50
CONTRE-PLAQUE à l'épreuve de l'eau feuille 4' x 8'
"sheeting" 5/16 $2.75 "select" $3.45
3/8 $3.45 $3.95
1/2 $4.65 $5.25
5/8 $5.65 $6.35
MODERN PLYWOOD REG'D
74 Boul. Pie-XI - Ville de Bélair
(Chemin du Camp Valcartier)
OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs
TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

UN REGAIN D'ENERGIE PERMET AUX AS D'ENLEVER UN DUEL CONTESTE

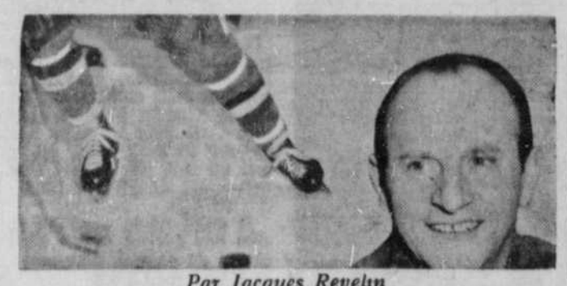

Par Jacques Revelin

Le film de la rencontre

PREMIERE PERIODE

A cause de l'épouvantable température de la fin de semaine, la joute a débuté dans un Colisée pas tout à fait rempli mais les gradins n'ont pas été aussi garnis depuis longtemps.

Dès la mise au jeu, les As se lancent à l'offensive et cognent plusieurs fois à la porte des buts de Gary Smith qui effectue deux arrêts et reçoit l'aide de dame chance quand deux lancers à bout portant sont arrêtés par des jambières de joueurs massés devant sa cage.

Ressorti de la zone des visiteurs, le disque va se rapprocher également de Gary Bauman, surtout à la suite d'une punition infligée à Noël Price. Acculés dans leur zone, les As résistent heureusement avec brio, particulièrement leur cerbère qui exécute un formidable arrêt sur un lancer foudroyant.

A peine libéré du pénitencier, c'est un joueur du Rochester qui le remplace quand Larry Jeffrey a été pris en défaut par l'arbitre Ron Wicks pour avoir accroché. Imitant malheureusement leurs rivaux n'ayant pas su tirer profit de leur premier jeu de puissance, les As ratent deux belles chances s'offrant à eux et, après neuf minutes de jeu, aucune lumière rouge ne s'est encore allumée.

Avant le milieu de la première période, toutefois une rondelle a bien failli pénétrer au fond de la cage des Québecois quand, sur une belle passe de Larry Jeffrey revenu sur la glace, Gerry Ehman se trouve en excellente position pour compter de près. Gary Bauman bouche juste à temps ses filets en tombant assis sur la rondelle, au grand soulagement des spectateurs persuadés que le premier point de la partie vient de s'enregistrer.

Très serré comme prévu, le duel se poursuit dans une ambiance se réchauffant de plus en plus. Une brusque montée de Wayne Hicks sur l'aile gauche et sa passe vers Gendron fonçant sur le but aurait produit un point si Gary Smith ne l'avait pas évité de justesse en écartant rapidement sa jambe gauche pour faire dévier le disque.

Les trois trios offensifs des As redoublent d'agressivité en harcelant constamment la défensive du club américain. Les avants du Rochester demeurent néanmoins dangereux et l'on verra subitement Mike Walton faire une percée sur l'aile gauche et décocher un lancer que Gary Bauman bloquera difficilement.

Ce même Walton sera plus chanceux sur son prochain lancer. Bénéficiant soudainement d'une nette supériorité numérique grâce à deux punitions simultanées infligées à LaBossière et Gendron, les Américains se lancent fougueusement à l'assaut du camp des As et, sur le retour d'un premier lancer de Gamble, Walton capte le disque pour déjouer facilement Bauman, donnant une avance de 1-0 à son club pendant que la foule s'en prend vigoureusement à l'arbitre pour sa sévérité excessive (mais justifiée) à l'égard des As.

Ce point a évidemment augmenté l'électricité dans l'air et rendu furieux "Boum Boum" Geoffrion qui déverse sa colère sur un juge de ligne, en critiquant l'une de ses décisions. Finalement, le premier engagement se termine après une mise au jeu dans la zone des Américains. Arrêts par Smith: 13 — Par Bauman: 10.

DEUXIEME PERIODE

Un intermède imprévu a été offert aux spectateurs quand la machine à glace n'a pu entrer en action, à la suite d'une difficulté mécanique. Comme on avait heureusement conservé les anciennes brouettes et les grattes préhistoriques, les copains entrèrent en action, ce qui prolongea la période de repos pour les joueurs et l'attente des spectateurs.

Entamant le second engagement avec un défit d'un but, les As vont probablement déployer le maximum d'efforts. C'est néanmoins Bauman qui doit exécuter le premier arrêt mais, aussitôt Hicks menace sérieusement le cerbère des Américains. Un accrochage au milieu de la glace entre Horvath et LaBossière brise hélas! le rythme accéléré de la joute, tout en causant un sérieux préjudice aux As car LaBossière a reçu une punition de deux minutes additionnelles pour avoir frotté le museau d'Horvath avec son gant, d'un geste rageur pouvant s'avérer coûteux pour son équipe.

Sutherland, Morrison, Rochefort et Price tuent efficacement le temps pour limiter les dégâts mais les As ont perdu leur contrôle du jeu et la foule, par des claquements saccadés des mains, leur demande de reprendre au plus vite l'initiative.

Revenu sur la glace, LaBossière qui semble avoir mangé du tigre se fait une nouvelle fois punir, en compagnie de Les Duff. Pendant leur absence, le jeu va s'animer, surtout dans le camp des Américains où le grand Gary Smith tiendra le coup, particulièrement Red Berenson qui se présente seul devant lui sans réussir à le déjouer. Inutile de dire que cette poussée a mis la foule en ébullition et c'est probablement à la suite de ses violentes protestations que l'arbitre finira par punir Duane Rupp qui retenait sans vergogne Terry Gray le long de la bande.

C'est la seconde fois que les As détiennent la supériorité numérique et ils vont en profiter. Une furieuse poussée vers Gary Smith produit une concentration devant la cage du Rochester où un premier lancer est repoussé vers Bill Sutherland qui rabat sans attendre la rondelle dans le fond des filets pour rétablir l'égalité du pointage, sous les clameurs de l'assistance. Gendron et Hicks obtiennent une aide méritée sur ce point rétablissant l'espoir des supporteurs des As.

Ce but égalisateur ne signifie toutefois pas que les As ont réaffirmé leur supériorité sur leurs rivaux car ces derniers ne tardent pas à rétablir leur avance en exploitant la faiblesse défensive des locaux, Stan Smrk, qui n'est pas suffisamment surveillé, profite d'un retour de lancer pour marquer le second point de son club, avec la collaboration de Don Sherry, le dur-à-cuire du printemps dernier que Joe Crozier a ramené à Québec.

Jouant beaucoup mieux qu'ils ont dû le faire au cours de leurs deux dernières joutes perdues contre Buffalo et Cleveland, les Américains de Rochester sont redevenus des rivaux de calibre pour les As et c'est encore par un retard d'un but que le club de Geoffrion quitte la patinoire, au terme du deuxième engagement qui n'a pas manqué de "piquand". Arrêts: Bauman 5; Smith 11.

TROISIEME PERIODE

Tout juste revenu sur la glace où la troisième période vient à peine de commencer, le trio Hicks-LaBossière-Gendron transporte le disque dans le fond de la zone du Rochester, puis dans la cage de Gary Smith sur un lancer précis de Gendron qui compte son 23e but de la saison, avec l'aide de LaBossière. Revoici donc le pointage rééquilibré, 18 secondes seulement après la reprise du jeu qui va se poursuivre sans Al Arbour que l'arbitre a puni, ce qui redonne l'avantage numérique aux As. Les locaux vont cogner deux fois, trois fois et même quatre fois à la porte des buts rivaux sans pouvoir y faire pénétrer la rondelle.

Les joueurs de Geoffrion ont manifestement repris le dessus en dominant totalement et, à la septième minute, sur une percée au centre de Wayne Hicks, ce dernier fera une courte passe à Noël Price qui l'a suivi et le robuste joueur de défense décochera un lancer rebondissant qui expédiera le disque par-dessus le bâton de Gary Smith. Ce but de Price a donné pour la première fois l'avance aux As dans la partie. 48 secondes plus tard, toutefois, le vétéran Gerry Ehman se charge d'effacer le retard des visiteurs en portant le compte à 3-3, aidé de Stan Smrk.

La joute déjà passablement électrisante va se poursuivre sous une haute tension qu'un quatrième but des As va décupler. C'est encore Gendron qui l'enfilera par un échange de passes magnifiques avec des coéquipiers de ligne qui ont été sensationnels, ce soir. Huit minutes avant la fin de la troisième période, les As mènent donc par 4-3, un faible avantage les rendant vulnérables, face à des joueurs aussi expérimentés que ceux de Joe Crozier.

Encore cinq minutes à jouer. Le pointage n'a pas changé et c'est autour des buts du Rochester que le disque continue à voyager. A la dix-septième minute Sutherland et Conacher se retrouvent au pénitencier, ce qui va ouvrir le jeu. Gendron et LaBossière, les deux avants les plus entreprenants des As, sont maintenus sur la glace avec Johns et Morrison et c'est de peu qu'une de leur montée échouera quand Smith se jettera sur le disque ayant rebondi à ses pieds.

Dernière minute. Rochester entoure Gary Bauman; les As contre-attaquent, reculent, puis ramènent le disque au centre de la glace où Blackburn décoche un lancer qui passe à côté de la cage désertée par Gary Smith rappelé au banc. Finalement, la partie prend fin sur une victoire conquise à l'arrachée par les As qui ne l'ont certes pas volée. Arrêts: Bauman: 9 — Smith: 18.

Les Américains de Rochester s'inclinent seulement par 4-3

(Par Jean Pouliot)

Les 8,419 fervents de hockey qui ont bravé la tempête pour assister au match Rochester-As hier soir n'ont pas été désappointés. Bombardant les visiteurs de 46 lancers contre 26, les protégés de Bernard Geoffrion ont remporté une victoire bien méritée de 4-3 pour prendre une avance de quatre points dans le classement combiné des deux sections.

C'était la 7e victoire consécutive des As et le 3e échec d'affilée du Rochester en autant de soirs. Joe Crozier mérite sûrement des félicitations pour avoir amené ses hommes à Québec malgré la tempête. Volant à bord d'un avion nolisé après la joute à Cleveland samedi, les Américains ne purent se rendre jusqu'à Québec selon leur plan original. Force leur fut donc de descendre à Montréal et c'est de là qu'ils prirent un autobus à 11h.30 dimanche matin en direction de la capitale provinciale. Le trajet se fit en un temps raisonnable, vu les conditions, de quatre heures.

GROS TRIO

La ligne de Labossière — Gendron — Hicks participa à tous les buts des As et le grand joueur de centre en particulier amortit les Américains par ses solides mises en échec, dont quatre dépassèrent la limite permise selon le jugement de l'arbitre Ron Wicks. Ce dernier fut la cible de la foule à partir de la 16e minute du premier vingt, alors qu'ils dût donner une punition pour jambette à Gendron, alors qu'il pointait déjà Labossière en vue d'une mineure. Privés de deux hommes, les As concédèrent le premier but des Américains, ce qui envenima les relations entre Wicks et les amateurs.

Pour ajouter à cette journée de tempête, la machine à faire la glace se brisa, si bien qu'il fallut avoir recours au procédé manuel (ou pédestre). Comme résultat de cet inconvénient et de hors-jeux plus nombreux qu'à l'accoutumée, la seconde période se termina 75 minutes après la fin du premier vingt.

Avec deux buts, Gendron a atteint le total de 24 filets qui égalise la plus haute production saisonnière de sa carrière: il avait atteint une fois ce sommet avec Providence et une autre fois à Boston. Il a de plus deux aides, alors que ses copains de ligne ont chacun trois assists. Les autres buts appartiennent à Bill Sutherland (16e) et Noël Price (5e). Mike Walton, Stan Smrke et Gerry Ehman comptèrent pour les visiteurs.

Après 24 joutes locales, l'assistance est de 117,943 spectateurs. En supposant un 3e tiers de saison de cet ordre, on totaliserait environ 177,000 spectateurs, ce qui serait la plus faible saison en sept ans d'existence, mais ce qui ce comparerait encore avantageusement aux autres assistances du circuit.

LES SERIES CALDER

Si les As l'emportent de nouveau mardi, ils deviendront favoris pour remporter le grand championnat de la saison régulière et obtenir l'avantage de la glace pour toutes les séries de la coupe Calder.

Normalement, les deux champions de section s'affrontent au départ dans une série semi-finale, mais des rumeurs circulent à l'effet que le système serait peut-être changé dès cette année. Ou bien on ferait d'abord le détail par section et les deux champions de section ne se rencontreraient qu'en grande finale, ou bien même, il n'y aurait qu'un classement unique et les six premiers clubs y prendraient part avec des séries 1 vs 6; 2 vs 5; 3 vs 4.

Dans un cas comme dans l'autre, l'avantage de la glace est de la plus haute importance et les As compteront sur une autre bonne assistance mardi pour cette joute capitale. Il ne serait pas surprenant même qu'elle dépasse celle d'hier avec l'afflux de la banlieue, où plusieurs sportifs furent empêchés par la tempête de venir voir jouer leurs favoris.

Il faut d'ailleurs s'attendre à un sursaut des Américains qui n'avaient pas connu depuis deux ans de séries de défaites aussi prolongées.

ALIGNEMENTS

ROCHESTER — Buts: Smith; Défenses: Cherry Rupp, Arbour, Sly; Avants: Jeffrey, Horvath, Ehman, Walton, Gamble, Pappin, Conacher, Smrke, Litzenberger, Armstrong, Duff

QUEBEC — Buts: Bauman; Défenses: Johns Morrison, Price, Hanna, Robazza; Avants: Berenson, Gray, Blackburn, Labossière, Gendron, Hicks Mortson, Sutherland, Rochefort, Nolet.

Arbitre: Ron Wicks; Juges de lignes: Robert Forgues, Jean Zicat.

Première période

1—Rochester, Walton (Gamble, Horvath) 16.45
Punitions: Price 1.40, Jeffrey 3.58 Labossière, Gendron 15.54.

Deuxième période

2—Québec, Sutherland (Gendron, Hicks) 11.45
3—Rochester, Smrke (Cherry, Litzenberger) 15.30
Punitions: Labossière, double mineure, Horvath 1.27, Labossière, Duff 7.46, Rupp 10.39, Hanna, Jeffrey 15.30.

Troisième période

4—Québec, Gendron (Labossière) 0.18
5—Québec, Price (Hicks, Labossière) 6.19
6—Rochester, Ehman (Smrke) 7.07
7—Québec, Gendron (Hicks, Labossière) 8.43
Punitions: Arbour 0.37, Sutherland, Conacher 16.43.

Arrêts				
Smith	13	11	18	— 42
Bauman	10	5	9	— 24

Assistance: 8,419.

● Gary Smith grimace alors que la rondelle vient de se promener en face de sa zone. Il en sera quitte pour cette fois, car Darrell Sly empêchera Terry Gray de s'emparer du retour. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Tableau de rendement des As

LES COMPTEURS

	Spr	Her	Roc	Bal	Pit	Buf	Pro	Cle	LHO	B	A	Pts
Gendron	3-3	2-2	3-4	5-3	4-3	3-6	2-5	1-3	0-1	24	29	53
LaBossière	4-5	2-1	2-4	5-5	0-0	2-6	5-6	0-4	9-1	20	32	52
Hicks	2-2	1-5	5-5	0-4	3-3	3-6	2-5	1-0	0-2	17	33	50
Blackburn	1-3	2-3	4-3	3-1	2-2	3-6	4-3	0-1	3-5	22	27	49
Mortson	2-1	1-3	2-0	1-6	3-6	1-6	4-3	0-1	1-5	15	31	46
Gray	1-3	0-0	0-3	4-5	2-4	5-3	1-5	4-0	3-0	20	23	43
Rochefort	4-3	1-0	0-4	1-5	4-1	2-3	3-5	0-0	3-1	18	22	40
Hoekstra	1-4	1-3	3-6	0-1	0-2	2-3	2-3	0-1	3-3	12	26	38
Sutherland	2-2	2-0	2-2	3-1	1-5	5-3	0-4	0-2	1-0	16	16	32
Morrison	1-2	1-0	0-5	1-3	0-4	6-2	1-5	0-2	1-2	5	25	30
Price	0-1	0-0	1-0	2-3	0-1	1-4	0-2	1-1	0-1	15	13	28
Nolet	0-3	0-1	0-0	2-0	0-0	3-4	2-0	4-0	0-2	11	10	21
Johns	1-1	0-2	0-1	0-1	0-1	0-2	0-1	0-1	0-5	1	15	16
Hanna	0-5	0-0	1-1	0-1	0-1	0-1	0-0	0-1	0-1	1	11	12
Berenson	0-0	0-0	0-0	0-4	2-1	1-2	0-0	0-0	0-0	3	7	10
Lacroix	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0	0-1	0-0	1	3	4
Robazza	0-0	0-0	0-0	0-0	0-3	0-1	0-0	0-0	0-0	0	4	4
Boudrias	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2-0	0-0	0-0	0-0	2	0	2
Lacoste	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

Bauman	Mins	BC	Bl	Moy.
Au Colisée	1463	57	3	2.33
Sur la route	1156	60	1	2.11
TOTAL	2619	117	4	2.68
Banville				
Sur la route	70	3	0	2.57

Gains des Barons et des Bisons

PITTSBURGH (P.A.) — Grâce à trois buts dans la première période et un autre dans la reprise suivante, les Barons de Cleveland ont vaincu les Hornets de Pittsburgh 4-1 dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Tom McCarthy, Ron Attwell, sur un jeu de puissance, et Joe Szura ont d'abord donné une avance de 3-0 aux visiteurs, puis Szura a ajouté son deuxième but dans la deuxième reprise, où Gary Jarrett a évité le blanchissage aux locaux.

Première période

1—Cleveland, McCarthy (Hoekstra) 0.48
2—Cleveland, Attwell (F. Glover) 2.11
3—Cleveland, Szura 18.15
Punitions: Jarrett 1.28, Courcy 4.02, Hall 15.02.

Deuxième période

4—Cleveland, Szura (Courcy,) 1.25
5—Pittsburgh, Jarrett (B. Harris, Goegan) 12.14
Punitions: McCreary 2.45, Laforge 4.02, Doak et F. Glover 7.06, Wall 15.01.

Troisième période

Aucun but
Punition: H. Glover 2.54.

Arrêts				
Binkley	8	6	8	— 22
Gardner	5	11	7	— 23

Assistance: 3,159.

— — —

BUFFALO (P.A.) — Après avoir pris une avance de 2-0 dans la première période, les Bisons de Buffalo l'ont finalement emporté 5-3 sur les Bears de Hershey dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Billy Dea et Alain Caron, avec son 29e but de la saison, ont ouvert le pointage, puis Ed Van Impe a porté le compte à 3-0 avant le premier but des visiteurs, par Roger Dejordy.

Mel Pearson et Larry Wilson sont revenus à la charge pour les Bisons dans le dernier engagement alors que Chuck Hamilton et Ralph Keller comptaient au profit des locaux.

Sommaires des joutes de samedi dans l'Américaine

A SPRINGFIELD

Première période

1—Springfield, Sweeney (Rolfe, Côté) 2.55
2—Springfield, Miller (Ménard, Locas) 3.52
Punitions: Ford 6.44, White 9.53, Brenneman 13.21, Rolfe 19.43.

Deuxième période

3—Springfield, Plager (Anderson, Kilrea) 5.06
4—Springfield, Amadio (Kilrea) 9.36
5—Springfield, Smith (Plager, Kilrea) 4.15
6—Springfield, Anderson (Plager, Rolfe) 18.39
Punition: Amadio 14.49.

Troisième période

7—Baltimore, Taylor (Regan) 9.24
8—Baltimore, Regan (Schinkel, Taylor) 11.23
9—Springfield, Miller 12.38
(Ménard, Locas) ... ...
Punitions: Ford 2.08, Amadio 17.27, Boisvert 18.09.

Arrêts				
Wood	3	8	6	— 17
Boisverts	11	14	18	— 43

Assistance: 4,797.

— — —

A HERSHEY

Première période

Aucun but
Punitions: Guidolin 9.22, Boudreault et Leiter 15.25.

Deuxième période

1—Providence, Kachur (Muloin, Walsh) 3.48
2—Hershey, Yanosik (Nykoluk, Ubriaco) 15.40
3—Hershey, Ubriaco (Nykoluk, Cline) 16.32
Punitions: Goegan et Stankiewicz 2.29, Polano 3.13 et 9.10, Guidolin 5.30, Nykoluk 7.32, Keller 9.26, Marshall et Popiel 10.39.

Troisième période

4—Hershey, Ubriaco (Nykoluk, Cline) 0.15
5—Providence, Creighton 3.50
6—Providence, Boudreault (Goegan, Brillant) 8.32
7—Providence, Guidolin (Mikol, Leduc) 14.40
8—Hershey, Popeil (Polano, Cline) 19.41
Punitions: Muloin 8.54, Polano 14.23.

Période supplémentaire

9—Providence, Kachur (Muloin) 6.30
Punitions: Keller et Bartlett 5.39

Arrêts				
Paillé	11	13	12	3 — 39
Gill	6	12	8	3 — 29

Assistance: 5,764.

— — —

A CLEVELAND

Première période

Aucun but
Punitions: Litzenberger, McCreary 4.53, F. Glover et Cherry 8.10, Speer 11.37, Zeidel et Rupp 16.43

Deuxième période

1—Rochester, Horvath (Rupp) 4.20
2—Cleveland, McCreary (Lanyon, Hoekstra) 17.29
Punitions: Zeidel 0.31, Lanyon et H. Glover, maj. et min. 3.51, Walton 18.07.

Troisième période

3—Cleveland, Szura 7.57
4—Cleveland, Mattiussi (Hoekstra) 13.45
Punitions: Mattiussi et Jeffrey 13.12, Lanyon 18.08.

Arrêts				
Smith	12	13	15	— 40
Binkley	14	19	13	— 46

Assistance: 4,353.

— — —

A PITTSBURGH

Première période

1—Buffalo, Carter (Pearson, Chevrier) ... ... — 0.43
2—Buffalo, Ouellette ... ... — 9.16
3—Pittsburgh, Hall (Laforge, D. Harris) 17.43
Aucune punition

Deuxième période

4—Pittsburgh, Beaudin (McKenney, Wall) 15.47
Punitions: Hannigan 9.42, A Van Impe 10.15.

Troisième période

5—Pittsburgh, B. Harris (Jarrett,) 6.16
6—Pittsburgh, Jarrett (McKenney, B. Harris) ... 9.36
7—Pittsburgh, D. Harris (Laforge, McCord) 11.23
8—Buffalo, Dea (Richardson, Melnyk) ... 12.06
Punitions: McCord 14.15, Jackson et Goegan 19.30.

Arrêts				
Edwards	14	17	8	— 39
Gardner	9	5	8	— 22

Assistance: 5,130.

Compteurs du club Rochester

	B.	A.	Pts
Dick Gamble	28	31	59
Gerry Ehman	25	26	51
Jim Pappin	21	29	50
Bronco Horvath	18	30	48
Mike Walton	21	23	44
Norm Armstrong	8	23	31
Duane Rupp	4	21	25
Brian Conacher	9	10	19
Stan Smrke	6	13	19
Darryl Sly	2	15	17
Larry Jeffrey	6	9	15
Les Duff	3	5	8
Al Arbour	0	8	8
Don Cherry	2	4	6
Ed Litzenberger	1	3	4
Roland Wilcox	0	0	0

SAMEDI

Ligue Américaine

Rochester 1, Cleveland 3
Providence 5, Hershey 4
Buffalo 3, Pittsburgh 5
Baltimore 2, Springfield 7

Ligue Nationale

New York 2, Montréal 6
Boston 3, Toronto 6
Détroit 4, Chicago 4

Ligue Interuniversitaire

Toronto 10, Montréal 1
McMaster 6, McGill 5
Western 5, Guelph 3

DIMANCHE

Ligue Américaine

Hershey 3, Buffalo 5
Rochester 3, Québec 4
Baltimore 4, Providence 1
Cleveland 4, Pittsburgh 1

Ligue Nationale

Montréal 3, Boston 1
Toronto 4, New York 3
Chicago 5, Détroit 1

Ligue Junior A du Québec

St-Jérôme à Trois-Riv. (remise)
Shawinigan 3, Sorel 4

Ligue Junior Québec-district

Lévis 1, Can. Tire Rep. 2
Montmorency 7, Québec-Ouest 4

AUJOURD'HUI

Aucune joute

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE AMERICAINE

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	44	31	10	3	193	130	65
Hershey	41	19	20	2	137	128	40
Springfield	42	19	22	1	127	143	39
Baltimore	40	15	25	0	116	138	30
Providence	42	13	38	3	107	165	29

Division de l'OUEST

Rochester	43	29	11	3	177	124	61
Pittsburgh	44	25	18	1	148	130	51
Cleveland	43	19	22	1	127	124	39
Buffalo	44	15	27	2	125	152	32

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	44	23	14	6	147	111	52
Chicago	44	23	15	6	161	121	52
Montréal	42	23	64	5	143	110	51
Toronto	41	20	16	5	124	116	45
New York	43	11	24	8	127	168	30
Boston	43	11	28	4	99	175	26

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	11	9	1	1	58	30	19
Waterloo	10	8	1	1	54	35	17
Toronto	10	8	2	0	71	28	16
Laval	10	5	5	0	42	40	10
Queen's	9	4	5	0	46	39	8
McMaster	10	4	6	0	40	59	8
Montréal	9	3	6	0	47	39	6
McGill	11	2	9	0	52	74	4
Guelph	8	0	8	0	20	36	0

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	38	32	5	1	251	118	65
Chetford	37	22	14	1	157	111	45
3-Rivières	37	15	21	1	152	182	31
St-Jérôme	36	11	25	0	139	193	22
Sorel	38	11	36	1	125	220	23

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire, R.	36	20	2	4	114	56	44
Québec-O.	28	11	12	3	106	86	25
Lévis	26	10	15	1	75	111	21
Mtmorency	26	5	17	4	70	116	14

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	9	6	3	0	50	31	12
Bulldogs	9	5	4	0	39	33	10
Aigles	9	4	5	0	40	37	8
Castors	9	3	6	0	23	51	6

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Gamble, Roc	28	31	59
Gendron, Qué	24	30	54
LaBossière, Qué	20	32	52
Ehman, Roc	25	26	51
Pappin, Roc	21	29	50
Hicks, Qué	17	33	50
Blackburn, Qué	22	27	49
Hall, Pitt	19	29	48
Melnyk, Buf	12	36	48
Courcy, Cle	15	32	47

GAIN DU MONTMORENCY

Raymond Touchette, pilote du Montmorency y va de ses commentaires en déclarant que son club sera un rival dangereux pour les prochaines séries du printemps.

Même installés au dernier rang du circuit, sept points de retard sur Lévis, les joueurs de la Côte de Beaupré se sont montrés supérieurs au Québec-Ouest, hier. Gilbert Tremblay fut le principal artisan de la victoire pour enfiler trois des sept buts.

Gilbert Boily riposta avec deux. Normand Massicotte et Gilles Beaulieu complètent le sommaire de la joute. Ont compté pour Québec - Ouest, Jean-Charles Hamel, Henri Genois, Gaétan Verret et Réjean Robitaille.

MTMORENCY 7 — QUEBEC-O. 4

Première période

1—Québec-O., J. C. Hamel ... 2.02
2—Montmorency, Tremblay (Beaubien Nadeau) 4.31
3—Québec-O., Genois (Pelchat, Blais) 13.08
Punitions: Verret 4.15, Picard 8.47, Roy et Genois 10.07.

Deuxième période

4—Montmorency, Boily (Picard, Beaulieu) 2.05
5—Montmorency, Massicotte (Bonneau) 11.56
6—Montmorency, Tremblay (Beaubien) 14.16
Punitions: Gagnon 3.06, Tremblay et Verret 10.56, Pelchat mauv. conduite 11.54.

Troisième période

7—Montmorency, Beaulieu (Tremblay, Beaubien) ... — 1.37
8—Québec-O., Verret (Robitaille, Genois) 3.59
9—Québec-O., Robitaille (Rioux, J. Hamel) 8.31
10—Montmorency, Tremblay (Roy) 9.09
11—Montmorency, Boily (Bruneau, Nadeau) 14.31
Punitions: Bruneau, 3.38, Massicotte et Roy 6.55, Massicotte 10.28
J. C. Hamel 12.39.

C.T.R. 2 — LEVIS 1

Première période

1—Lévis, P. Gosselin (White, Morency R.) 7.56
2—C.T.R., Marcotte (Bruneau, Sansfaçon) 8.22
Punitions: Genest 5.02, Tessier 6.40, Lizotte et Bruneau 10.12, Sansfaçon 12.12.

Deuxième période

Aucun but
Punitions: R. Gosselin 5.56, White 6.22, Fullion 7.02, Genest 11.52, Walsh 13.25, Genest et Bourget 14.36.

Troisième période

3—C.T.R., Fillion (Sansfaçon) 13.21
Punitions: R. Gosselin, Genest 6.41, Morency 8.43, Fillion, 13.39, Samson, Leclerc et Genest, mauvaise conduite 14.59.

— — —

Victoires du CTR et du Montmorency

(Par Jean-Claude Laprise)

Un excellent programme double a été présenté hier après-midi, au Colisée, dans la ligue de hockey Junior B. Dans la première partie, Canadian Tire & Repair a disposé du Lévis 2 à 1, tandis que Montmorency a vaincu Québec-Ouest 7 à 4, dans la seconde joute.

Le C.T.R. a sorti tous ses atouts pour vaincre Lévis, sur un but de Harold Fillion, à la dernière période. La partie fut disputée à vive allure.

Les deux gardiens de buts, Jacques Audy, du C.T.R. et son vis-à-vis Gilles Gilbert furent à la hauteur de la situation à plusieurs occasions. Une échauffourée éclata à la toute fin de la partie. Quelques joueurs en sont venus aux prises sans toutefois faire aucun dégât.

Roland Leclerc et Guy Samson, du Lévis et Claude Genest, du C.T.R. écopèrent des mauvaises conduites à la suite de ces rencontres imprévues. Gaston Cloutier, gérant des Lévisiens était de mauvaise humeur contre l'officiel Florent Roy, Il ne s'est pas roulé la langue quatre fois pour mentionner que Roy laissa passer des infractions à l'avantage des vainqueurs.

Cependant, l'arbitre décerna dix des dix-neuf punitions au C.T.R. Lévis logea le premier filet de la partie à 5:59 par l'entremise de Pierre Gosselin. Ce dernier fit dévier un lancer d'une dizaine de pieds de Pat White.

Le but a été marqué en l'absence de Genest. Puis ce fut au tour du C.T.R. à profiter d'une punition à l'adversaire pour égaler la rencontre à 8:22. Jean Marcotte déjoua Gilbert sur un lancer de côté. Le pointage resta intact jusqu'au troisième vingt.

Le but gagnant arriva à 13:21. Sansfaçon prépara très bien la manoeuvre pour exécuter une passe parfaite à Fillion posté à l'embouchure des filets.

Classement combiné

	PJ	Pts	Moy.
Québec	44	65	.739
Rochester	43	61	.708
Pittsburgh	44	51	.578
Hershey	41	40	.488
Springfield	42	39	.464
Cleveland	42	39	.464
Baltimore	40	30	.375
Buffalo	44	32	.363
Providence	42	29	.345

COLISEE
TEL.: 525-9979 - 525-5129
LIGUE AMERICAINE
(24e joute de la cédule)
MARDI - 8.15 P.M.
★ ROCHESTER ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
● Rés.: Loges $3.00
Mezz. (4 prem. rang.) .. $2.50
(4 dern. rang.) .. $2.00
Balcon $1.00
● ADM. GEN.: 2e Balcon, 2ES sièges — Entrée Nord-O.
Adul. $1.00 — Enf. 50¢
(Taxe & Ch. de Service incl.)
Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts jusqu'à 1h. demain. Au COLISEE jus

LE PELOTON DE TÊTE S'EST RESSERRÉ DANS LA NATIONALE

Les Hawks ont rejoint les Wings

DETROIT (PA) — Grâce à une poussée de trois buts dès la première période, les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Red Wings de Détroit 5-1 hier soir en les rejoignant au premier rang de la ligue Nationale de hockey.

Stan Mikita, Ken Wharram et John Miszuk ont compté les buts des Hawks dans le premier engagement, en les conduisant à leur 7e gain en neuf parties sur les Wings cette saison.

Chico Maki en a ajouté un autre dans la deuxième reprise, puis Eric Nesterenko a complété le total des vainqueurs dans l'engagement final tandis que Paul Henderson évitait le blanchissage aux locaux dans la deuxième période alors que deux Hawks étaient au frigidaire.

Le gardien-recrue Dave Dryden, qui en était seulement à sa quatrième partie complète sous la grande tente, a brillé et n'a cédé que devant Henderson pendant l'absence de deux des siens.

Les Wings n'en étaient qu'à leur quatrième revers local en 23 matches.

Doug Barkley a été atteint à l'oeil par un bâton pendant le match et l'on croit qu'il sera absent pendant au moins deux semaines, car on devait pratiquer une intervention chirurgicale dès hier soir.

A DETROIT
Première période

1—Chicago, Mikita (21) (Stapleton) 10.37
2—Chicago, Wharram (16) (Mikita, Miszuk) 13.27
3—Chicago, Miszuk (1) 18.32
Punitions : Ravlich, Delvecchio 0.47, Howe 5.26, Delvecchio 11.35, Nesterenko 16.51.
Deuxième période
4—Chicago, Maki (Hull) 0.21
5—Détroit, Henderson (16) (Howe, Bathgate) 9.52
Punitions : Miszuk 9.01, MacNeil 9.45, Gadsby 13.39.
Troisième période
6—Chicago, Nesterenko (11) (Angotti, Hay) 13.06
Punitions : Jarrett et Watson 3.50

Chicago, purgée par Angotti 6.07.

Lancers :				
Chicago	15	4	5	— 24
Détroit	4	9	7	— 20

Assistance : 15,047.

— — —

SAMEDI

Un but d'Alex Delvecchio, alors qu'il ne restait que deux secondes de jeu dans le match, a permis aux Red Wings de Détroit d'annuler 4-4 avec les Black Hawks à Chicago samedi soir.

Il avait d'ailleurs réduit l'avance des Hawks dans la troisième reprise pendant deux punitions locales.

Pour sa part, Bobby Hull y est allé de ses 41e et 42e buts au profit des Hawks.

Parker MacDonald et Bruce Macgregor ont complété le total des Wings tandis que Eric Nesterenko et Phil Esposito comptaient les autres buts des locaux.

A CHICAGO
Première période

1—Détroit, McDonald (6) (Howe, Barkley) 19.14
Punitions : Stapleton 4.28, Watson 7.15, Howe 14.50.
Deuxième période
2—Chicago, Nesterenko (10) (Hull, Mikita) 4.58
3—Chicago, Hull (41) (Hay, Stapleton) 9.53
4—Chicago, Esposito (17) (Hay, Ravlich) 11.05
5—Détroit, MacGregor (12) (Watson) 13.51
Punitions : Watson 4.47, Bergman 6.57, Esposito, deux mineures, 6.57 Barkley 8.06 et 17.47, Nesterenko 15.02.
Troisième période
6—Chicago, Hull (42) (Stapleton, Mikita) 8.29
7—Détroit, Delvecchio (18) (Bathgate, Henderson) 12.41
8—Détroit, Delvecchio (19) (Henderson, Howe) 19.58
Punitions : 7.49, Stapleton 10.21, MacNeil 11.25, Jarrett 12.48, Bradley 16.59.

Lancers :				
Détroit	12	6	11	— 29
Chicago	10	11	9	— 30

Assistance : 16,666.

Bathgate est heureux avec les Red Wings

Le vétéran Andy Bathgate, dont les plaintes au sujet des exercices exténuants des Maple Leafs de Toronto ont résulté en son passage à Detroit, considère les Red Wings "comme l'équipe la plus harmonieuse dont j'ai jamais porté les couleurs".

"Les exercices sont moins longs avec les Wings, environ 40 minutes ordinairement, et nous jouissons souvent de congés", a précisé Bathgate qui en est à sa 14e saison dans la ligue Nationale de hockey.

"A Toronto, nous pratiquions chaque jour, ce que vous n'avez pas besoin de faire lorsque vous êtes en bonne condition physique."

Il avait déclaré en avril dernier que le pilote Punch Imlach faisait travailler ses hommes trop durement lors des exercices. Un mois plus tard, il passait aux Wings lors d'un échange impliquant huit joueurs.

Bathgate, âgé de 33 ans, a compté 302 buts au cours de sa carrière et, seuls Gordie Howe, Jean Béliveau et Bobby Hull le devancent chez les joueurs encore actifs.

Bathgate s'était illustré pendant 12 saisons avec les Rangers de New York avant de passer au Toronto en février 1964. Il avait compté 40 buts en 1958-59 en se méritant le trophée du joueur le plus utile du circuit.

"J'étais très heureux lorsque les Rangers allaient bien, mais, plus tard, nous avons été éliminés pendant quelques saisons consécutives. En somme, l'ambiance est meilleure lorsque vous visez au sommet."

Bathgate croit que Sid Abel, le gérant-pilote des Wings, est le grand responsable des succès de l'équipe.

"Certains experts nous prédisaient le 4e ou 5e rang cette saison, si bien que les succès de Sid devrait être reconnus. La plupart des pilotes se tiennent à l'écart de leurs joueurs, mais Sid sait comment conduire des hommes."

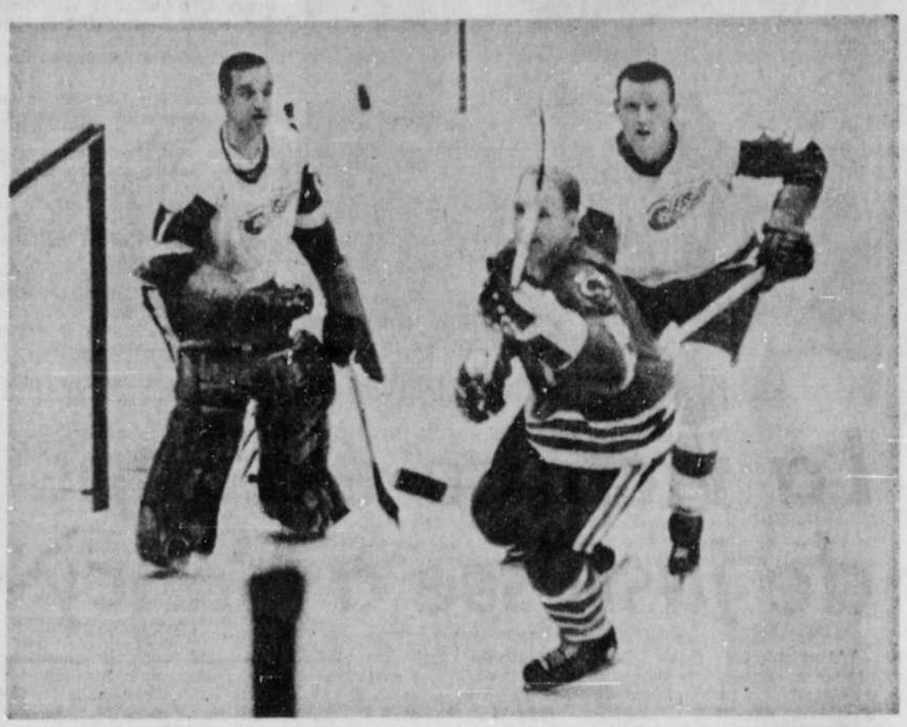

● **Bobby Hull tente de rabattre une rondelle volante derrière Roger Crozier. La comète blonde a rajouté deux autres buts à son actif, tous deux dans la rencontre de samedi.** (Téléphoto UPI)

Un autre échelon gravi par Béliveau

Par la PRESSE CANADIENNE

Jean Béliveau est devenu le quatrième meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Nationale de hockey samedi soir et Henri Richard a récolté quatre points alors que les Canadiens de Montréal ont écrasé les Rangers de New York 6-2.

Béliveau a compté ses 372è et 373è buts en devançant son ancien coéquipier Bernard Geoffrion et en s'approchant à sept buts de Ted Lindsay, du Détroit, installé au troisième rang des meilleurs compteurs de tous les temps.

Richard a enregistré son 15è but de la saison, en plus de fournir trois aides, tandis que Robert Rousseau, avec son premier but en 11 matches, Dick Duff et Claude Provost complétaient le total des vainqueurs.

Les ex-Canadiens Phil Goyette et Don Marshall ont répliqué pour les visiteurs.

Ed Giacomin, de retour avec les Rangers, a effectué 39 arrêts et Lorne Worsley, 25.

Claude Larose et Bill Hicke ont écopé de majeures à la suite d'une mêlée impliquant également Jean-Claude Tremblay.

A MONTREAL
Première période

1—Montréal, Rousseau (17) (Richard, Talbot) 3.06
2—Montréal, Duff (9) (Richard J.-C. Tremblay) 19.19
Punitions : Harper 8.21, Hillman 18.31.
Deuxième période
3—Montréal, Provost (10) (Béliveau, G. Tremblay) — 1.23
4—Montréal, Béliveau (14) (Talbot, G. Tremblay) 9.27
5—New York, Goyette (7) (Howell, Marshall) 12.03
Punitions : Hillman 6.09, New York, punition de banc purgée par McMahon 15.27, Duff 16.49.
Troisième période
6—Montréal, Richard (15) (Laperrière, J.-C. Tremblay) 6.43
7—New York, Marshall (15) (Nevin, McMahon) 10.57
8—Montréal, Béliveau (15) (Richard, J. C. Tremblay) ... 14.05
Punitions : Hillman, double mineure, Richard 2.49, Hicke, mineure, majeure, Larose, majeure, J.-C. Tremblay 9.34, Peters 14.45, Talbot 18.31.

Lancers :				
New York	8	9	10	— 27
Montréal	14	16	15	— 45

Assistance : 14,330.

$200 d'amende à Reggie Fleming

MONTREAL (P.C.) — Reggie Fleming, des Rangers de New York, s'est vu imposer une amende automatique de $200 par la direction de la ligue Nationale de hockey samedi, à la suite d'un incident survenu à Boston le 22 janvier.

Ainsi, Fleming devra débourser un total de $275 pour avoir tenté d'atteindre Ted Green, du Boston, sur le banc de punition à la suite d'une bousculade sur la glace.

Fleming a raté son coup, mais il a atteint le juge de ligne Brian Sopp, ce qui lui a attiré une mauvaise conduite et une punition de match pour un premier total de $75.

Le président Campbell a bien voulu admettre que Fleming ne voulait pas atteindre le juge de ligne, mais lui imposa l'amende automatique de $200 "pour avoir porté son hockey en direction d'un autre joueur".

Fleming s'était rendu chez Campbell en compagnie du gérant-pilote Emile Francis afin de donner sa propre version des faits. Sopp et l'autre juge de lignes Bob Frampton étaient dans le bureau du président.

L'élan victorieux des Gaulois se maintient

ST-HYACINTHE (PC) — Les Gaulois de St-Hyacinthe ont vaincu les Tigres de Victoriaville 7-4 dans la ligue Senior provinciale hier.

Fleming Mackell, avec deux buts, Gilles Bédard, Ted Houston, Kippy Burchell, Guy Black et Claude St-Vincent furent les compteurs des vainqueurs tandis que André Samson, avec deux buts, et John Mentis marquaient les points des Tigres.

Le Tricolore a gagné aussi à Boston: 3-1

BOSTON (P.C.) — La brillante tenue des avants a produit deux buts dès la première période hier alors que les Canadiens ont vaincu les Bruins de Boston 3-1 en s'approchant à un point des meneurs de la ligue Nationale de hockey, Chicago et Détroit.

Les Canadiens ont profité de la tenue erratique des Bruins dans leur zone défensive quand Henri Richard et Gilles Tremblay ont compté dans le premier engagement.

Le travail ardu de Dick Duff et Jean Béliveau a préparé ces deux premiers points des Canadiens, dont J.-C. Tremblay a complété le total dans la dernière reprise en prenant le retour d'un lancer de Béliveau.

Même si l'arbitre n'a imposé aucune punition, le match a donné lieu à une solide mise en échec de part et d'autre.

Lorne Worsley a brillé dans le second engagement, où les Bruins ont affiché un avantage de 14-9 dans les lancers, et seul, Forbes Kennedy l'a déjoué après avoir enlevé la rondelle à un rival à la ligne bleue des visiteurs.

Ed Johnston a également brillé dans les filets des Bruins en "volant littéralement" Béliveau, Richard et Ralph Backstrom sur des échappées.

Première période

1—Montréal, Richard (16) (Duff, Talbot) 2.21
2—Montréal, G. Tremblay (15) (Béliveau, Talbot) 7.50
Aucune punition
Deuxième période
3—Boston, Kennedy (2) 6.00
Aucune punition
Troisième période
4—Montréal, J.-C. Tremblay (4) (Provost, Béliveau) 18.37
Aucune punition

Lancers :				
Montréal	8	9	15	— 32
Boston	6	14	9	— 29

Assistance : 13,909.

— — —

LEAFS-BRUINS

Les Maple Leafs de Toronto ont mis fin à la série de quatre gains successifs des Bruins de Boston en l'emportant 6-3 samedi soir à Toronto.

Frank Mahovlich, avec deux buts, Eddie Shack, Bob Pulford, Brit Selby et Ron Ellis ont réussi les points des vainqueurs.

De plus, Shack a blessé deux joueurs des Bruins lors d'une collision dans la troisième période, soit le gardien Bernard Parent, qui a dû céder sa place à Ed Johnston, et Bob Dillabough, qui a subi une blessure à la tête nécessitant 20 points de suture après s'être frappé sur le poteau des buts.

Parent ne fut guère responsable pour les buts alloués, car il a été laissé sans protection.

John McKenzie, Ron Stewart et Don Awrey ont réussi les buts des vaincus.

A TORONTO
Première période

1—Boston, McKenzie (8) (Oliver) 8.18
2—Toronto, Pulford (20) (Douglas, Hillman) 9.19
2—Toronto, Selby (12) (Boyer, Shack) 18.27
Punition Woytowich 8.54.
Deuxième période
4—Boston, Stewart (6) (Martin) 6.41
5—Toronto, Mahovlich (13) (Keon, Armstrong) 8.06
Aucune punition
Troisième période
6—Toronto, Mahovlich (16) (Armstrong) 2.18
7—Toronto, Ellis (7) (Stanley, Boyer) 3.31
8—Toronto, Shack (17) (Pulford) 4.31
9—Boston, Awrey (3) 10.21
(Martin)
Aucune punition

Lancers :				
Boston	9	11	9	— 29
Toronto	12	14	14	— 40

Assistance : 14,693.

Cinglant échec des Leafs à New York

NEW YORK (P.A.) — Bob Nevin et Reg Fleming ont compté deux buts chacun hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain facile de 8-4 sur les Maple Leafs de Toronto.

Jean Ratelle, Jim Neilson, Vic Hadfield et Don Marshall ont complété le total des vainqueurs, qui en étaient à leur deuxième joute de huit buts cette saison.

Menant au compte de 6-4 alors qu'il restait cinq minutes de jeu dans le match, les locaux se sont assuré le gain grâce aux buts de Ratelle et Fleming dans l'intervalle de 13 secondes aux dépens de Terry Sawchuk, qui a reçu 47 lancers pendant la partie.

Neilson, qui a fourni trois aides, avait donné une avance de 5-3 aux locaux au tout début de la dernière reprise en déjouant Sauchuk avec un lancer du centre de la glace. Kent Douglas a répliqué pour les Leafs quelques minutes plus tard, mais les Rangers ont rétorqué avec le premier but de Fleming et les deux autres points rapides vers la fin du match.

Première période

1—Toronto, Selby (13) (Ellis) 6.20
2—New York, Marshall (16) (Ingarfield) 10.13
3—Toronto, Mahovlich (17) (Hillman, Keon) 12.23
4—New York, Nevin (19) (Neilson, Goyette) 14.39
Punitions : Ingarfield 10.44, Hillman 13.51, Brown 16.19.
Deuxième période
5—New York, Nevin (20) (Marshall, Goyette) 4.09
6—Toronto, Mahovlich (18) (Armstrong) 16.34
7—New York, Hadfield (8) 19.01
Punitions : Mahovlich 3.11, Sawchuk 3.55.
Troisième période
8—New York, Neilson (2) 0.50
9—Toronto, Douglas (4) (L. Hillman, Armstrong) 3.23
10—New York, Fleming (7) (Hadfiel, W. Hillman) 5.26
11—New York, Ratelle (15) (Fleming, Neilson) 15.03
12—New York, Fleming (8) (Neilson, Ratelle) 15.17
Punitions : W. Hillman 4.31, Stemkowski 6.23, Kurtenbach 15.48, Seiling 16.36.

Lancers :				
Toronto	16	6	6	— 28
New York	12	14	13	— 39

Assistance : 14,912.

Comparaison des records Richard - Geoffrion - Hull

Buts No :	Par Richard (1944-45)	Par Geoffrion (1960-61)	Par Hull (1961-62)	Par Hull (1965-66)
1	3	1	3	1
2	5	3	4	1
3	5	4	9	1
4	5	5	13	2
5	7	6	17	3
6	8	6	19	3
7	9	6	20	4
8	10	13	20	4
9	11	15	20	6
10	13	16	23	6
11	13	17	27	6
12	13	19	28	9
13	14	25	31	10
14	15	25	34	10
15	16	26	36	11
16	17	27	40	18
17	18	27	41	19
18	18	28	41	23
19	19	28	43	23
20	21	29	43	23
21	21	30	45	23
22	21	31	46	25
23	21	31	46	25
24	21	32	47	26
25	23	33	47	26
26	25	35	48	27
27	26	41	49	27
28	26	49	49	30
29	27	49	49	31
30	30	51	49	32
31	31	53	52	34
32	31	53	52	34
33	31	56	54	37
34	32	56	55	37
35	33	57	56	37
36	33	57	58	37
37	34	57	58	38
38	35	58	59	40
39	36	59	60	41
40	37	60	61	42
41	37	62	62	43
42	38	63	62	43

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, Chi	42	26	68
Ullman, Det	24	28	52
Mikita, Chi	21	30	51
Howe, Det	19	28	47
Delvecchio, Det	19	27	46
Rousseau, Mtl	17	29	46
Richard, Mtl	16	27	43
Nevin, Tor	20	22	42
Béliveau, Mtl	15	27	42
Pulford, Tor	20	19	39

Meilleurs compteurs de tous les temps

1—Gordie Howe	614
2—Maurice Richard	544
3—Ted Lindsay	379
4—Jean Béliveau	373
5—Bernard Geoffrion	371
6—Nels Stewart	324
7—Bobby Hull	306
8—Andy Bathgate	302
9—Alex Delvecchio	299
10—Howie Morenz	270
11—Aurèle Joliat	270
12—Red Kelly	264
13—Norm Ullman	261
14—Bill Mosienko	258
15—Dickie Moore	256
16—Camille Henry	253

les radios d'autos on connaît ça!
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

la vie est belle quand on se réjouit avec le goût vif d'une bière Dow

DOW... toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

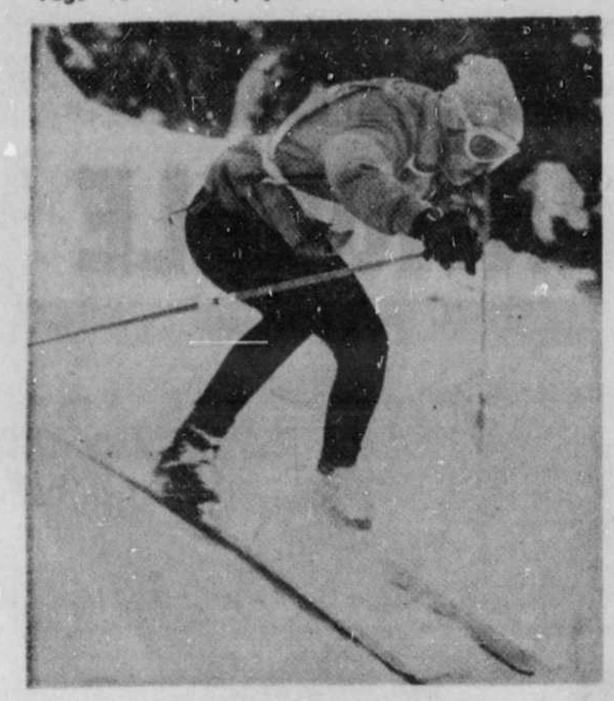

Présence de Karl Schranz confirmée dans le "du Maurier International"

MONTREAL — L'ancien champion mondial Karl Schranz, d'Autriche, vainqueur des récentes compétitions de ski de Lauberhorn, participera aux épreuves **du Maurier International.**

L'Association Canadienne de Ski Amateur a en effet annoncé l'inscription de cet as autrichien aux premières compétitions d'ordre international à être tenues au Canada, au Mont Norquay, près de Banff, le 12 et 13 février, et au Mont Ste-Anne, près de Québec, les 19 et 20 février prochains.

Schranz a remporté le championnat mondial à Chamonix en 1962 et s'est classé deuxième aux Olympiques pour le slalom géant en 1964, lors des derniers championnats mondiaux. Il est d'ores et déjà l'un des favoris pour le championnat de 1966, compétitions qui se tiennent tous les deux ans et qui doivent avoir lieu cet été au Chili.

Ces deux dernières années, l'Autrichien a mené une bataille continuelle avec le Français Jean-Claude Killy, et ces deux grands skieurs se retrouveront de nouveau face à face au Canada. La saison dernière, Killy est arrivé bon premier dans les slaloms de Hahnenkamm et de Mégève, et à ces deux occasions, Schranz suivait de très près en deuxième position. Il a pourtant damé le pion à Killy au mois de mars dernier à Crystal Mountain, épreuves où Rod Hebron, du Canada, s'est classé troisième. L'inscription de Killy au **du Maurier International** a été annoncée plus tôt.

Les meilleurs skieurs de dix pays ont été invités à prendre part aux premières compétitions internationales d'une telle envergure à être tenues au Canada; cet événement qui marque un précédent dans l'histoire du ski au pays, est soutenu par les fabricants des cigarettes du Maurier. La France (2 hommes, 2 femmes), l'Autriche (2 hommes, 2 femmes), la Suisse (1 homme, 1 femme), l'Italie (1 homme, 1 femme), l'Allemagne (1 homme, 1 femme), la Norvège (1 homme), la Pologne (1 homme), la Suède (1 homme), les Etats-Unis (6 hommes, 3 femmes) et les 25 membres de l'équipe canadienne formeront l'imposant groupe de skieurs que nous verrons évoluer sur nos propres pentes.

L'inscription de la France et de l'Autriche au **du Maurier International** est une preuve que les Canadiens pourront applaudir la crème des skieurs de calibre mondial.

L'Autriche a déjà produit des immortels tels que Toni Sailer. C'est maintenant au tour de Schranz de prendre la relève pour son pays.

Schranz fut le centre d'attraction aux récentes épreuves de Lauberhorn, tenues à Wengen, en Suisse. On aurait dit un homme de l'espace, vêtu qu'il était d'un ensemble tout plastique afin de réduire la friction de l'air.

"Je ressemble à James Bond et je pourrais sans doute le doubler", déclarait l'impressionnant Autrichien aux journalistes.

L'arrivée de Schranz au Canada est prévue pour lundi, le 7 février, accompagné de trois autres membres de l'équipe autrichienne. Leurs noms seront connus sous peu.

Combiné Taschereau

MONT TREMBLANT (P.C.) — Davis Bruneau, de St-Sauveur, a remporté le combiné alpin lors des épreuves Taschereau en fin de semaine.

Bill Honeywell, d'Ottawa, a fini au deuxième rang dans la section A, suivi de François Gadbois, de Magog.

Bill Runge, d'Ottawa, a devancé son coéquipier Glen Morrall dans la classe B.

Susan Grades, d'Ottawa, a triomphé chez les jeunes filles dans la classe A, devant Jill Fisk, de St-Sauveur.

Dans la classe B, Nicole Maheux, de Québec, l'a emporté sur Di Calver et Betsy Clifford, d'Ottawa.

Bobsled

CORTINA D'EMPEZZO — (AFP) — Les Italiens Eugenio Monti et Sergio Siorpaes ont remporté hier, plus facilement que prévu, le championnat du monde de bobsled à deux.

Nettement en tête du classement provisoire à l'issue des deux premières descentes qui eurent lieu samedi soir, Monti et Siorpaes, sur une piste en très bon état et par une température de trois degrés au-dessous de zéro, consolidèrent, dimanche, leur position en réalisant leur meilleure descente de la série en 1'16"36-100, temps supérieur d'un centième de seconde à peine au record de la piste qu'ils établirent il y a quelques jours à l'occasion des championnats d'Italie.

Les champions sortant, Nash-Dixon, grâce à leur excellente performance dans l'ultime manche, réussissaient in extremis à ravir la troisième place aux Roumains Panturu-Neageoe qui effectuèrent une descente trop prudente en 1'19"46, terminant quatrième du classement final, à 21-100è seulement des Anglais.

De leur côté, les Canadiens, huitièmes à l'issue de la troisième manche, parvenaient à gagner une place au détriment de l'équipe suisse, sans pouvoir cependant inquiéter les Autrichiens Thaler-Durnthaler qui conservaient leur sixième place.

Victor Emery de Montréal, et Mike Young, de Toronto, ont réussi un temps combiné de 5:17.25 tandis que l'équipe no 2, composée de Lamont Gordon, de Harriston, Ont., et Robert Storey, de Toronto, finissait en 20è place en 5:25.34.

En bref...

EDMONTON (P.A.) — Jackie McLeod, pilote de l'équipe nationale du Canada, a nié vendredi qu'il songeait à utiliser le gardien Seth Martin et la défense Harry Smith.

— — —

BUENOS AIRES (AFP) — Le Grand Prix automobile de la ville de Rosario a été remporté par le Suisse Silvio Moser sur "Brabham" en 48'34", moyenne 102, kms 610, devant l'Argentin Estefano et le Belge Bianchi.

GOLF

NEW YORK (P.A.) — Ken Venturi, qui a remporté l'omnium américain en 1964 et a été ensuite victime d'un malaise circulatoire, s'est vu décerner le trophée Ben Hogan par l'association métropolitaine des chroniqueurs du golf.

Le trophée, décerné annuellement à un golfeur qui a surmonté de graves handicaps, lui sera présenté lors du banquet annuel de l'association ici le 22 février.

La victoire échappe encore de justesse à Nancy Greene

L'Autrichienne Erika Schinegger a remporté la descente du Grand Prix international de St-Gervais devant la Canadienne Nancy Greene et la Française Madeleine Bochatay. Mariele Goitschel, qui s'est classée 6e de l'épreuve, a remporté officieusement le combiné.

Mlle Goitschel avait triomphé dans le slalom spécial jeudi.

L'Autrichienne a devancé la Canadienne avec un temps de 1:57.1 contre 1:58.54.

Karen Dokka a terminé au 8e rang en 2:02.90.

La championne, âgée de 17 ans, était enchantée de son triomphe, mais Mlle Greene n'était guère heureuse de son 2e rang, "car je n'aime pas arriver deuxième", tout en précisant que ses skis, trop rapides, l'avaient obligée à freiner trop souvent.

Un total de 38 skieuses en provenance de neuf pays ont participé à l'épreuve.

SKIEURS

L'Autrichien Karl Schranz a triomphé dans le slalom en l'emportant dans le combiné du Prix de Mégève. Il a effectué des descentes de 62.15 et 59.95, seule performance au-dessous d'une minute.

Son total de 2:02.1 lui a permis de devancer les Français Guh Périllat, Jules Melquiond et Jean-Claude Killy. Schranz avait fini au 6e samedi dans le slalom géant remporté par le français George Mauduit.

Peter Duncan, de Mont-Tremblant, a affiché un temps combiné de 2:06.73 tandis que Rod Hebron, de Vernon, C.-B., était disqualifié en raison de chutes dans les deux descentes.

Enfin la skieuse autrichienne Christal Haas a remporté samedi l'épreuve de descente du Grand Prix international de Sportinia en battant de justesse l'Italienne Giustina Demetz.

Grand Prix d'autos-neige à Sherbrooke

La ville de Sherbrooke, reine des Cantons de l'Est, accueillera le 6 février prochain, les adeptes d'un sport nouveau et qui connait une vogue grandissante. Les fervents de l'auto-neige des Etats-Unis et du Canada s'y disputeront le premier Grand Prix annuel de Sherbrooke des courses d'autos-neige et ce, à compter de 9 heures de l'avant-midi.

Cinq catégories de véhicules seront inscrites dans les trois principales épreuves.

1 — VITESSE — Deux tours de piste sur circuit fermé de trois milles. Un maximum de 20 compétiteurs à chaque départ.

2 — SLALOM — Un tour de piste à obstacle d'un demi-mille. Chaque compétiteur sera chronométré individuellement.

3 — COURSE DE FOND — On a tracé un parcours de 8 milles. Un maximum de 20 compétiteurs à chaque départ.

Jean Maysenhoelder Inc. offrira des prix pour une valeur globale de $750. Le Service International de Courses BP fournira le carburant ainsi que tout autre équipement spécial.

La Chambre de Commerce des Jeunes agira en qualité du jury et on se servira de chronomètres Omega.

Le service radiophonique général de Sherbrooke diffusera au fur et à mesure tous les détails de cette course.

Et, fait intéressant, un hélicoptère sera mis à la disposition des organisateurs afin de permettre aux juges de ne rien manquer du déroulement des épreuves.

Pour chaque épreuve, les points seront attribués de la façon suivante: Gagnant, 10 points deuxième, 8 points; troisième, 6 points; quatrième, 4 points.

Le trophée de championnat Labatt sera décerné au participant qui aura accumulé le plus grand nombre de points pour l'ensemble des épreuves. Le signal du départ sera donné près du pont Payton sur la rivière Magog.

Les ingénieurs de la ville de Sherbrooke ont prévu l'aménagement de terrains de stationnement à l'intention des spectateurs, sur la rive nord de la rivière Magog.

Le hockey junior au Saguenay

La course au championnat des compteurs de la Ligue Junior Saguenay-Lac St-Jean se livre principalement entre quatre joueurs, Aurélien Perron, Denis Dupéré, de Jonquière ainsi que Gratien Guay et André Roy, de Dolbeau, qui ne sont séparés que par neuf points. Perron est toujours en tête avec 24 buts, 41 assists pour 65 points, six de plus que son coéquipier Denis Dupéré et neuf de plus que Guay et Roy, de Dolbeau.

Le joueur qui a fait les progrès les plus importants la semaine dernière a été nAdré Roy qui a accumulé pas moins de 11 points, dont cinq buts dans la même partie contre Arvida le dimanche 23 janvier. Ainsi, Roy a fait un saut de la 6ième à la troisième position des compteurs. Marcel Simard, de Dolbeau, avec huit points, et Carol Villeneuve, d'Arvida, avec huit points également ont réalisé aussi de belles performances.

Le gardien Luc Tremblay, de Port-Alfred, a été déjoué à neuf reprises en fin de semaine, sa moyenne générale a fléchi à 2.79 buts alloués par joute, mais il domine encore aisément dans ce domaine. Denis Dupéré, de Jonquière, est le meneur pour les francs-buts avec 33 et Rémi Bernier, de Dolbeau, est toujours le plus puni, 152 minutes passées au banc des punitions.

Le Club Dolbeau, par ailleurs, a pris la vedette depuis quelques semaines, avec une performance de 11 victoires au cours de leur douze dernières parties, dont sept gains consécutifs. Les Castors ont démontré une offensive sensationnelle comptant 44 buts durant leur quatre dernières parties. Cette série de succès a permis aux protégés de Gérard Audet de s'installer en deuxième position à sept points seulement des meneurs les Marquis de Jonquière.

Les Castors de Dolbeau n'ont pas encore abandonné le championnat aux Marquis de Jonquière, même si les protégés de Claude Basque détiennent une avance de 7 points au sommet. Ces deux clubs ont encore dix parties à disputer, dont deux l'un contre l'autre, le 13 février à Dolbeau et une autre partie qui aura lieu à Jonquière. Les Castors ont triomphé des Marquis à trois reprises cette année, la seule équipe à pouvoir se vanter de ce tour de force.

Les Marquis de Jonquière ont encaissé une première défaite à domicile cette année en seize tentatives. Jonquière s'est incliné 9 à 2 le vendredi 21 janvier contre Dolbeau. Il s'agissait de la pire défaite subie cette saison par les Marquis. Localement parlant, Jonquière a un record de 15 victoires en 16 joutes; Dolbeau, 14 triomphes en 16 parties et Port-Alfred 13 victoires en quinze joutes.

Le club Dolbeau, de l'instructeur Gérard Audet, a connu beaucoup de succès depuis le début de l'année 1966. Cette équipe a gagné ses sept dernières parties et au cours de ses douze dernières rencontres, elle a obtenu 11 victoires. Cette série victorieuse a débuté avec le retour du gardien Raymond Essiambre. De plus, les Castors ont fait preuve d'une formidable offensive comptant pas moins de 44 buts durant les quatre dernières parties de l'équipe. Dolbeau a défait à tour de rôle, Chicoutimi par 15 à 5; Alma par 7 à 3; Jonquière par 9 à 2 et Arvida par le pointage de 13 à 3.

L'ailier Denis Dupéré, des Marquis de Jonquière, domine pour les trues du chapeau avec 4. Il est suivi par Aurélien Perron, Gratien Guay, Martin Boily et Christian Gagnon, avec deux chacun. Depuis le début de la campagne on relève 25 trues du chapeau, un peu moins que l'an dernier à pareille date.

André Roy, de Dolbeau, est devenu le premier joueur cette saison à réussir cinq francs-buts dans la même partie. Il a accompli son exploit le dimanche 23 janvier contre Arvida, en déjouant Ghislain Gamache à 4 reprises et Christian Simard à une occasion.. Les joueurs qui ont compté 4 buts dans la même partie sont: Aurélien Perron, Laurent Larouche et Fabien Sasseville.

Les Marquis de Jonquière détiennent toujours les devants en ce qui concerne l'offensive avec 191 buts en 30 parties, soit une moyenne d'un peu plus de six buts par joute. Par contre, les Castors de Dolbeau ont progressé considérablement depuis quelques parties et ce club a compté 173 buts en 30 parties.

Les Citadins d'Arvida et les Aiglons du Lac continuent de batailler ferme pour l'obtention de la tième position du classement. Les Citadins ont une priorité de 3 points, mais ont joué une partie de plus que les Aiglons. Ces deux clubs doivent se rencontrer une seule fois d'ici la fin de la campagne régulière, le 6 février à Arvida. Arvida a encore huit parties à disputer et les Aiglons neuf.

Ligue de grosses quilles Molson

Lors du dernier programme, l'équipe Foyer du Meuble s'est emparé du plus haut simple de la saison en roulant 1014 et a égalisé celui du plus haut triple détenu par l'équipe Taxi-P. E. Guay qui est 2796. L'équipe Foyer du Meuble a remporté une victoire de 6 à 2 contre l'équipe Salon Frontenac pour augmenter son avance à 18 points en tête de la Ligue. Jean-Louis Paquet de l'équipe Foyer du Meuble remporte un Prix Molson en ayant joué un simple de 243 tandis que Jean-Paul Savard de l'équipe Taverne O'Neil - Epic. L. Royer remporte l'autre Prix Molson en roulant un magnifique triple de 614 avec des parties de 211, 229 et 174. Il contribua grandement à son équipe à remporter une victoire de 8-0 contre l'équipe Molson Québec Ltée.

Joueurs qui ont roulé 550 et plus

Jean-Paul Savard	614
Jean-Claude Masse	583
Jean-Louis Paquet	568
Paul-Emile Verret	555
Gilles Talbot	551
Paul-Emile Germain	550

Equipes qui ont roulé 2,800 et plus

Foyer du Meuble	2796
O'Neil et Royer	2704
Salon Frontenac	2555
Molson Québec Ltée	2552
Jos. Vaillancourt Inc.	2512

POSITION DES EQUIPES

1—Foyer du Meuble	122
2—Salon Frontenac	104
3—Molson Québec Ltée	92
4—Tav. O'Neil et L. Royer	83
5—Paradis Mufflers	80
6—Taxi Paul-E. Guay	79
7—Restaurant Cendrillon	50
8—Jos. Vaillancourt Inc.	46
9—Imp. Jean-Paul Simard Inc.	44
10—Publicité Cap Diamant Enr.	20

LES 10 MEILLEURES MOYENNES

Jean-Louis Paquet	186.01
Jacques Lefebvre	183.33
Paul-Henri Paré	183.31
Lionel Baillargeon	181.38
Jacques Whittom	179.01
Paul Ferron	178.36
Denis Robert sr	177.42
Paul-Emile Verret	177.38
Gilles Talbot	177.05
Jean-Yves Lefebvre	174.51

Premier tournoi Lévis-métropolitain

C'est le 19 février prochain à minuit que sera connu le premier Champion du Tournoi Lévis-Métropolitain qui se tiendra les jeudi et vendredi soir et samedi toute la journée, les 17-18-19 février 1966, avec la précieuse collaboration de M. Jules Côté, "Dow" Lévis.

Cette compétition aux "Grosses Quilles" réunira un nombre record de quilleurs de plusieurs comtés qui batailleront sérieusement pour se mériter une part de la bourse qui permettra au champion d'encaisser une bourse garantie par Dow Lévis de $150.00 ainsi que le magnifique trophée emblématique "Dow".

Les participants au Tournoi joueront "individuel" un total de 4 parties "scratch" (sans handicap) sur quatre allées différentes et celui ayant réussi le meilleur total après ces 4 parties sera proclamé Champion du Premier Tournoi Lévis-Métropolitain.

A noter que cette compétition n'est pas reprise; elle est ouverte à la catégorie masculine seulement, des Comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Beauce, Lotbinière, Portneuf, Québec, Montmorency.

Les départs se feront à raison de 4 par 4 minimum, c'est-à-dire que 4 joueurs occuperont chacun une allée en même temps et feront la rotation sur ces 4 allées pour jouer leurs 4 parties. Comme le Salon de Quilles dispose de seulement 8 allées de grosses quilles, il ne peut y avoir plus de 8 départs à toutes les heures.

Les organisateurs étant à l'oeuvre depuis déjà quelque temps, les pronostics s'avèrent très encourageants. Aussi celà les a-t-il obligés à demander aux intéressés de retenir d'avance l'heure et le jour de leur participation en considération du fait que seulement 8 allées de grosses quilles sont à la disposition des joueurs, évitant ainsi que certains quilleurs soient désappointés.

● **Bill Crothers remporte la course de 1,000 verges suivi de son compatriote Ergas Leps et de Ricardo Urbina, de l'Université Georgetown. Son temps sur la piste intérieure du Boston Garden fut de 2:09.9.** (Téléphoto UPI)

BILL CROTHERS S'EST MIS EN ÉVIDENCE À BOSTON

BOSTON (AFP-PC-PA) — La réunion d'athlétisme — salle qui eut lieu samedi soir en au Boston Garden fut dans son ensemble, décevante, car on n'y enregistra pas les performances escomptées, en l'absence des vedettes étrangères de premier plan, hormis le Canadien Bill Crothers qui se distingua.

● **Frank Costello, du Maryland, fait la grimace en complétant un saut en hauteur de 7 pieds au Boston Garden. Richard Ross, de Southern, remporta l'épreuve avec la même hauteur, mais avec moins d'essais manqués.** (Téléphoto UPI)

Il remporta, en effet, le 1,000 yards en 2'09"9 et conduisit l'équipe en 4x440 yards de l'East York Track club à la victoire ayant été crédité de 47"2 dans le dernier relais.

Le Canada s'octroya, d'autre part, deux autres victoires, dans le 880 yards féminin avec Cecilia Carter et dans le 50 yards féminin avec Jean Fisher.

Le mille, sans les meilleurs Américains, revint au Tchécoslovaque Josef Odlozil dans le temps moyen de 4'05"2 alors qu'il avait tenu les 10,000 spectateurs en haleine après être passé au 440 yards en 58"5 et au 880 yards en 1'59"8. Ted Nelson le relaya ensuite et cassa le rythme.

Theron Lewis, 48" au 440 yards, Sam Perry, 5"3 au 50 yards, Willie Davenport 5"5 au 45 yards haies, et le jeune John Lawson, qui abaissa son record personnel sur deux milles à 8'39"8, sont aussi à signaler.

CROTHERS

Crothers, qui a été choisi l'athlète de la réunion, n'a pas l'intention de courir le mille de nouveau.

Je vais m'en tenir désormais à mes spécialités, soit les 600 et 1,000 verges".

On sait qu'il avait cédé devant le Kényen Kipchoge la semaine précédente à New York.

Heureux d'avoir vengé ce revers, il a assuré les journalistes qu'il ne participerait plus aux courses d'un mille.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

● **Malgré un froid de 25 degrés sous zéro, Herb Howe, de Minneapolis, affiche un sourire radieux après avoir remporté la première course internationale d'autos-neige à St-Paul, Minn.** (Téléphoto UPI)

● Pour souligner l'exploit peu commun du rink dirigé par Pierre Greco qui réussit un bout parfait dernièrement, la compagnie H. Corby Ltd a remis un cadeau souvenir à chaque membre de l'équipe représentant le club Jacques-Cartier. On reconnait, de gauche à droite : Gérard Beaudet (lead); Pierre Greco (skip); François Poulio (3e); Yves Gaudreau, le représentant de la compagnie Corby et Claude Drolet, (2e).

Première journée active du bonspiel international

Le 53e bonspiel international de Québec a débuté ce matin tel que prévu même si la tempête a fait croire à certains moments hier que le nombre de retardataires pourrait être élevé. Toutefois, en fin de soirée, le secrétaire Marc St-Hilaire était en mesure d'annoncer que toutes les équipes, sauf quatre, étaient à portée de Québec et avaient fait savoir qu'elles arriveraient en temps.

Lors de la réception civique qui eut lieu au Château Frontenac hier soir ont a introduit 15 nouveaux membres dans le club de la décennie.

Les nouveaux "decaders", qui doivent avoir participé à dix bonspiels sont: Lionel Bérubé, Regner Blok-Anderson, Dr Robert Chalmers, Alven Dickie, Roger Drouin, Harold Frye, Pierre Greco, Jack Herod, Henri Hunter, B.L. McGerrigle, W.G. McGerrigle, Dr J.W. Mills, Jacques Nadeau, Ray Tanner et W.B. White.

On procédera aujourd'hui aux deux premières rondes du Château et du François Jobin et à la première ronde du Dow International.

Doug Jones peut profiter du retrait d'Ernie Terrell

NEW YORK (PA) — Doug Jones, qui a perdu une décision controversée à Cassius Clay avant que ce dernier ne devienne champion mondial des poids lourds, sera peut-être le prochain rival du champion à New York ou Miami Beach le 29 mars.

Lorsque Ernie Terrell, champion selon la WBA et premier aspirant au titre partout ailleurs, s'est vu refuser un permis de boxe de la part de la commission athlétique de New York vendredi, les commanditaires de Clay ont commencé à regarder ailleurs.

"Nous n'affronterons pas Terrell", a dit Arthur Crafton, un des commanditaires de Clay à Louisville.

"Nous devrons maintenant choisir un autre aspirant logique. Nous en étions presque venus à une entente pour un match titulaire au Madison Square Garden le 29 mars si Terrell avait obtenu son permis".

Crafton a ajouté que "sentimentalement" on moussait la candidature de Jones, qui a perdu une décision fort controversée de 10 rounds aux mains de Clay au Garden le 13 mars 1963, soit un an avant que le champion détrône Sonny Liston.

Crafton a déclaré que Zora Folley, l'Anglais Brian London et le Canadien George Chuvalo étaient également des candidats.

TERRELL

On sait que Terrell n'a pu obtenir le renouvellement de son permis expiré à New York depuis quelques mois, "en raison, selon la commission, de ses relations antérieures avec Bernie Glackman".

Terrell était certes très désappointé de la tournure des événements, sans être toutefois surpris.

"De toute façon, j'en ai plein le dos, a ajouté Terrell, car je fais toujours mon possible dans tous mes combats. En somme, je suis fatigué de me battre pour obtenir un combat.

"Je ne me suis jamais soustrait à personne, mais on ne veut pas reconnaître ma valeur.

"Tous les experts savent que je pourrais battre Clay, mais ils choisissent toujours un autre aspirant.

"J'ai appris que la logique n'a pas sa place dans le monde de la boxe. Les deux meilleurs hommes devraient s'affronter, mais cela n'arrive pas toujours ainsi".

Hockey pee-wee

Il ne reste que trois semaines de préparation aux Castors et aux Citadelles pour le grand tournoi international pee-wee de Québec. L'entraînement de ces dernières semaines sera plus intensif et les parties hors-concours plus nombreuses. La semaine dernière, les Castors ont remporté 2 victoires dans les trois joutes hors-concours qu'ils ont jouées. Pour leur part, les Citadelles ont annulé dans la seule partie hors-concours qu'ils ont disputée. Les Castors ont vaincu le Charlesbourg 12-2 et ont ensuite subi la défaite 2-1 aux mains du Ste-Foy. Ces deux parties eurent lieu au Colisée de Québec. Finalement, ils sont allés blanchir les pee-wee de Thetford-Mines par 6 à 0.

De leur côté, les Citadelles se sont butés à un mur de la part du jeune gardien de buts du Pont-Rouge pour s'en tirer avec une joute nulle de 3 à 3.

LIGUE PEE WEE NAP. COTE

Dans la ligue pee-wee Nap. Côté, le St-Albert a joué sa 10e partie sans subir la défaite car il a disposé du Ste-Thérèse au compte de 3 à 1. Dans les deux autres parties, le Val St-Michel a disposé du Ste-Thérèse au compte de 3 à 1 puis le Parc Marchand a annulé avec le Val St-Michel 4 à 4. Le St-Albert a une avance de 8 points sur le Parc Marchand et il est assuré du championnat.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Albert	10	8	0	2	63	14	18
P. Marchand	9	8	2	4	18	24	10
Val St-Michel	6	1	3	2	15	27	4
Ste-Thérèse	9	0	7	2	9	40	2

COMPTEURS

	B	A	Pts
B. Tondreau, St-Albert	10	6	16
Jean Gamache, St-Albert	11	7	18
B. Marcoux, St-Albert	10	7	17
Jacques Gamache, St-Albert	10	5	15
R. Dalmont, St-Albert	8	7	15
S. Moreney, St-Albert	4	8	12
J. Tardif, P. Marchand	8	3	11
D. Rochette, P. Marchand	3	8	11
C. Desbiens, P. Marchand	2	8	10
E. Duquette St-Albert	5	4	10

MOYENNE DES GARDIENS

	PJ	Bl	Pe	Moy
R. Bourassa (St-A.)	10	2	14	1.40
F. Landry (P. Mchnd)	9	2	24	2.66
R. Grenier (Ste-Th.)	9	1	40	4.44
A. Chabot (Val St-M.)	6	0	27	4.50

Ligues Massicotte

En remportant une victoire de 7 à 0 samedi contre l'Institut des sourds, et en annulant 2 à 2 contre Loretteville dimanche, le Giffard s'est emparé du championnat de la ligue pee-wee Massicotte. Il reste encore 3 parties à jouer, mais aucune autre équipe ne peut les dépasser. Giffard possède un magnifique record, ayant remporté 13 victoires et annulé 2 fois en 18 parties. Les jeunes joueurs du Giffard ont compté 78 buts, tandis que Gaétan Déry n'en accordait que 23 dans les filets.

Le Montmorency est presque assuré du second rang, mais la lutte est des plus intéressante entre le Beauport, St-Joseph et Loretteville pour les troisième et quatrième positions. Chez les compteurs, André Lapointe du Giffard domine avec 41 points, 5 de plus que son coéquipier Pierre Duguay.

Dans la ligue bantam Massicotte, le Giffard est également en première place, mais le Beauport et Loretteville conservent d'excellentes chances de décrocher le championnat. Avec encore 5 parties à disputer, Giffard a une priorité de 3 points. St-Joseph terminera probablement au quatrième rang, suivi du St-Albert. Chez les compteurs, Réal Parent du Loretteville a 34 points, Jean Delisle et Richard Beaulieu du Beauport ont 20 points chacun, ainsi que Marcel Tremblay du Giffard.

SHAWINIGAN (PC) — Le High School d'Arvida, représentant la région du Lac-St-Jean, a remporté samedi le championnat de curling scolaire avec une fiche parfaite de 9-0.

Le High School de Québec a terminé au deuxième rang avec un record de 8-1, suivi du High School de Shawinigan à 6-3.

Leslie Hollands était le skipper des vainqueurs, soit Eric Mainwaring, Brian Hollands et Steven Caron.

Carl Touchie dirigeait le quatuor québécois, complété par Terry Loucks, Ron Taylor et Steven Schreiber.

Sutton, des Cantons de l'Est, a terminé avec une fiche de 5-4; Pierrefonds, avec 4-4; Howick, avec 4-5; Sept-Iles, avec 3-6; Lemoyne, avec 3-6, Mattagami, avec 2-7; et Mont Royal avec 1-8.

SAN FRANCISCO (P.A.) — Frank Beard a amélioré la normale d'un coup hier en demeurant au premier rang dans l'omnium de San Francisco, doté d'une bourse de $57,000, avec un total de 203.

Il devance Mike Souchak par un coup à la suite de son 70 contre le 68 de son rival.

Ray Floyd est au troisième rang à 205 avant la dernière ronde, disputée aujourd'hui parce qu'une tempête a annulé la ronde de samedi.

George Knudson et Jerry MaGee, de Toronto, ont survécu avec des 214 et 218 respectivement, mais Al Balding a été éliminé.

Arnold Palmer est sur un pied d'égalité avec quatre autres golfeurs à 207, soit Ken Venturi, Joe Campbell, Tom Weiskopf et Dave Ragan. Après un premier 73, Palmer a roulé des 66 et 68.

Dow Finsterwald est devenu le 5e golfeur à réussir un 66 dans le tournoi, lui donnant un total de 209.

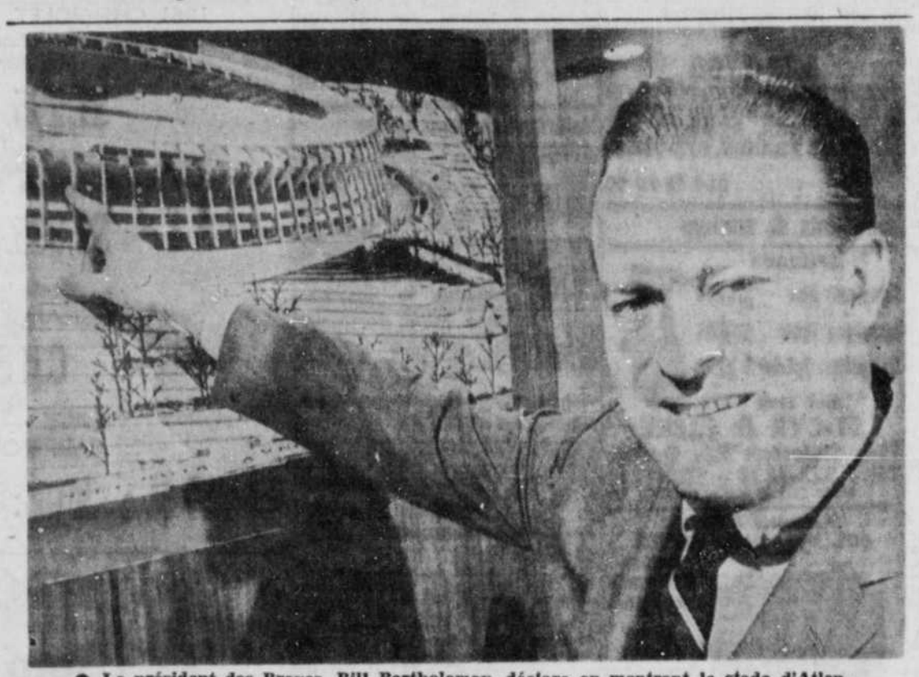

● Le président des Braves, Bill Bartholomay, déclare en montrant le stade d'Atlanta : "C'est là que nous allons jouer". Il répond aussi à un ordre de la cour du Wisconsin de continuer à jouer à Milwaukee. Bartholomay appuie sa décision sur un ordre antérieur d'une cour de Georgie. (Téléphoto UPI)

Milwaukee. — (P.A.) — Le juge de la Cour de circuit Elmer Roller a rejeté une demande de la ligue Nationale de baseball dans le but de retarder au 1er juin la poursuite anti-trust intentée par l'Etat du Wisconsin. Au contraire, il a fixé la date au 7 mars.

Earl Jinkinson, avocat des Braves de Milwaukee, dont le déménagement proposé à Atlanta est à la base de la poursuite, a déclaré que "le délai était trop court et nuisait aux intérêts de la défense", car elle voulait se procurer le témoignage assermenté d'une cinquantaine de témoins, y compris la plupart des propriétaires du circuit et certains du Wisconsin.

A New-York, le président Warren Giles, de la LN, a révélé que la ligue avait autorisé les Braves à remplir leurs obligations à Atlanta sans s'occuper de l'ordonnance de la Cour du Wisconsin leur demandant de se préparer à évoluer à Milwaukee cette saison.

A la suite d'une réunion de trois heures avec les propriétaires, Giles a dit que la ligue avait l'intention de se soumettre à l'ordonnance d'une Cour de la Georgie obligeant les Braves à remplir leurs obligations envers la ville d'Atlanta, qui a signé un bail de 25 ans pour la location de son stade.

Selon Giles, la LN est d'avis que la Cour du Wisconsin n'avait pas le pouvoir d'accorder "les injonctions obligeant les Braves à demeurer à Milwaukee jusqu'à ce que la ligue étende ses cadres à cette ville selon un plan dicté par la Cour.

"La LN a bien l'intention de contester la décision du Wisconsin et est bien confiante de gagner sont point."

Par ailleurs, Giles n'était guère de l'avis du juge Roller au sujet de l'expansion proposée:

"L'expansion est impossible en 1966 et un circuit à 11 équipes serait un désastre en tout temps pour tout le monde."

KOUFAX

Sandy Koufax, l'as gaucher des Dodgers de Los Angeles, a reçu hier le trophée Van Heusen donné pour la meilleure performance de l'année en raison de sa partie parfaite aux dépens des Cubs de Chicago le 9 septembre. Il s'était également mérité ce trophée en 1963.

Willie Mays, du San Francisco, s'est vu décerner un trophée en sa qualité de joueur le plus spectaculaire et Tony Oliva, du Minnesota, en a reçu un également pour avoir remporté le championnat des frappeurs de la ligue Américaine une deuxième fois consécutive.

Enfin, l'ex-gérant des Mets de New-York, Sasey Stengel, a été également honoré en raison de sa contribution au baseball.

UNE FERRARI CONFIÉE À UNE ÉQUIPE CANADIENNE

Enfin une évolution dans le milieu du sport-automobile au Canada : une équipe de course Ferrari commanditée par une compagnie bien canadienne : United Auto Parts. Cette nouvelle sera accueillie avec enthousiasme par tous les fervents du sport-automobile. On sait que la course automobile a brisé tous les records d'assistance aux événements sportifs, autant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle nationale.

Enzo Ferrari, le père de l'auto de course la plus renommée au monde et Luigi Chinetti de New York, chef de l'équipe de course Nord-Américaine et distributeur Ferrari de tout le continent nord-américain, ont offert à United Auto Parts leur appui financier afin de leur permettre de présenter leur Ferrari à la course d'endurance des 24 heures à Daytona, Floride. Cette décision fut prise à la suite de la merveilleuse performance de Dave Greenblatt au volant de sa Ferrari à l'occasion de la Semaine de Vitesse Annuelle des Bahamas. Dans sa première épreuve d'importance, Dave avait comme adversaires, les bolides les plus rapides au monde: les Chaparrals de Jim Hall et Hap Sharpe, la McLaren Elva et Bruce McLaren, la Lotus 40 de A.J. Foyt, la Ford GT-X de Chris Amon et de nombreux autres beaucoup plus puissants. On sait que lors de cette course, Dave Greenblatt a décroché la septième place au classement général et la première de sa classe. Sur cinq Ferrari, seule celle de l'équipe United Auto Parts réussit à franchir la ligne d'arrivée. Merveilleuse victoire pour notre équipe canadienne.

Malheureusement l'équipe United Auto Parts s'est vue dans l'obligation de décliner l'invitation de Bill France, organisateur de l'événement des 24 heures de Daytona qui aura lieu les 5 et 6 février prochains à cause d'un manque de temps. On sait que pour une épreuve de cette envergure, la mise au point d'une auto telle que la Ferrari exige beaucoup de temps et l'équipe était bien décidée à accepter l'invitation de Daytona, qu'à la condition formelle d'être absolument sûre de leur bolide.

La Ferrari 250 LM de United Auto Parts est du même type que celle qui gagna l'épreuve des 24 heures du Mans en 1965. Elle sera entretenue par Georges Woolley, distributeur Ferrari au Canada dans sa boutique du Vieux Montréal, assisté de ses mécanismes Gaetano Perone et Ted Iler.

Le premier magasin de United Auto Parts fut fondé par M. Charles-Emile Préfontaine en 1927. Il existe maintenant 115 succursales au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Parmi ces succursales nous remarquons Eurocan (Euro pour Europe et Can pour Canada) qui se spécialise dans la vente de pièces détachées d'autos européennes. M. Gaétan Préfontaine, fils du fondateur, s'occupe maintenant de cette compagnie. Dave Greenblatt est âgé de 27 ans et est un de nos coureurs les plus connus. "Je n'ai pas conduit une telle auto dit Dave. Pour la première fois de ma vie je conduis une voiture de course racée. Dans des conditions difficiles elle est facile à conduire". Il a évidemment rencontré de sérieux problèmes lors de son premier essai au Mont-Tremblant. Le changement de vitesse se fait à gauche et la boîte de vitesse n'est pas synchronisée ce qui rend la rétrogradation très difficile. Le raffinement du moteur remplace la force brutale de gros cylindrés de Détroit. Dave a derrière lui une longue liste de succès.

1959 — Son premier goût pour la course-automobile dans une Corvette de Gordie's Chevrolet à Toronto.

1960 — Il remporte le championnat du Québec dans une Corvette Bill Sadler.

1961 — Conduit la première Jaquar X-KE aux Etats-Unis.

1962 — Il construit sa première auto : la Dailu et la conduit pour le compte de Bardhal. John Cannon remporte plusieurs succès en Californie et à Nassau avec cette même auto.

1963 — Il construit et expérimente 5 autos.

1964 — Dave s'associe avec Duval Motors pour construire la Corvette Dailu. Il décroche la deuxième position au classement général de l'épreuve Pepsi-Cola au Mt-Tremblant et la première à la course de côte du Mont-Gabriel. Malheureusement, le co-équipier de Dave dû se retirer de la course à la suite d'un accident.

1965 — L'année la plus fabuleuse de Dave Greenblatt. Tout d'abord, il décroche le championnat de course sur glace. Il évince Homer Trotter de deux points. Puis il participe à la course d'endurance de 12 heures à Sebring où il conduit une Grifo Berlinetta Italienne pour le compte de la compagnie.

Puis nous le voyons expérimenter une Corvette Grand Sport de General Motors. Il parvient à décrocher la première place au classement général à Harewood en Ontario. A Limerock, Conn. il termine troisième, après une Lotus 30 et une Ferrari. Dans une Corvette de production, il remporta la première place au classement général au Mt-Tremblant lors d'une grande épreuve supplémentaire à la course Pepsi-Cola, évinçant ainsi les deux Ford Cobras de Tom Payne et Bob Johnson. A Mosport, lors des six heures du Sundown Grand Prix, il parvient à gagner la 5ième dans une Triumph. Au Mont-Gabriel, en cinq ans il remporte quatre fois la première place au classement général. Il couronne l'année en remportant la septième place au classement général à Nassau.

L'équipe United Auto Parts prendra part à tous les événements du nouveau championnat Nord-Américain : Au Circuit, à Mosport, Kent, Washington, Laguna Seca, Riverside Calif., au Star-Dust Grand Prix à Las Vegas, Nevada. Elle participera aux douze événements comptant pour le championnat Canadien commandité par Players : au Circuit, à Mosport, à Davidson Sask., à Fort McLeod, Alberta, Harewood, Ont. Westwood British Columbia.

A tous les événements d'importance au Circuit et à Mosport.

La course sur glace sera une grande aventure pour l'équipe United Auto Parts. Dave participera au championnat de course sur glace dans l'Austin-Cooper S de United Auto Parts. Il y aura six événements en tout et Dave compte bien participer à tous les six.

● LE CHAMPION DE L'ANNEE — Au cours de sa soirée annuelle samedi soir, le club de voitures sport Cerf-Québec a remis les trophées et les emblèmes aux détenteurs des championnats dans les différentes classes en 1965. On voit ici Raymond Poitras, champion dans le classement général, recevoir le trophée du club des mains de Jacques Beaudet, président sortant de charge, accompagné du nouveau président, Robert Pouliot. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

La nouvelle ville de Laval sera représentée par une équipe redoutable, lors du tournoi pee-wee de Québec en février prochain... Les meilleurs joueurs de cette municipalité de 190,000 habitants seront réunis et formeront une équipe qui pourra rivaliser avec les plus fortes formations internationales.

Toujours au sujet des tournois, disons que les meilleures équipes midget s'affronteront à Québec, du 31 janvier au 6 février, lors d'un autre tournoi international... Dans le cadre de cette compétition, un tournoi régional sera aussi présenté, à l'intention des équipes moustiques, groupant des jeunes de 8 à 10 ans.

Les organisateurs du tournoi midget de Drummondville, pour leur part, ont reçu les inscriptions d'équipes de Détroit et de Toronto... Le tournoi aura lieu du 2 au 6 février.

X X X

Le jeune quilleur Roger Charpentier ne cesse de faire parler de lui dans la région de St-Hyacinthe... Récemment Roger a roulé un triple exceptionnel de 722, grâce à des parties de 240, 265 et 217... Pas mal pour un petit bout d'homme de 15 ans seulement.

X X X

ICI ET LA — Le jeune Montréalais Jacques Favero, âgé de 22 ans, succède à l'Américain Ken Lebel à titre de champion mondial des sauteurs de barils. Favera a sauté pardessus 16 barils pour une distance de 25' 7¼"... Normand Leroux, du Séminaire de Ste-Thérèse, figure parmi les meilleurs compteurs de la Ligue de Hockey intercollégiale... Grâce au nouvel aréna du Centre civique, les joueurs d'une quarantaine d'équipes de hockey de Boucherville pourront bénéficier d'une saison plus longue.

Concours de gymnastique

Dimanche, le 30 janvier prochain, se tiendra au Centre des Loisirs St-Sacrement un concours de gymnastique organisé par la Commission Athlétique de l'Université Laval. Ce concours opposera les participants de l'Université Laval à ceux de l'Université de Montréal. Lors du dernier concours opposant ces deux universités, l'Université Laval avait remporté la palme par une marge de six points.

On pourra assister à des épreuves sur barres horizontales, sur barres parallèles, sur cheval sautoir, sur cheval d'arçon, sur anneaux stationnaires ainsi qu'à des exercices au sol. Ainsi, les six épreuves classiques apparaîtront lors de ce concours.

Le public est donc invité à se rendre au Centre des Loisirs St-Sacrement pour assister à ces épreuves qui se tiendront entre 1.00 et 4.00 heures dans le grand gymnase du Centre des Loisirs.

Ligues Massicotte

Le calendrier régulier de la ligue pee-wee Massicotte se terminera vendredi et, même si le Giffard est déjà assuré du championnat, la lutte est des plus intéressantes. Montmorency occupe le second rang. Loretteville, Beauport et St-Joseph se livrent une lutte de titans pour savoir qui décrochera une place dans les éliminatoires.

Chez les bantam, Giffard a également d'excellentes chances de décrocher le championnat, mais la lutte est très serrée entre Beauport et Loretteville. St-Joseph est virtuellement assuré du 4e rang.

Voici le classement et les compteurs des deux ligues Massicotte, exception faite des parties disputées hier soir.

LIGUE PEE-WEE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	19	13	4	2	80	36	28
Montmorency	18	11	5	2	41	32	24
Beauport	19	9	9	1	55	53	19
Loretteville	19	8	8	3	39	55	19
St-Joseph	17	7	8	2	20	33	16
Inst. Sourds	18	2	16	0	26	61	4

LIGUE BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	21	16	4	1	71	30	33
Loretteville	20	14	5	1	63	36	29
Beauport	21	13	5	3	63	43	29
St-Joseph	20	4	16	0	21	58	8
St-Albert	20	1	18	1	18	61	3

MOTS CROISES

PROBLEME No 11

HORIZONTAL

1—Peu fréquenté — Petit tonneau.
2—Bière anglaise — Sentier rectiligne percé dans une forêt — Tête coupée de sanglier.
3—Robe de magistrat — Né le premier — Préfixe.
4—Cargaison — Enclume portative — Connaissance d'une chose.
5—Note de la gamme — Pièce de bois pointue par un bout — Supporter, endurer.
6—Résine aromatique — Cyclade — Conjonction.
7—Ornement sacerdotal — Chemin creux.
8—Possédée — Partie du pied — Point où l'on vise.
9—Conifère — Demander avec instance et humilité.
10—Adverbe — Cacher, ne pas révéler — Pluriel de rai.
11—Qui a le nez court et plat — Fils d'Adam — Prép. latine.
12—Article — Gris brun — Entendre.
13—Large cuvette de métal — Exister — Air agité par un moyen quelconque.
14—Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté — Hardie, audacieuse — Très aigu.
15—Donner un quatrième labour à la vigne — Partie plane d'une voie ferrée.

VERTICAL

1—Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau — Goudron de houille.
2—Manche adapté au pinceau à laver — Rivière de France.
3—Fleuve d'Espagne — Choc subit de deux corps — Selle de bête de somme.
4—Terre entourée d'eau — Dont on a enlevé la peau — Cabriolet — Symbole chimique.
5—Note de la gamme — Eau-de-vie de qualité — Terrain ensemencé.
6—Dieu grec de la Guerre — Terrain en pente — Particule du dialecte provençal.
7—Poisson de l'Océan — Crevasses du pli du genou chez le cheval — Division du compas.
8—Toile quantité — Devenir plus faible — Enlever.
9—Palmipède — Verte réprimande — Soin, souci.
10—Négation — Ville d'Italie — Ligne quelconque.
11—Estuaire de la côte d'Afrique — Egal, semblable — Note de la gamme.
12—Interjection — Situé — Première pousse d'un grain — De peu de valeur.
13—Evangéliste — Forte (Vx) — Refus d'une chose due.
14—Nom grec du dieu de l'amour — — Règle double.
15—Etat d'une chose tenue — Rendre bête.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	G	U	Y	D	E	B	I	T	E	R			
2	R	O	U	G	E	T	C	A	N	A	D	E			
3	I	N	E	O	B	A	D	E	P	R	E	T			
4	N	O	I	R	L	A	M	A	F	E	D	U	Q		
5	C	R	C	O	T	E	O	I	L	S	U				
6	I	N	A	S	I	O	R	N	E	R					
7	P	A	N	S	E	R	A	N	G	E	R	A			
8	E	N	O	S	R	P	E	I	N	I	A				
9	T	U	R	A	H	I	E	A	D	U	L	E			
10	D	E	C	R	A	N	E	M	A	A	E	R			
11	E	H	E	P	I	M	A	R	S	M	A				
12	D	E	S	T	F	U	I	E	D	E	N	T			
13	I	M	A	M	N	I	E	L	R	A	S	I			
14	E	N	S	U	E	R	D	O	M	I	N	O			
15	R	A	G	R	E	E	R	U	S	E	E	N			

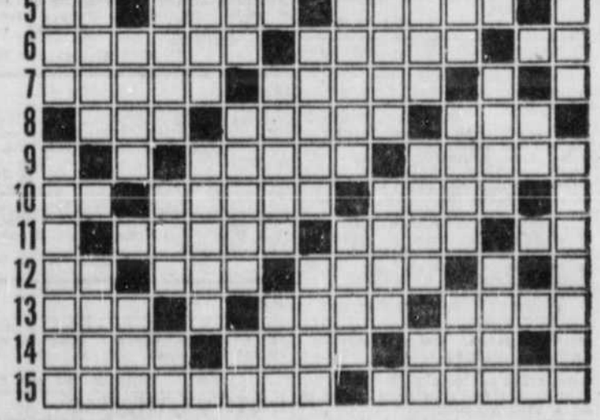

LES ECHECS

Les Courtes Parties

Cette partie a été jouée au tournoi local des jeunes, en 1953, entre François Jobin (blancs) et Loic Thérien (noirs). Ce dernier, qui n'avait alors que 10 ans, tomba dans un piège assez astucieux tout de même. Depuis, le jeune Thérien est devenu un joueur expert; il en donnera la preuve au Tournoi du Carnaval où il est maintenant inscrit.

Ouverture: Défense Orthodoxe du Ganbit Dame 1 d4, d5; 2 ç4, é6; 3 Cç3, Cf6; 4 Fg5, Fé7; 5 Cf3, Cbd7; 6 é3, 0-0; 7 Tçl, ç6; 8 Fé2, Té8; 9 0-0, dxç4; 10 Fxç4, Cd5; 11 Fxé7, Dxé7; 12 é4, Cxç3; 13 Txç3, é5; 14 Tél, Rh8; 15 Dd2, f6; 16 Ch4, Cb6; 17 Fb3, Td8; 18 Dd3, Txd4; 19 Cg6†, hxg6; 20 Dh3†, Fxh3; 21 Txh3 mat.

N.300166 PHN

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Animaux à vendre

DEUX chiens Boxer, ayant les oreilles et la queue coupées, ayant reçu tous les vaccins. Donat Carrier R.R.I, St-Joseph de Lévis Tél. : 837-6937.
31-1 (6 fs) 10

Argent à prêter

PRETS consentis en première et deuxième hypothèques, 7 pour cent, longue échéance dans toute la province. 525-6823.
57416 5-1 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.
57111 22-12 (2 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidenciel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 528-5637, demandez M. André Lepage.
57762 27-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers

SERIE d'anglais sur disque, neuve à sacrifier. Pour informations; Téléphoner le soir seulement à : 522-6291.
57664 18-1 (1 ms) 21

COFFRE-FORT avec chambre forte, extérieur 40 haut. Valeur $1000. Spécial, $550. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
57645 24-1 (1 ms) 21

ROBE de mariée avec diadème et voile à vendre. Grandeur 7 ans. Pour informations, Tél.: 842-7350.
28-1 (3 fs) 21

A VENDRE un piano table et 2 machines à tricoter, 1 rapidex, 1 Strick-Tix. Pour informations, Tél.: 837-6691.
29-1 (3 fs) 21

A VENDRE manteau de rat musqué et manteau de mouton. Pour informations, Tél.: 523-7878.
29-1 (3 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
57476 13-1 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél. : 525-6402.
57765 27-1 (1 ms) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendruit en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE, Tél. : 524-9635 ou 529-9648.
57671 20-1 (1 ms) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
57469 11-1 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagé poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates silex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4934.
47892 29-1 (1.mer.s. au 23-2) 21

EQUIPEMENT de restaurants usagé poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates silex, poêle à hot dogs, grille pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart". — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.— Tél.: 522-4934.
47892 29-1 (1.mer.s. au 23-2) 21

MIEL BLANC No-1, chaudière de 30 lbs $8.75. Gâteaux miel blanc $6.00 la douzaine. Miel doré 12 jarres 3 lbs $10.75 Chaudière de 30 lbs $7.00, par 3 chaudières $20.00. Miel ambré 6 chaudières de 6 lbs $12.00. Chaudière de 30 lbs $6.50. Prix spéciaux sur quantité. J.-B. Moniambeault, Batiscan, Qué.
57802 25-1 (6 fs) 21

A vendre — Divers

VENTE d'inventaire sans égard au prix coûtant, pour 5 jours seulement, 6 poêles, 8 réfrigérateurs, 11 sets de salon, 2 sets de chambre, 2 laveuses, 2 sécheuses, 5 laveuses ordinaires, 3 lits continentaux, 9 sets de cuisine, 18 stéréos, 32 téléviseurs, 4 machines à enregistrer, 7 machines à écrire. Payable $10. par mois. Visible à 3128 Ave Royale, Giffard. — Tél.: 661-8434.
57755 22-1 (16 fs) 21

ATTENTION COLPORTEURS

LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGARIN D'OCCASIONS, 137, St-Paul, Québec.
57552 27-1 (1 ms) 21

A BAS PRIX

COMPTOIRS d'arborite et équipement de restaurants à vendre. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec. Tél.: 529-1728.
57554 12-1 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél. : 525-9426.
57770 29-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
57466 11-1 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses

Beatty

BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis
Téléphone — 837-5393
57821 29-1 (1.mer.v. au 28-3) 21

HENRI TURCOTTE LTEE CARNAVAL D'AUBAINES

PROFITEZ de nos prix spéciaux sur meubles et appareils ménagers neufs consentis durant le gala des valeurs. Invitation aux futurs mariés. Guide nuptial gratuit. Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphone 529-3365. — L'Homme qui ne permet jamais à un concurrent de vendre à plus bas prix.
57850 27-1 (8 fs) 21

Barbiers

SALON BARBIER des Patios, ville Duberger, 1520 DES PATIOS. CAROL GIGUERE, propriétaire.
28-1 (3 fs) 27

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. — Tél. : 524-4990.
57473 13-1 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
57475 13-1 (1 ms) 35A

Chambres à louer

PETITE chambre à louer, eau chaude dans la chambre, permis de cuisine. — S'adresser à 2 rue FERLAND. Tél.: 523-6453.
28-1 (3 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.
57646 24-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, Location machine additionner. Ameublement de bureau.
57763 27-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 par 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fourniture.
57524 17-1 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS, HOTELS, maisons de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
57458 8-1 (1 ms) 66 j.n.o.

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6388.
57638 20-1 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
57525 17-1 (1 ms) 74

Divers

BERNIER RADIO SERVICE, spécialité, réparations de Radio Transistor de toutes marques. Pour informations, Tél.: 837-2687.
28-1 (3 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548.
57476 13-1 (1 ms) 75

Ecoles

APPRENEZ métiers de soudure électrique, gaz haute pression et débossage en automobiles, Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.
57329 3-1 (1 ms) 131

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
57642 22-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
57327 3-1 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
57769 29-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
57231 3-1 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique, (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
57369 10-1 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
57589 17-1 (1 ms) 90

FILLE avec expérience, références, bon salaire. S'adresser à: 2420 CHEMIN STE-FOY. Tél.: 683-0986 ou 653-8943.
57883 29-1 (6 fs) 90

INFIRMIERE licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne des Laurentides située à 1½ heure d'Ottawa. Allocations de pension, d'automobile, d'après l'expérience. Adressez votre demande: CHAMBRE DE COMMERCE Notre-Dame-du-Laus, Papineau, P.Q.
57886 29-1 (6 fs) 90

POUR VENDRE bas nylon, profits intéressants, vendeurs ou vendeuses, achetez cette ligne qui augmentera considérablement votre revenu. 148 ST-THEOPHILE, Courville. Tél.: 661-6745 ou 164 ST-VICTOR, appt 1. Tél.: 663-0223.
57882 29-1 (1 ms) 90

GARANTIE
Chaque produit AVON est garanti... et nous vous garantissons d'excellents revenus comme Représentante AVON. Téléphonez :
523-7706
TERRITOIRES LIBRES : STE-ODILE, ST-ALBERT LE GRAND, SACRE-COEUR, ST-MALO, ST-LOUIS DE FRANCE, STE-URSULE.
31-1 (1 fs) 90

Instruments de musique

SPECIAUX
Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes. Spécial $ 29.95
avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
57523 17-1 (1.mer.s. au 12-2) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

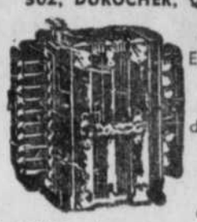

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.,
Spécialité: réparations d'accordéons de toute sortes.
Tél.: 525-8601
57772 31-1 (1.j.s. au 28-2) 115

Logements à louer

LOGEMENT 3 grandes pièces, neuf, chauffé, stationnement gratuit. Libre ou en mai. S'adresser: 2424 rue Alexandra, coin Mgr Gosselin, Appt 2. $65.00. Tél.: 522-1811.
57733 25-1 (1 ms) 118

LOGEMENT à louer, un de 3 appartements, l'autre de 2 pièces, système électrique., S'adresser à: 566, DE MAZENOD le soir, Tél.: 524-1371.
28-1 (3 fs) 118

ST-PASCAL, sous-sol 5 pièces chauffe. eau, électricité, $80., meublé $100., situé 1555 DE LA RONDE. Pour informations Tél.: jour 524-2550; soir, 653-7542.
57851 27-1 (6 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, près centre d'achat Charlesbourg, 6 grandes pièces, 3 coucher, chauffage eau chaude, thermostat individuel, maison 2 logements seulement. Libre le 1er mai $110.00 par mois. Tél.: 623-7217, 650 SAPINIERE DORION.
57894 29-1 (6 fs) 118

Logement à louer, 3 pièces chauffées, demi sous-sol, STE-CLAIRE D'ASSISE, 198, 24e RUE (stationnement privé). — Pour informations, Tél.: 525-6343.
29-1 (3 fs) 118

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
57876 31-1 (1 ms) 118

Logements à louer

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
57768 29-1 (1 ms) 118

Local à louer

LOCAL COMMERCIAL, 320 de la Couronne, Québec, conviendrait comme magasin, bureau, agence ou studio. — Tél.: 523-3377.
28-1 (3 fs) 119 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
57637 18-1 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1.000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est. St-Joseph, Québec. — Tél. : 523-5352.
57639 20-1 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6388.
57472 13-1 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
57328 3-1 (1 ms) 128

Maisons seule

ST-LOUIS France, bungalow, 8 pièces, dont 4 chambres, grande salle familiale, garage. Constructions Chalifour 681-6389.
57666 18-1 (1 ms) 131 B

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et de printemps au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
57330 3-1 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous demontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
57370 10-1 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.:842-1969.
57467 11-1 (1 ms 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition.

Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
57592 17-1 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
57368 10-1 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
57371 10-1 (1 ms) 140

Postes de commerce

POSTE DE COMMERCE à vendre ou à louer, pouvant servir de bureau, pour médecin, dentiste, coiffeuse, restaurant, tabagie, grand logement privé au-dessus du magasin. Superficie 4,296 pi. — S'adresser à Tél.: 681-3114.
57692 20-1 (1 ms) 171 A

Propriétés à vendre

POSTE de commerce avec maison deux étages, logement 5½ pièces au 2ième convient pour tout commerce spécialement : barbier, coiffeur, 20 milles de Québec. J. PINEAULT, Neuville, Co : Portneuf, Qué. B.P. 22.
57557 13-1 (1 ms) 178

PROFITS GARANTIS

PROPRIETE à vendre, banlieue. Doubler votre capital en 3 ans. Pour informations, écrire à Casier 1934, L'ACTION, Québec.
57847 27-1 (6 fs) 178

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE OU MAGASIN A LOUER

Rue St-Joseph Est, centre des affaires, magasin avec 2 vitrines modernes, plus sous-bassement fini, 7 flats. Bon revenu. S'adresser à: Jacob Assh. Tél.: 525-4507, 47811 25-1 (1 ms) 178

Réparations de laveuses

AUSSI: Réfrigérateurs, télévisions, stéréos, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses. — Consultez : Service Maguire 681-7731. Service dans 24 heures.
57335 3-1 (1 ms) 188A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti, FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
57468 11-1 (1 ms) 188 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. : 522-7558.
57367 10-1 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE, aimant les enfants (3) chambre seule avec T.V., ouvrage général. Références exigées. Tél.: 681-4975.
57809 25-1 (6 fs) 198

PERSONNE DEMANDEE pour prendre soin d'un bébé et faire quelques travaux ménagers. Devra être fiable. Bon chez-soi. Tél.: 832-3791. MME J.-P. THERRIAULT.
57874 29-1 (3 fs) 198

Terrains demandés

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
57670 19-1 (1 ms) 211

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
56830 7-12 (1.mer.v. au 5-2) 21

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358
Maisons et commerces à vendre

BANLIEUE, 6 logements, construction de 4 ans, 6 thermostat une belle occasion à $33,300. Conditions discutables. Demandez A. Bouchard.

ST-JEAN-BAPTISTE, maison seule, brique, bien située. Prix $9,500. Demandez M. Lacombe.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358
31-1 (1 fs) 111

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

AUBAINES DE LA SEMAINE

1960 CHEVROLET
coach, radio
$895.

1963 PLYMOUTH
station wagon
$1,250.

1964 MORRIS
Oxford, sedan
$995.

1961 CHEVROLET, hard-top, 2 portes, automatique, radio, blanche, intérieur rouge
$1,295.

1964 PONTIAC décapotable, Parisienne 8
$2,395.

1958 CHEVROLET
hard-top, 2 portes, automatique
$395.

1961 BUICK, hard-top, Le Sabre, équipée
$1,395.

1962 ANGLIA
4 cylindres
$225.

1965 VALIANT, hard-top, 2 portes, équipée
$2,495.

1962 CHEVROLET, station wagon, automatique, radio
$1,295.

Plusieurs autres modèles de 1955 à 1965
ECHANGE ACCEPTE — CONDITIONS FACILES

CHEZ L'AMI GIGUERE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN
CARREFOUR LAURENTIEN ET BOUL. HAMEL

Tél.: Jour: 529-1351 — Soir: 529-1354
57838—29-1 (1 fs) A.V.

Bas prix — Qualité

1965 PONTIAC Démonstrateur
1965 RAMBLER **$1980**
1962 FORD Pick-Up **$1150**
1961 PONTIAC **$1000**
1961 VOLKSWAGEN aubaine

Jos. Bouchard Automobiles Ltée
Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.
Boul. Ste-Anne — Château-Richer
Tél. : 822-0571 - 524-7417
31-1 (1fs) A.V.

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
57572 13-1 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS

1965 Pontiac Laurentien, Oldsmobile 65, Falcon Station 1964, 1964 Corvair Spyder, 1962 Bel-Air, 1963 Corvair, 1962 Impala, 1962 Byscaine, 1961 Pontiac convertible, 1959 Pontiac, 1959 Chevrolet, 210, Du Pont, Québec, Tél. : 523-4708.
57460 10-1 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ROGER BARRE AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec
1095 CANARDIERE
529-3331 - 529-3333
57767 29-1 (1.mer.s. au 2-2) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE — 1965 Chevrolet, 1965 ACADIAN sport, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 CHRYSLER Saratoga, 1964 camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Impala 327, 1964 Ford, 1964 Rambler, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1963 Envoy, 1962 Envoy, 1962 ACADIAN, 1962 Mercury, 1962 Galaxie, 1962 Camionnette 3 bancs "Ambassador", 1961 Oldsmobile, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick sedan, 1961 Pontiac, 1961 Valiant, 1961 Gordini, 1960 Monarch, 1959 Chrysler, 1959 Peugeot, 1958 Custom Royal, 1957 Volkswagen, 1957 Ford, 1957 MERCURY, 1957 Chevrolet, 1956, Dodge Panel, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Custom Royal, 1956 Météor, 1955 Dodge, 1955 Buick, transmission ordinaire et plusieurs autres, 1299 DORCHESTER, coin Julien. Tél : 525-4769.
57895 29-1 (6 fs) A.V.

1965 VOLVO "544"

1965 Chevrolet sedan, 1964 Volvo Canadienne, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Chevelle Malibu convertible, 1964 Buick Spécial, 1963 Galaxie XL, 1963 Oldsmobile Hard-Top, 1963 Thunderbird Hard-Top, 1963 Acadian sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Chevelle sedan, 1962 Volvo sport, 1962 Volkswagen, 1961 Volkswagen, Spécial: 1959 Pontiac $550. — TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 522-2793.
573 3-1 (1 ms) A.V.

LOCATION D'AUTOMOBILES
- Diminuez vos dépenses
- Louez une auto de marque

VOLKSWAGEN, tous modèles
PONTIAC, tous modèles
- PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

LOCATION D'AUTOS JOS LAHOUD LTEE
34, rue Dorchester
529-9051
57810 31-1 (1.mer.s. au 30-3) A.V.

ILE ISOLEE

L'Ile des Sables, au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse, reçoit la visite des navires du gouvernement seulement quatre fois par année. C'est le seul moyen d'approvisionnement de l'île.

Voyages

VOYAGES étudiants, étudiantes écoles secondaires, supérieures, régionales. Classiques Universitaires, travail rémunérateur, facile milieu étudiant plus voyage gratuit New-York. Aucun déboursé CLUB SOCIAL Québec, 787, COLLINE Nord, 653-8593.
8857 29-1 (6 fs) 216 B

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.
57774 31-1 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
57332 3-1 (1 ms) A.D.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél. : 523-3370.
57153 22-12 (1.mer.v. au 18-2) R.A.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
57333 3-1 (1 ms) A.A.

Camions à vendre

CAMION, Econoline usagé à très bas prix. Payons bon prix pour échange. Téléphonez le soir à: 872-7065.
19-1 (1 ms) C.V.

Broderie

Ajoutez de la couleur à des serviettes en les brodant d'amusants motifs d'articles de cuisine.

Le patron 7391 donne six motifs de 6½ x 7½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Semaine de la vision du 7 au 13 mars prochains

Partout en Amérique du Nord, la semaine du 7 au 13 mars sera la Semaine de la Vision.

Le thème de cette semaine est "Mieux voir pour mieux comprendre".

Le Collège des Optométristes du Québec désire, pour sa part, souligner l'étroite relation qui existe entre la vision et les mécanismes de l'apprentissage scolaire. La vision est le chenal emprunté par 80 à 85% de nos connaissances. L'efficacité de la vision est donc un gage de l'utilisation optimum du potentiel intellectuel directement lié à des composantes visuelles.

La vision ne se limite pas aux yeux. Restreindre ainsi le domaine de la vision serait assimiler l'homme au singe . . .

Les facteurs visuels à l'école, en particulier, jouent un rôle prépondérant dans la capacité à apprendre. L'écolier dont les mécanismes visuels principaux et accessoires sont déficients, apprend plus difficilement, retient moins facilement, et il a un rendement intellectuel et scolaire inférieur à ses propres potentialités.

Le Collège des Optométristes dont la surveillance visuelle à l'école et l'amélioration de la capacité à apprendre sont une préoccupation de première importance, recommande l'évaluation des habiletés visuelles, une sérieuse analyse des conditions de travail de l'écolier, et un redressement des nombreux travers que présente ce milieu. Les corrections du milieu physique : mobilier, éclairage, contrastes, décoration, et le reste, permettent souvent l'amélioration du rendement visuel, et par conséquent de l'utilisation de l'intelligence. En effet, mieux voir, c'est mieux comprendre.

PROPRES A L'EXTREME

Au Japon, le Nouvel An débute le 13 décembre et la première cérémonie marquant cet événement est un nettoyage complet de chaque foyer.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPH-66-10002
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 22 février 1966

Aménagement de Rapide des Iles
TOITURE MEMBRANEE ET SOLINS POUR LA CENTRALE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 26 janvier 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMA-66-10001

pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 février 1966

FOURNITURE DE "TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AMA-66-10001 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m.

Service des Achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
**75 ouest, bo

A Québec aujourd'hui

ARTS

L'ESTOC — "Les femmes aussi ont perdu la guerre" de Curzio Malaparte à 7h 30 p.m. Soirée des étudiants.

MUSEE DU QUEBEC — exposition des oeuvres de Sindon Gécin et du Choix de la Rétrospective Morrice.

INSTITUT CANADIEN — conférence, accompagnée de diapositives, sur l'Islande, les Vikings et l'Amérique avant Colomb, donnée par M. Patrick Plumet à 8h 30 p.m.

Convocations

CLUB VENTE-PUBLICITE — à l'Académie de Québec, dîner avec conférence de M. Paul Dumont-Frénette sur les relations publiques.

CLUB PROGRES DU CANADA — au Grand Boulevard à 6h 30 p.m. conférence de M. Louis Chalifour sur la philosophie de la jeunesse 66, telle que vue par un teen-ager.

OPTIMISTE STE-FOY — à 6h30 p.m. au Grand Boulevard.

MARDI

ROTARY — au Château Frontenac à 12h 30 p.m.

TUILES - TAPIS - PRELARTS

N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix

EXEMPLES

TUILES VINYL AMIANTE épaisseur 0.80 LA TUILE **10**

PRELARTS de VINYL solide REDUITS à **½ PRIX**

Plusieurs MODELES de TAPIS réduits de **30%**

Carte credico acceptée

Pour un estimé gratuit à domicile, tél.: 683-0462

ROBERT SIMARD

COUVRE-PLANCHERS

614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.

25 ans d'expérience à votre service

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres

Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous. Un représentant se rendra à votre domicile avec des échantillons et vous fournira un estimé sans aucune obligation de votre part. Représentants dans toute la province.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Cté .....

LE TLNF (OPÉRA DE QUÉBEC)

présente

LES 6, 7, 9 FEVRIER EN SOIREE (COMPLET)

ET LE 12 FEVRIER EN MATINEE (Encore quelques billets)

A L'ACADEMIE DE QUEBEC

LE CHEF-D'OEUVRE DE L'OPERETTE VIENNOISE

La Veuve Joyeuse

DE FRANZ LEHAR

EN VEDETTE :

PIERRETTE ALARIE

Devant le succès de la vente à date, et en vue de satisfaire le plus grand nombre possible d'amateurs,

REPRESENTATION SUPPLEMENTAIRE

VENDREDI LE 11 FEVRIER, EN SOIREE

BILLETS: de $2.50 à $5.00 en vente à l'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME, 60 d'Auteuil, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m., excepté le dimanche. Tél. 525-7383

Dispositifs de réfrigération

OTTAWA (P.C.) — Le ministère des Travaux publics annonce l'octroi d'un contrat de l'ordre de $1,023,00 à National Shipley Ltd de Montréal pour la fourniture de deux dispositifs de réfrigération d'un poids total de 6,000 tonnes qui sont destinés aux immeubles parlementaires.

L'installation de ces dispositifs, qui seraient parmi les plus gros du genre au monde prendra deux ans.

PROVINCE AGRICOLE

Il y a en Ontario environ 85,000 fermes qu'on peut qualifier de commerciales, et 6.6 pour cent de la population de la province habitent sur ces fermes.

Réservez vos sièges maintenant, en vente au guichet

une production de 20th Century-Fox presents RODGERS and HAMMERSTEIN'S *THE SOUND OF MUSIC*

Grande Première Mercredi soir le 9 février

CINÉMA Ste-FOY

SALLE ALOUETTE 656-0593

Starring JULIE ANDREWS CHRISTOPHER PLUMMER

RICHARD HAYDN | PEGGY WOOD, CHARMIAN CARR, THE DE PAUL BASKET MARIONETTES | ELEANOR PARKER

Directed by ROBERT WISE | Music by RICHARD RODGERS | Lyrics by OSCAR HAMMERSTEIN II | Screenplay by ERNEST LEHMAN

Filmed in 65 mm and Sound by Richard Rodgers-Productions Designed by BORIS LEVEN Produced by Argyle Enterprises, Inc.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SINGER

Pourquoi louer ?

847, St-Jean 529-6141

324 E. St-Joseph 522-8129

1027, 3e Avenue 522-7397

Québec

* Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

AUJOURD'HUI

LUNDI

CANAL

9.15 A.M.
3—Music
9.43
5—Opening
9.45
5—Québec Schools
10.00
11—Musique
10.30
3—Friendly Giant
10.45
3—Chez Hélène
10.58
11—Aujourd'hui à CBVT
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11—Cours scolaire — "L'univers des figures : constructions géométriques".
11.20
3—Across Canada
11.30
11—Long métrage —
"Les Parias" — Drame, avec Gertrude Fridh et Bengt Ekhund. Une jeune fille s'éprend d'un déséquilibré, évadé d'un asile d'aliénés.
11.50
3—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Météo — Sport
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage —
"Chronique d'un été" —Adultes, avec réserves — Reportage social réalisé par J. Rouch et E. Morin. Enquête menée auprès de quelques Parisiens, durant l'été de 1961. Expérience c'e cinéma-vérité à demi réussie. Alternances d'authenticité et de factice. Partial au point de vue moral et social.
1.30
4—TV Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste —
"Mourez, nous ferons le reste" — Adultes— Comédie, avec Roger Nicolas et Noël Roquevert. Un camelot parisien fait la fortune des gens de son village grâce à l'idée d'un cimetière modèle. Original. Moments drôles. Misc en scène inégale. Satire assez macabre.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.25
4—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—The Bonnie Prudden Show
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Les enquêtes Jobidon

CANAL

5.30
4—Furie
5—Music Hop
11—Atome et galaxies
6.00
4—Télé-Québec
5—Winter Edition
11—Jeunesse oblige
6.30
5—F. Troop
11—Téléjournal
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point
7.00
4—Ça bat 4 As
5—Bewitched
11—Aujourd'hui
7.30
4—Hong-Kong — Tous —
Les aventures d'un journaliste stationné à Hong-Kong. En vedette : Rod Taylor.
5—Don Messer
8.00
5—The Fugitive
11—Les belles histoires des pays d'en-haut
8.30
4—Ma sorcière bien-aimée
11—Face à la musique — Daniel Giraud
9.00
4—Grand prix musical
5—Show of the Week
11—Bras dessus, bras dessous
9.30
4—Alors raconte
11—Entre ciel et terre.
10.00
4—Relevez les manchettes
5—The Sixties
10.30
4—Détective international
5—No Time For Sergeants
11—Caméra 66
11.00
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.13
4—Nouvelles sportives
11.14
5—Viewpoint
11.20
4—Heure exquise —
"Mon coquin de père" — Adultes, avec réserves — Comédie sentimentale avec Claude Dauphin et Gaby Morlay. Un échange d'étudiants permet à deux jeunes gens de trouver le bonheur. Intrigue superficielle et invraisemblable. Bonne interprétation. Moeurs libres.
5—Late Scores
11—Supplément régional et météo
11.25
5—Penthouse 5 :
"The Brass Legend"
11.26
11—Nouvelles sportives
11.30
11—Cinéma —
"Les lionceaux" — Adultes, avec réserves — Drame sentimental avec Jean Sorel et Anna Galyur. Une femme réussit à éloigner l'homme dont sa fille est amoureuse. Scénario banal. Quelques beaux extérieurs. Interprétation satisfaisante.
12.54 A.M.
4—Fin des émissions
12.44
5—Sign Off
1.00
11—Fin des émissions

DEMAIN

MARDI

CANAL

9.00 A.M.
3—Music
9.58
5—Opening
10.00
5—Canadian Schools
11—Musique
10.30
3—Friendly Giant
10.45
5—Chez Hélène
10.58
11—Aujourd'hui à CBVT
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11—Télévision scolaire — Géographie pour les élèves de la 8e année.
11.20
5—Across Canada
11.30
11—Long métrage —
"L'empire du destin" — Film policier, avec Raf Valone et Elena Varzi. Un avocat rayé du barreau pousse au suicide un confrère dont il convoite la femme.
11.50
5—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Météo — Sport
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.15
11—Long métrage —
"S.O.S." — Tous — Drame. La résistance de l'équipage d'un sous-marin coulé à la suite d'une collision. Ton de vérité. Réalisation sobre et directe. Bonne direction d'interprètes non professionnels. Courage. Entraide.
1.30
4—TV Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste —
"Calvaire d'un enfant" —Tous Documentaire, avec Ilselil Larsen et Paul Reichardt. Une Autrichienne est confiée à une riche famille danoise. Sujet généreux et pacifiste. Mise en scène honnête. Excellente interprétation. Film sain et enrichissant.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
3.25
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—The Bonnie Prudden Show
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Bob Morane

CANAL

5.30
4—Guignol et Barbarin
5—Music Hop
11—Ti-Jean Caribou
6.00
4—Télé-Québec
5—Winter Edition
11—Hebdo-Sport
6.30
5—After 6 :
"Each Dawn I Die"
11—Téléjournal
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point
7.00
4—Denis la petite peste
11—Aujourd'hui
7.30
4—Surboum
8.00
5—The Red Skelton Hour
11—7ème Nord
8.30
4—Cré ! Basile
11—Route 66
9.00
4—Tentez votre chance
5—Front Page Challenge
9.30
4—Destination danger
5—The Dick Van Dyke Show
11—De 9 à 5
10.00
5—News Magazine
11—Le sel de la semaine — Magazine d'actualité avec Fernand Séguin.
10.30
4—Théâtre des étoiles
5—The Public Eye
11.00
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.20
4—Heure exquise —
"Monseigneur" — Adultes, avec réserves —Comédie, avec Bernard Blier et Fernand Ledoux. Un escroc fait croire à un ouvrier qu'il est le descendant de Louis XVII. Réalisation pleine de talent et de finesse. Bons interprètes. Propos et situations libres.
5—Late Scores
11—Supplément régional et météo
11.25
5—Sign Off
11—Nouvelles sportives
11.30
11—Festival du cinéma polonais—
"Panique dans un train" — Adultes — Drame de guerre, avec Jerzy Block et Macieji Damiecki. Des S.S. recherche le propriétaire d'une arme parmi un groupe de voyageurs. Beaucoup d'atmosphère. Poignant. Photographie soignée. Interprétation homogène. Patriotisme. Sens du devoir.
12.38 A.M.
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES avec RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — La chute de l'empire romain (AA) à 7.30 (spectacle de 3 heures).

CANARDIERE. — Angélique, marquise des anges (D) à 12.00 (midi), 3.10, 6.15, 9.25. Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.50, 5.00, 8.05. Fin à 11.20. (6e semaine).

CAPITOL. — Les bateliers de la Volga (A) à 1.00, 4.30, 8.00. Jerry, scuffre-douleur (T) à 2.45, 6.15, 9.50. Fin à 11.30 hres.

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.05, 7.10. Boeing Boeing (AR) à 1.25, 3.30, 5.25, 7.30, 9.30. Fin à 11.12 hres.

CINEAC 7e ART. — Le mirage de la vie (A) à 1.00, 4.51, 8.52. Trois filles à marier (AR) à 3.04, 6.55. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Le soldat récalcitrant (A) à 1.15, 4.00, 6.45, 9.35. Liane, l'esclave blanche (P) à 2.50, 5.35, 8.30. Continu de 1.15 à 11.00 hres.

EMPIRE. — La chasse à l'homme (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les vainqueurs (AR) à 12.45, 4.45, 8.45. Le mystère du château de Blackmoor (A) à 3.18, 7.15. Sujets courts à 4.32, 8.39. Fin à 11.15 hres.

LAIRET. — Et la femme créa l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.39. Sujets courts à 1.35, 5.29, 9.34. A venir à 2.28, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13. (2e semaine).

LAURIER. — Café Europa en uniforme (AR) à 6.00, 9.35. Nouvelles à 9.20. Dans les griffes du tigre (AR) à 7.40. Fin à 11.15 hres.

LEVIS. — La fureur d'Hercule (A) à 7.30. Le grand McLintock (AA) à 9.00 hres.
Dimanche: La fureur d'Hercule à 1.30, 6.00, 9.40. Le grand McLintock à 3.00, 7.35 hres.

LIDO. — Documentaires à 7.00. Mademoiselle Scampolo (A) à 7.40. Constance aux enfers (D) à 9.33 hres.

PARIS. — Le chevalier de Pardaillan (T) à 12.15, 3.25, 6.25, 9.55. Les bricoleurs (A) à 1.35, 4.55 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Le diable et les dix commandements (D) à 12.00, 4.00, 8.05. Actualités à 7.55. Shéhérazade (D) à 1.45, 5.45 et 9.55 hres.

PRINCESSE. — L'increvable Jerry (AA) à 1.08, 6.47. Sujets coutts à 1.00, 6.39. Guerre et paix (T) à 2.37, 8.16. Fureur à l'ouest (A) à 5.29. Fin à 11.08 hres.

RIALTO. — Des filles pour une vampire (P) à 1.00, 4.00, 6.50, 9.50. Nouvelles et annonces à 2.17, 5.17, 8.17. Crime au musée des horreurs (AR) à 2.29, 5.29, 8.29. Fin à 11.07 hres.

SILLERY. — Pleins phares (A) à 7.30. Ne m'envoyez pas de fleurs (AA) à 9.16. Fin à 11.00.

STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Race (T) à 2.00. Fin à 5.20. En soirée, sur réservation. à 8.00. Fin à 11.20. (3e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Et la femme créa l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.39. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.34. A venir à 2.28, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 hres. (2e semaine).

ST-ROMUALD. — Sujets courts à 7.30. Cléopâtre (D) à 8.00 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 20 février.

VICTORIA. — Le tueur de Boston (D) à 1.10, 4.30, 8.00. La blonde de la station 6 (D) à 2.50, 6.05, 9.40. Fin à 11.20 hres.

Décès de M. H.-L. Roy

M. H.-Léon Roy, ex-employé au couvent du Bon Pasteur, époux de feu dame Emma Cloutier, est décédé le 29 janvier 1966 à l'âge de 84 ans. Il demeurait au Centre hospitalier Notre - Dame-du-Chemin 510, chemin Ste-Foy et autrefois de la paroisse St-Coeur-de-Marie.

M. Roy laisse dans le deuil : son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Martial Roy (Rose-de-Lima Poulin), M. et Mme Jos.-A. Rousseau (Marguerite Roy), M. et Mme Omer Houle (Bernadette Roy), de Montréal; ses frères, ses soeurs, ses belles-soeurs: Mme James Kenny (Albertine Roy) de St-Norbert de Manitoba, Mme Adélard Brochu (Régina Roy), M. et Mme Gabriel Roy de St-Michel-de-Bellechasse, M. et Mme Alexandre Roy de St-Vallier-de-Bellechasse, Mme Ovide Roy, plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Louis Dubé, de la Faculté des Arts de l'Université Laval, Rév. Mère Ste-Matine, de la Maison Généralice des Soeurs du Bon-Pasteur de Ste-Foy, Rév. Mère Ste-Céline, des soeurs, du Bon Pasteur de Vancouver, ainsi que plusieurs petits-enfants.

M. Roy repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, ouest Boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mardi le 1er février 1966 en l'église Notre-Dame-du-Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mme Eudore Gagnon

Mme Eudore Gagnon, née Adèle Dancause, épouse de feu M. Eudore Gagnon, est décédée le 29 janvier 1966 à l'âge de 82 ans. Elle demeurait au No. 379, rue Dolbeau, Québec.

Mme Gagnon laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme C.-H. Talbot (Henriette Gagnon), M. et Mme Gérard Gagnon (Thérèse Barry), M. et Mme Jacques Gagnon (Anita Lajeunesse), Mlle Thérèse Gagnon, M. Marcel Gagnon, M. et Mme Jean-Paul Gagnon (Thérèse Bédard), Dr et Mme Robert Darveau, (Rachel Gagnon), M. et Mme Bernard Gagnon (Françoise Morin), M. et Mme Pierre Gagnon (Alice Bolduc); sa soeur, son beau-frère et sa belle-soeur : M. et Mme Arthur Lavoie (Annette Dancause), Mme Wilfrid Gagnon, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Mme Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, ouest Boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 2 février 1966 en l'église Notre-Dame-du-Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

L'âme du riz

Certains habitants de l'Indonésie croient que le riz, leur principal aliment, a une âme et, pour ne pas l'effrayer, il cache les instruments de récolte jusqu'à la dernière minute.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

ATTENTION AUX ENCHERES INUTILES

Quel que soit le système que vous jouez, au cours des enchères, quand vous sentez que le contrat final ne vous restera pas, ne soutenez pas votre partenaire dans sa couleur avec un jeu faible ou moyen. Vous facilitez par trop les annonces de vos adversaires qui pourront aisément deviner la distribution des 52 cartes et parviendront par votre faute au meilleur contrat.

Un exemple spectaculaire : je jouais avec une partenaire assez faible contre un bon joueur à ma gauche qui commit en l'occurrence une erreur extrêmement coûteuse pour son équipe, car il n'avait pas pensé à l'aide que son enchère allait m'apporter.

Voici quel était mon jeu :

♠ A x
♥ A R D x x x
♦ x
♣ V x x x

La séquence d'enchères commença ainsi : Ma partenaire ouvrit de 1 Carreau mon adversaire de droite : 3 Trèfles et moi 3 Coeurs ce qui est absolument impératif dans cette position. Mon adversaire de gauche : 4 Trèfles. Ma partenaire : 4 Coeurs, moi 5 Coeurs, mon adversaire de gauche : 6 Trèfles, ma partenaire : 6 Carreaux. Qu'auriez-vous fait à ma place? Je sais que ma partenaire a un fort beau jeu, probablement 4 Coeurs au Valet et certainement 6 Carreaux par l'As, Roi, Dame, sans cela elle n'aurait pas dit 6 Carreaux, et probablement le Roi de Pique, mais cela n'avait pas grande importance. Le tout était de savoir si c'était singleton ou absence à Trèfle. Supposons que mon adversaire de gauche qui avait le jeu suivant :

♠ V 10 x x x x
♥ - - - -
♦ V x x x
♣ 9 8 7

n'ait jamais parlé, comme on devrait le faire dans des circonstances pareilles avec un aussi faible jeu. Je n'aurais eu aucune indication sur sa distribution ni sur celle de ma partenaire, mais lorsqu'il eut l'imprudence de dire 4, puis ensuite 6 Trèfles, je puis facilement en déduire la distribution de cette couleur. Mon adversaire de droite ayant dit 3 Trèfles sur 1 Carreau, sans aucun des gros honneurs dans les autres couleurs, avait certainement 6 Trèfles, mon adversaire de gauche sûrement trois, et comme j'en avais quatre moi-même, il n'en restait plus un seul chez ma partenaire. C'est du moins le pari que je fis et je dis sans hésiter 7 Coeurs. Voilà le type du bon risque dont je vous ai déjà parlé. Je fus récompensée de mon audace car j'avais cette fois reconstitué, grâce à mes adversaires, de façon absolument exacte, la main de ma partenaire.

Elle avait en effet :

♠ R x x
♥ V 10 x x
♦ A R D 10 x x
♣ - - - -

Le GRAND CHELEM était là.

Louisette-F. PARADIS.

avis de décès

BARETTE — A Québec le 29 janvier 1966 à l'âge de 73 ans est décédé M. Dollard Barette, époux de feu Cordelia Wiseman, demeurant à 315 St-Jean.

Les funérailles auront lieu mardi 1er février à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270 Marie-de-l'Incarnation à 8 heures 45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

31-1 (1 fs)

BOUCHER — A Lévis le 29 janvier 1966 à l'âge de 70 ans est décédé dame Evelina Robichaud, épouse de Thomas Boucher demeurant à 27 St-Louis, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239 St-Joseph, Lauzon à 8 heures 45 pour l'église de St-Antoine de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

31-1 (2 fs)

CARON. — A l'Islet le 29 janvier 1966 à l'âge de 81 ans est décédé subitement M. Arthur I. Caron époux de feu dame Caroline Blanchet.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Edouard De La Durantaye & Fils, à l'Islet Sur Mer à 9 heures 45 pour l'église de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

31-1 (1 fs)

COTE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 janvier 1966, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. François Côté, époux de feu dame Emma Leclerc, demeurant à 125, Royale, St-Pierre, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, 125, Royale, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière paroissial 31-1 (2 fs)

COULOMBE. — , Québec, le 28 janvier 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Charles-Auguste Coulombe, ancien épicier, employé civil, époux de dame Gemma Couillard, demeurant à 390, Lavigueur.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

31-1 (1 fs)

GERVAIS. — A Québec le 29 janvier 1966 à l'âge de 65 ans et 7 mois est décédé M. Lionel Gervais, employé civil, époux de dame Gabrielle Boucher, demeurant à 2375 Ave Choquette

Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère Ave à 8 heures 50 pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 31-1 (1 fs)

GAGNON. — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Odile Dancause, épouse de feu M. Eudore Gagnon, demeurant à 379, rue Dolbeau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 46 ouest, St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 31-1 (2 fs)

LACOMBE. — A Québec le 28 janvier 1966 à l'âge de 64 ans est décédé M. J.-Henri Lacombe, surintendant à l'Anglo Canadian Pulp Paper Mills Ltée, époux de dame Alice Boucher demeurant à 80 St-Amant, Loretteville.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450 Boul. Henri Bourassa, Charlesbourg à 8 heures 30 pour l'église de Ste-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 31-1 (1 fs)

LACASSE. — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Marie-Louise Deslauriers, épouse en premières noces de feu M. Jean-Baptiste Lachance et en secondes noces de feu M. Napoléon Lacasse.

La dépouille mortelle est présentement exposée au Pavillon St-Dominique, 1045 ouest, St-Cyrille. Un premier service sera chanté mardi, à 9 heures a.m. en la chapelle de l'institution. Mme Lacasse sera ensuite transportée à St-Ephrem où elle sera exposée au salon Rémy Robert jusqu'à jeudi. Un second service sera chanté à 10 heures, en l'église de St-Ephrem. L'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

31-1 (3 fs)

LAVERDIERE. — A Montréal, le 28 janvier 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Jacques Laverdière, fils de M Edouard Laverdiere et de feu dame Jeanne Samson, demeurant à 6368, rue Bordeaux, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février. L'heure sera annoncée plus tard.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

Le trajet se fera en automobile. 31-1 (2 fs)

LAGUEUX. — A Lévis, le 28 janvier 1966, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Thérèse Lamontagne, épouse de M. Emile Lagueux, demeurant à 6 rue St-Laurent, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 29-1 (2 fs)

PAQUET. — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 28 janvier 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Romuald Paquet, époux de dame Yvette Gagné, demeurant à 3734, rue Adam, Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 31-1 (1 fs)

ROY. — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. N.-Léon Roy, ex-employé au couvent du Bon-Pasteur, époux de feu dame Emma Cloutier, autrefois de la paroisse St-Coeur de Marie et demeurant au Centre Hospitalier Notre-Dame du Chemin, 510, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.

Le trajet se fera en automobile. Il était le père de M. Marcial Roy, chef de service au ministère de l'Education. 31-1 (1 fs)

VEILLEUX. — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Arthur Veilleux, époux de feu dame Delphina Bourret, demeurant rue du Roi.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 31-1 (2 fs)

REMERCIEMENTS

POUR FAVEUR OBTENUE

RECONNAISSANCE à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Signé: UNE LEVISIENNE.

57872 29-1 (4 fs) R.F.O.

Le Provincial n'est pas dans le jeu des négociations

Les pourparlers qui se poursuivent actuellement entre l'Hydro-Québec et la British Newfoundland Corporation sont rendus à un stade où le gouvernement de Québec n'est pas encore appelé à participer aux négociations. Le premier ministre l'a affirmé en Chambre hier en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson. Il note toutefois que le gouvernement suit attentivement les développements qui se produisent dans ce domaine.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner dit que les avocats membres du Bureau d'assistance judiciaire de Montréal qui ont menacé de fermer la porte de l'institution, faute de fonds, auraient été mieux de consulter le Bâtonnier général avant de se mettre les pieds dans les plats. Il semble que le budget du ministre aura une prévision à ce sujet. Répondant à une question de M. Johnson, M. Wagner dit que le premier ministre a entamé avec le Bâtonnier des pourparlers sur chaque question soulevée dans l'affaire.

AUCUNE REPONSE

Le député UN de Saint-Sauveur, M. Francis Boudreau n'a pu éclaircir une question hier. Il voulait savoir du ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain si le gouvernement avait pris une décision quant au taux exorbitant de l'assurance automobile. Mme Casgrain a dit qu'elle n'avait rien à répondre à la question du député.

VOL DE TABLEAUX

L'enquête policière se poursuit toujours mais il n'y a rien de nouveau relativement au vol de tableaux de grands maîtres commis au Musée provincial en 1965. C'est ce que révélait hier le ministre de la Justice Claude Wagner, en réponse à une question de Maurice Bellemare (UN Champlain).

PAS DE BAR A BORD

Le premier ministre Jean Lesage a nié une affirmation de M. Daniel Johnson voulant que l'avion DH-125 acquis par le gouvernement l'an dernier, contienne un bar. M. Lesage dit qu'aucune goutte de boisson ne monte à bord de l'appareil. M. Johnson, déçu de s'être trompé a insisté : "Il devrait y en avoir un (bar)".

COUILLON ET RETRAIT

M. Johnson énumérait durant son discours dans le débat sur l'adresse hier, les montants qui avaient été versés à un avocat du gouvernement depuis cinq ans. M. Lesage protestait qu'il n'était pas convenable de parler ainsi d'un homme qui est actuellement "au lit" pour cause de maladie. "C'est lourd à porter $250,000 !" lança M. Johnson. "Ca c'est couillon" protesta M. Lesage à l'intention du chef de l'opposition. Cependant le premier ministre retira immédiatement l'expression.

Contrat de $479,000

OTTAWA (P.C.) — Le ministère fédéral des Travaux publics annonce l'adjudication d'un contrat de l'ordre de $479,000 à Montel Inc., de Montmagny, Québec pour la fourniture et l'installation de rayons d'acier dans le nouvel immeuble de la bibliothèque nationale et des archives publiques.

Travaux d'hiver

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a déclaré hier qu'il restait à verser aux municipalités deux millions de dollars pour les travaux d'hier. Cette somme, a-t-il ajouté, fait l'objet d'un budget supplémentaire.

Toute la question du rapatriement de la constitution est maintenant remise en jeu

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — La décision du gouvernement du Québec de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel vient de donner le coup de mort à la formule Fulton-Favreau et remet toute la question du rapatriement de la constitution en jeu.

Jeudi en effet, M. Lester B. Pearson a publié la lettre que lui avait fait parvenir M. Jean Lesage, une semaine plus tôt, de même que sa réponse à la décision du gouvernement du Québec de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel.

M. Pearson s'est dit très déçu de cette décision qui fait s'envoler en poussière des années de travail et de consultations entre le gouvernement central et les provinces.

C'est au cours d'une conférence fédérale-provinciale, en 1964, que les représentants des dix provinces avaient accepté en principe la formule Fulton-Favreau, nommée ainsi d'après MM. Davie Fulton, ancien ministre conservateur de la Justice, sous le régime de M. Diefenbaker, et Guy Favreau, ancien ministre libéral de la Justice, sous M. Pearson.

A la suite de cette conférence, neuf provinces canadiennes, Québec faisant exception, avaient approuvé la formule et M. Pearson attendait maintenant l'approbation de Québec pour donner suite à son projet et soumettre la formule au parlement canadien pour approbation définitive.

UNE INQUIETUDE

Dans le discours du Trône inaugurant la présente session, le premier ministre répète que "la modification au Canada demeure l'objectif de mes ministres".

Lundi dernier, en chambre, M. Pearson répond à une question d'un député de l'opposition que s'il y a délai dans le rapatriement de la constitution, ce ne sera pas à cause du gouvernement fédéral. Il sait déjà pourtant que le Québec a mule Fulton-Favreau et annonce sa décision de remettre indéfiniment l'examen du projet.

M. Lesage invoque comme raisons de cette décision "la discussion qui a eu lieu à travers tout le pays sur la formule, la poursuite du dialogue entre le Québec et le reste du pays, l'évolution constante et soutenue vers des relations d'un nouveau genre entre le Québec les autres provinces et le gouvernement du Canada, la progression des études et discussions entreprises par le comité du régime fiscal. La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et notre propre comité spécial de la constitution".

M. Lesage ajoute une autre raison, qui n'est pas la moindre si l'on considère que l'année 1966 doit devenir année d'élection au Québec, et déclare : "Vous savez également que la formule proposée pour l'amendement de notre constitution a provoqué au Québec une certaine inquiétude. Quelle que soit la cause de ce sentiment, c'est un facteur que l'on ne saurait ignorer".

L'IDENTITE DU QUEBEC

Depuis sa présentation, la formule Fulton-Favreau a en effet été critiquée de toutes parts, au Québec, par le parti de l'opposition d'abord et tous les intéressés à la scène politique. On a déclaré tant et plus que si la formule était adoptée, elle ferait perdre au Québec son identité propre.

Le gouvernement fédéral se retrouve donc devant la situation présente: le Québec refuse la formule Fulton-Favreau. Déjà adoptée par les neuf autres gouvernements provinciaux.

M. Pearson a souvent répété que pour soumettre la formule au parlement, il faudra que toutes les provinces l'aient au préalable adoptée. Voici que Québec s'y refuse et que M. Pearson conserve l'espoir de mener à bien la tâche qu'il s'est assignée de rapatrier la constitution.

Au moins quatre solutions s'offrent à lui.

Il pourra d'abord, comme il l'annonce dans la réponse qu'il fait tenir à M. Lesage, organiser une conférence fédérale-provinciale et soumettre le problème à la discussion générale, reprenant à neuf tous les débats qui ont pu se tenir sur la question depuis 1927.

LA PROCHAINE ETAPE

M. Pearson pourrait également opter en faveur de la solution préconisée par le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, et ses partisans : la convocation d'une conférence constitutionnelle réunissant des représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des partis de l'opposition, des organismes publics, chargée de trouver la solution qui s'impose.

Le premier ministre pourrait également confier la question à un comité parlementaire. Vendredi matin, M. Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, en a fait la suggestion à M. Pearson qui a fait la réponse qu'en effet la prochaine étape dans les démarches entreprises en vue de rapatrier la constitution pourrait bien être la création de ce comité parlementaire.

Le gouvernement fédéral pourra enfin attendre que le gouvernement du Québec apporte lui-même une solution au problème qu'il a créé en rejetant la formule Fulton-Favreau. Peut-être le Québec, dans les circonstances saura-t-il trouver une formule conciliant le point de vue des neuf provinces anglophones, celui d'Ottawa et le sien propre sur la question.

De toute façon, quelle que soit la solution, il est clair que la question dominera les prochaines conférences fédérales-provinciales et tout le chapitre des relations entre Québec et Ottawa pour quelque temps à venir.

L'avenir d'un régime national d'assurance-santé sera discuté

OTTAWA (P.C.) — Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé se réuniront ici aujourd'hui à huis clos afin de discuter de l'avenir d'un régime national d'assurance-santé.

Les entretiens doivent durer deux jours et de cette conférence émaneront les premières indications officielles de l'attitude des provinces à l'endroit de l'offre faite par le gouvernement fédéral de défrayer la moitié du coût d'un régime d'assurance-santé.

A la même occasion, les provinces pourraient bien informer le gouvernement fédéral des préparatifs qu'elles ont faits en vue de la mise en application, le 1er juillet 1967, du régime d'assurance-santé proposé l'an dernier. Le 1er juillet 1967 est la date qu'avait alors fixée le gouvernement fédéral pour la mise en vigueur d'un tel régime. Les provinces pourraient bien, lors des entretiens d'aujourd'hui et de demain, dire au fédéral où elles en sont dans leurs préparatifs et si elles seront prêtes pour la date prévue.

Le ministre fédéral de la Santé, M. MacEachen est confiant que le projet soumis par le gouvernement fédéral, de même que les conditions qui s'y rattachent, seront acceptés par les provinces.

Partage du fonds

Toutefois, avant de se lancer dans des discussions sur ce projet de régime national d'assurance-santé, les ministres discuteront des modalités de partage du fonds de $500,000,000 que le gouvernement fédéral instituera. Ce fonds est strictement destiné à des fins de santé. Au cours des 15 prochaines années, on y puisera afin d'améliorer les services de santé et de soins médicaux et dentaires, aider aux études, à l'entraînement et aux recherches médicales. Une fois qu'on se sera entendu sur les façons de partager ce fonds entre les provinces, le gouvernement soumettra un projet de loi à cet effet au parlement.

La conférence qui débute aujourd'hui à Ottawa fournira également aux provinces l'occasion de discuter du programme fédéral des subsides pour la construction d'hôpitaux. Ce sont d'ailleurs les provinces elles-mêmes qui ont demandé que cette question soit abordée. Ce programme d'aide fédérale à la construction des hôpitaux expirera le 31 mars 1968.

Contribution fédérale

Les discussions sur le projet de régime national d'assurance-santé n'ont été inscrites à l'agenda de la conférence qu'en dernier lieu, après que le ministre MacEachen eut écrit aux ministres provinciaux, leur demandant leurs vues sur l'offre faite l'an dernier par le gouvernement fédéral.

Le régime national proposé par le gouvernement fédéral couvrirait tous les frais médicaux et chirurgicaux et serait transférable d'une province à l'autre.

D'après les premiers estimés, le coût d'un tel régime s'élèverait à $600,000,000; la contribution du gouvernement fédéral serait de $300,000,000.

Ces premiers estimés ont toutefois été revisés et on estime maintenant que la mise en vigueur du régime pourrait s'élever à quelque $680,000,000, peut-être même davantage. Les provinces ont été avisées que les prévisions de la contribution fédérale au régime ont été modifiées. D'après ces nouvelles prévisions, la contribution fédérale serait portée de $14 à $17 per capita.

Le parti conservateur progressiste doit regagner la faveur des votants qui l'ont ignoré lors de l'élection du 8 novembre

CALGARY (P.C.) — Le parti conservateur - progressiste doit trouver la réponse à la question de savoir pourquoi un si grand nombre de "votants l'ont ignoré au cours des récentes élections et prendre les moyens nécessaires pour regagner leur faveur", a déclaré samedi soir M. George Hees devant l'Association conservatrice-progressiste d'Alberta.

L'ancien ministre du Commerce, qui est retourné aux Communes à la faveur du scrutin du 8 novembre a noté que le principal objectif du parti était de donner au pays un meilleur gouvernement.

"Pour ce faire, nous devons évidemment prendre le pouvoir", a-t-il ajouté.

Pour être appelé à former le gouvernement, le gouvernement a trois choses à faire :

Tout d'abord s'assurer que son programme est réalisable; ensuite convaincre le corps électoral que les politiques qu'il préconise sont plus efficaces que celles du gouvernement en place et qu'il compte dans ses rangs des hommes plus aptes à diriger les destinées du pays que les membres du présent cabinet et en dernier lieu nommer les meilleurs candidats possibles dans toutes les circonscriptions détenues par l'adversaire.

Comité politique

Il a suggéré la formation d'un comité politique permanent qui serait composé de parlementaires, de membres du parti et de dirigeants de toutes les sphères de l'activité nationale. Ce comité ferait rapport au groupe parlementaire, qui aurait le dernier mot à dire sur toutes les questions abordées.

Notre programme doit être souple et efficace, a-t-il noté.

"Malheureusement, il arrive beaucoup trop souvent aux hommes publics de croire que c'est faire preuve de faiblesse que de changer d'attitude sur une question donnée même si ce changement est motivé par des événements d'une grande importance et de nouvelles circonstances.

"Un tel point de vue a pour effet d'avilir la ligne de pensée du parti et le place dans l'impossibilité de faire un travail efficace lorsqu'il est appelé à diriger le pays".

Les membres du parti, a-t-il poursuivi doivent se rappeler que d'importantes parties du pays tels Terre-Neuve, Québec, le nord de l'Ontario, Toronto et Vancouver sont peu ou pas représentées au sein du groupe parlementaire.

"Plus tôt nous tenterons de savoir pourquoi un si grand nombre d'entre eux nous ont ignoré aux récentes élections en vue de pouvoir regagner leur faveur et plus tôt nous formerons un gouvernement efficace et véritablement national".

M. Hees, qui avait résigné ses fonctions de ministre en 1962 par suite d'un différend avec son chef sur la question des armes nucléaires a déclaré qu'il avait beaucoup appris au cours de son éloignement du Parlement.

Les gens "ne veulent plus d'un gouvernement qui refuse de faire face à la réalité ni de ceux qui tentent de leur faire croire par leur seul talent oratoire que tout va pour le mieux".

"Ils veulent un plan d'ensemble que tous les Canadiens peuvent comprendre et auquel ils peuvent tous participer".

Victoire prochaine

D'autre part, M. Hees s'est déclaré convaincu que le parti conservateur d'Alberta prendrait le pouvoir "dans un avenir pas trop éloigné".

"Il n'y a aucun doute qu'avant très longtemps Peter Lougheed leader conservateur provincial conduira notre parti à la victoire en Alberta", a déclaré M. Hees devant les quelque 700 personnes réunies samedi au banquet qui clôturait le congrès annuel du parti conservateur d'Alberta.

Dans son allocution, M. Lougheed a réclamé l'établissement de priorités législatives en ce qui a trait à l'utilisation des ressources financières étant donné que le "gouvernement provincial, même en Alberta doit reconnaître que les dépenses publiques excéderont les revenus anticipés dans les années à venir".

M. Lougheed, un avocat de 37 ans de Calgary a souligné qu'il voulait dissiper la croyance malheureusement trop répandue que la politique du gouvernement créditiste de cette province s'inspire de la philosophie conservatrice.

"Il s'agit d'un mythe que nous ne pouvons faire disparaître qu'en établissant clairement la distinction à faire entre le conservatisme progressiste que nous proposons et la politique réactionnaire qui est celle du Crédit social", a-t-il ajouté.

Il a souligné cependant que le parti devait se donner des buts bien précis en vue d'éviter "de recherche le pouvoir politique sans dessein arrêté".

Résolutions

Au nombre des résolutions adoptées par le congrès, il en est une qui demande au gouvernement provincial d'activer ses recherches en matière d'agriculture. Par contre, les participants ont rejeté une résolution réclamant la création d'un ministère du Tourisme et des voyages et une autre recommandant la formation d'un Conseil provincial de la jeunesse qui pourrait faire connaître ses vues sur la législation gouvernementale.

Le Dr Harris Rogers, de Red Deer a été désigné comme successeur du Dr J. J. Porter, de Calgary à la présidence de l'Association conservatrice progressiste d'Alberta.

Abordant la politique fiscale du Canada au cours d'une conférence de presse, M. Hees a déclaré qu'elle pourrait provoquer une régression économique si elle n'est pas revisée.

"La politique présentement mise en oeuvre par les libéraux est du genre qui conduit à des régressions économiques si elle n'est pas surveillée de près et modifiée", a-t-il précisé.

Il a noté que la contrainte monétaire est l'un des principaux facteurs susceptibles de ralentir la marche économique du pays.

En éducation : importance vitale d'une entente entre Ottawa et les provinces

TORONTO. — (P. C.) — M. Robert Winters, ministre fédéral du Commerce est d'avis qu'il est d'une importance vitale que le gouvernement central et les gouvernements provinciaux en arrivent à une entente relative à l'éducation.

Parlant samedi devant l'Association des hommees d'affaires et membres des professions libérales canado slovaques. Il a insisté sur le fait que le développement futur du Canada est conditionné par le degré d'instruction de ses jeunes citoyens. Si un Canadien sur quatre est aux études, le nombre de ceux qui quittent l'école hâtivement est trop élevé.

Trente pour-cent des jeunes canadiens âgés de 14 à 24 ans ont quitté l'école après la huitième année et seulemnt un sur 12 fait des études universitaires. Auz Etats-Unis, près de la moitié de la population étudiante poursuit des études universitaires.

La formation d'instituteurs et la construction des écoles requises nécessitera d'énormes investissemnts, mais il s'agit là d'une chose vitale pour l'avenir.

"En ma qualité de ministre fédéral, je dois vous rappeler pourtant qu'aux termes de notre constitution l'éducation est avant tout une question de compétence provinciale".

Le gouvernement fédéral a fourni des subventions directes déterminées en fonction de la population et les agences de la Couronne ont octroyé d'autre part des bourses d'études et de perfectionnement.

Le premier ministre Pearson, a-t-il rappelé a promis d'accroître ces subventions et espère en la possibilité de tenir une conférence fédérale-provinciale d'ici quelques mois en vue de trouver une solution à long terme.

"Aucun programme fédéral ne peut être vraiment efficace sans la délimitation préalable de l'apport respectif des gouvernements fédéral et provinciaux".

Ils gardent leurs cinq enfants à la maison

FANNYSTELLE, Manitoba.— P.C.) — M. et Mme Isaac Fehr gardent leurs cinq enfants d'âge scolaire à la maison parce que, affirment-ils l'école publique qui dispense le cours élémentaire est dirigée tout comme un établissement paroissial francophone.

Les enfants, Mathew, 13 ans, Edna, 11 ans, Kathy, neuf ans, Lowell, huit ans et Gray, six ans ont quitté l'école quelque temps avant Noël.

Au cours d'une interview, M. Fehr a déclaré que ses enfants étaient l'objet d'une injuste discrimination parce qu'ils ne parlaient pas français. Il a noté de plus qu'on les instruisait dans la foi catholique bien qu'ils soient de religion protestante.

La législation provinciale stipule que l'anglais doit être la langue de l'enseignement dans les écoles publiques.

Ses enfants, comme résultat n'ont pas progressé normalement sur le plan académique et sont devenus troublés tant émotivement que moralement.

M. Fehr a rappelé qu'il s'était installé avec sa famille au mois d'août dernier à Fanneystelle, petit centre à prédominance française situé quelque 40 milles au sud-ouest de Winnipeg.

Il a souligné qu'il avait porté plainte au ministère de l'Education et qu'il avait eu un entretien avec le titulaire de ce ministère, M. George Johnson. Reconnaissant qu'il avait reçu un accueil sympathique, il a fait remarquer cependant que la situation n'avait pas changé.

● VOYAGE A PARIS — L'épouse du gouverneur général du Canada, Mme Georges Vanier, s'est embarquée récemment à bord d'un avion pour un séjour de nature personnelle à Paris. Elle a été photographiée au moment où elle montait à bord de l'avion. (Téléphoto UPI)

Il s'empare de $2,858 et prend la fuite à pied

LAMEQUE, N.-B. (P.C.)—Un chômeur de 32 ans, de Beresford, comté de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, doit comparaître en Cour du Magistrat à Bathurst, ce matin, sous une accusation de vol à main armée.

L'accusation fait suite à un vol perpétré par un bandit solitaire à la succursale de Lamèque de la Banque Provinciale du Canada, vendredi après-midi.

La police a révélé qu'un homme portant un fusil dont le canon avait été scié s'est présenté à la banque vers 5 h. 55 vendredi soir, réclamant l'argent.

Il n'y avait que deux caissières dans la banque à ce moment. Le directeur de la succursale avait été retenu à Chuppagan par une tempête. La police a précisé que l'homme s'était emparé de $2,858, mais l'argent a été recouvré plus tard dans la neige. Le bandit s'était enfui à pied, profitant de la tempête pour se dissimuler. L'individu a été arrêté dans la soirée de vendredi à une dizaine de milles de Lamèque.

La police a dû recourir au service d'un chasse-neige pour se rendre à Lamèque, à cause de la tempête de neige.

Lameque est une île au nord-est du Nouveau-Brunswick.

Un relevé des ressources cinématographiques du pays

OTTAWA. — La Commission du Centenaire (fédérale) a confié à la société Robert Anderson Associates Limited la tâche de faire un relevé des ressources cinématographiques du Canada en vue de la réalisation de films à l'occasion du Centenaire de la Confédération.

En annonçant la nouvelle, M. John Fisher, commissaire du Centenaire, a déclaré que l'objet principal de cette étude est d'examiner les projets de films qui sont soumis à la Commission.

L'enquête sera dirigée par M. Robert Anderson et M. James Beveridge, directeur de la société Anderson et président de la James Beveridge Associates Limited respectivement. L'équipe voyagera d'un océan à l'autre visitant les autorités fédérales et provinciales, les chefs d'industrie, des représentants d'associations bénévoles, des agences de publicité et des cinéastes. MM. Roger Blais et Douglas Wilkinson, administrateurs de la Cie Anderson, participeront également à ce travail.

CALENDRIER

LUNDI, 31 JANVIER 1966
S. Jean Bosco
Demain :
S. Ignace

SOLEIL: Lever: 7.24 Coucher: 5.04
LUNE: Lever: s. 0.32 Coucher: 3.41

PHASES de la LUNE en FEVRIER
Pleine lune le 5 à 10h. 56 a.m.
Dern. quartier le 12 à 3h. 53 a.m.
Nouvelle lune le 20 à 5h. 49 a.m.
Prem. quartier le 28 à 5h. 15 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

Yvon Tassé, inq.
conseiller et mandataire
2052 Boisjoli, Québec 6
Tél. : 681-4862

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Eug. Desroches Ltée
HUILE A FOURNAISES — HUILE A POELES
TRAITEE AU "KLEEN-FLO"
SERVICE DE 24 HEURES ET ENTRETIEN GRATUIT SUR BRULEURS AVEC CONTRAT D'HUILE A FOURNAISE
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
569, St-Vallier-Ouest — Tél.: 525-4946

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!

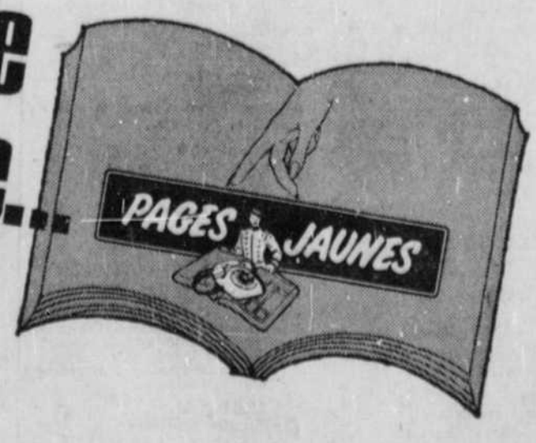

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!